



**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

=====

UNIVERSITÉ DE TOAMASINA

=====

FACULTÉ DES LETTRES ET DES SCIENCES HUMAINES

=====

DÉPARTEMENT DE GÉOGRAPHIE

=====

Mémoire en vue de l'obtention du Diplôme de Maîtrise en Géographie



**LES PERSPECTIVES DE RELANCE DE LA
FILIÈRE COTON DANS LE DISTRICT DE
PORT-BERGÉ RÉGION SOFIA**



Présenté et soutenu par : Lydia Modestine ZANAMAZY

Sous la direction de :

Maholy Félicien RABEMANAMBOLA

Maître de Conférences à l'Université de Toamasina

Février 2017



**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

=====

UNIVERSITÉ DE TOAMASINA

=====

FACULTÉ DES LETTRES ET DES SCIENCES HUMAINES

=====

DÉPARTEMENT DE GÉOGRAPHIE

=====

Mémoire en vue de l'obtention du Diplôme de Maîtrise en Géographie

**LES PERSPECTIVES DE RELANCE DE LA
FILIÈRE COTON DANS LE DISTRICT DE
PORT-BERGÉ, RÉGION SOFIA**

Présenté et soutenu par : Lydia Modestine ZANAMAZY

Composition des membres du jury :

Président : JAORIZIKY

Professeur à l'université de Toamasina

Examineur : Sylvestre TSIRAHAMBA

Maître de Conférences à l'Université de Toamasina

Rapporteur : Maholy Félicien RABEMANAMBOLA,

Maître de Conférences à l'Université de Toamasina

Février 2017

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS	i
DÉDICACE.....	iii
LISTE DES ILLUSTRATIONS	iv
GLOSSAIRE.....	vi
RÉSUMÉ.....	vii
ABSTRACTS.....	viii
INTRODUCTION.....	1
PREMIERE PARTIE : ETUDE THEORIQUE ET PRESENTATION DE LA FILIERE COTON DANS LE DISTRICT DE PORT-BERGE.....	4
CHAPITRE I : LE CADRE GEOGRAPHIQUE DE PORT-BERGE	6
CHAPITRE II : ETUDE THEORIQUE ET CONCEPTUELLE DE LA FILIERE COTON..	23
DEUXIEME PARTIE : LE COTON : UNE FILIERE EN DECLIN DANS LE DISTRICT DE PORT-BERGE.....	33
CHAPITRE I : PRESENTATION DE LA FILIERE COTON DU DISTRICT DE PORT- BERGÉ	35
CHAPITRE II : LE COTON DE PORT-BERGE : UNE FILIERE EN BAISSSE TOTALE ...	53
TROISIEME PARTIE : LES PERSPECTIVES DE RELANCE DE LA FILIERE COTON .	65
CHAPITRE I : IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUE DU DECLIN DE LA CULTURE COTONNIERE.....	67
CHAPITRE II : LES PERSPECTIVES DE RELANCE DE LA FILIERE COTON	71
CONCLUSION	82
BIBLIOGRAPHIES	84
ANNEXES	88
TABLE DES MATIERES	97

REMERCIEMENTS

Nous remercions Dieu Tout Puissant de nous avoir donné la force, la santé, et du courage durant la réalisation de ce mémoire. Sans Lui nous ne sommes pas arrivés au terme de cette étude.

Aussi, nous adressons nos sincères remerciements à notre encadreur enseignant, Monsieur Maholy Félicien RABEMANAMBOLA, Maître de conférences à l'Université de Toamasina, Mention géographie ; malgré ses lourdes responsabilités, il a fait preuve de dévouement tout au long de notre recherche et de notre formation universitaire. Qu'il veuille bien agréer l'expression de notre gratitude.

Nous remercions également les membres du jury pour avoir bien accepté de siéger ce présent mémoire.

Nous remercions aussi Monsieur Jean Jacques Dolin RAHERISON, Directeur de la Mention Géographie à l'Université de Toamasina pour sa confiance et de nous avoir accordé l'autorisation de recherches.

Nos remerciement vont également à tous ceux qui ont pu contribuer de près ou de loin à la recherche, notamment Monsieur Le Maire de la Commune Urbaine et rurale de Port-Bergé et ses adjoints ainsi que les Présidents des Fokontany, les SOJABE [notables] de la zone d'étude.

Enfin, à tous nos amis pour leur soutien moral et amitié sincère.

DÉDICACE

« Ce présent mémoire est dédié en faveur de mon père qui n'a jamais cessé de me pousser dans mes études jusqu'à présent, son ambition, son conseil et son amour restent toujours gravés dans mon esprit. Que sa bénédiction soit toujours avec moi ».

LISTE DES ILLUSTRATIONS

Liste des tableaux

Tableau n° 1 : Températures absolues relevées à Port-Bergé : 2009 à 2011 (°C)	8
Tableau n° 2 : Evolution des précipitations des années 2009 à 2011 de Port-Bergé	9
Tableau n° 3 : La moyenne des températures et des précipitations de 2009 à 2011.....	10
Tableau n° 4 : Les 5 catégories de bois du District de Port-Bergé :	17
Tableau n° 5 : Nombre de la population dans le District de Port-Bergé par Commune	18
Tableau n° 6 : Le taux d'urbanisation	19
Tableau n° 7 : Répartition de la population par classe d'âge et sexe	20
Tableau n° 8 : Les principales productions (Campagne 2008)	21
Tableau n° 9 : Répartition du capital de la société cotonnière Malgache depuis 1954 jusqu'aujourd'hui.	37
Tableau n° 10 : Capacité d'égrenage des usines	38
Tableau n° 11 : Les droits de douane sur les intrants	41
Tableau n° 12 : Performance de chaque type de culture	42
Tableau n° 13 : Calendrier cultural dans le Nord-ouest et Port-Bergé.....	42
Tableau n° 14 : Evolution de la production cotonnière dans la région Nord-Ouest	47
Tableau n° 15 : Opération de préparation et de traitement du coton.....	52
Tableau n° 16 : Répartition du capital de la société cotonnière Malgache depuis 1954 jusqu'aujourd'hui.	56
Tableau n° 17 : Les spéculations concurrentielles du coton	60
Tableau n° 18 : Prix de la fibre sur le marché mondial.....	63
Tableau n° 19 : Le résultat de l'analyse SWOT de la filière coton.....	63
Tableau n° 20: Aides accordées aux producteurs de coton	78

Liste des photos

Photo 1: Fleuve de Bemarivo vers l'amont	13
Photo 2 : Défrichage avant labour.....	43
Photo 3 : Labour Photo 4: Hersage	44
Photo 5: Sarclage avec l'angady.	46
Photo 6: Traitement avec Pulvérisateur à dos	46
Photo 7 : Transport du coton en charrette	50
Photo 8 : Transport du coton en pirogue	51
Photo 9 : Les salariés font appel des secours à l'Etat.....	69

Liste des figures

Figure n° 1 : Diagramme ombrothermique durant les années 2009 à 2011	10
Figure n° 2 : Répartition de la population de Port-Bergé par Communes	18
figure n° 3 : schéma de flux general du coton de port-bergé	35
Figure n° 4 : Production mondiale du coton	
Figure n° 05 : Utilisation mondiale du coton.....	40
Figure n° 5 : Exportation mondiale du coton	
Fig n° 07 : Importation mondiale du coton	40
Figure n° 6 : Croquis de la filière coton du Port-Bergé	49

GLOSSAIRE

Angady : bêche ou pioche en forme de pelle

Ariary : Unité monétaire de Madagascar

Baiboho : Sol riche alluvionnaire, de plaine avec accès à l'eau phréatique pendant la saison sèche par remontée capillaire et permettant des cultures de contre saison

Beriziny : Nom actuel de Port-Bergé

Fambolena : Agriculture

Fokontany : limites territoriales d'un *fokonolona*

Fomba : Tabou

Hasy : Coton

Ray Aman-dreny : Parents ou encore personnes considérables par rapport à leurs âges dans la société c'est-à-dire qui atteint plus de 45ans

Taloha : Ancien

Tanety : Collines environnant la pleine du lac, zone pluviale par excellence

Tsimihety : une ethnie originaire de la Région Sofia

Sojabe : chef culturel, gardiens des traditions et représentants d'un lignage. Souvent il est issu de lignage de celui qui a occupé le lieu en premier ou autorité traditionnelle en région Sofia

Varatraza : Alizé du sud-Est

Vary jeby : Riziculture irriguée de contre-saison

RÉSUMÉ

La base de développement local de Port-Bergé a été appuyée par la relance de la filière cotonnière. Depuis l'époque coloniale, le gouvernement malgache a délaissé la culture vivrière par d'autres cultures de rentes à savoir le coton. À partir de l'année 2004, cette activité cotonnière a été déclinée à cause des différents facteurs. Alors que cette activité est très importante dans le développement socio-économique et environnemental, dans le milieu rural surtout dans le secteur industriel. On sait que dans la région Sofia, plus précisément le district de Port-Bergé est parmi les zones propices à la culture cotonnière. Le coton est utile pour la fabrication des tissus. Ce n'est pas seulement une activité industriel à Port-Bergé, mais c'est une véritable activité professionnelle c'est-à-dire une source de revenus. Pourtant la filière cotonnière est confrontée à plusieurs problèmes d'ordre technique, financier et environnemental. Cela entrave la production et la qualité du coton dans la zone, et ces problèmes ont des conséquences sur les différents acteurs (Amont, Maillon central et Aval). Des mesures sont à préconiser, non seulement pour la culture du coton, mais aussi pour les opérateurs, les vulgarisateurs et les chercheurs voulant œuvrer, dans le domaine, pour améliorer l'état de la culture du coton. Les efforts doivent être concentrés sur les techniques, accompagnés de la gestion du développement de la filière cotonnière, qui dépend en fait de nombreux critères naturels et techniques, la qualité de l'espace exploité, des produits améliorant, la production, ainsi que la réglementation de la situation foncière, la participation volontaire des paysans à la technique moderne et à l'innovation, à travers la mécanisation et les moyens de financement. Leur réalisation dépend de l'intervention de l'Etat, avec les organismes concernés, pour mettre en valeur la politique de développement de la culture cotonnière en les pratiquant dans le milieu rural pour lutter contre la pauvreté.

Mots clés : Amont, Aval, Coton, Filière, Port-Bergé, Région, Relance.

ABSTRACTS

Basically the local development was touched by relaunch of the cotton die since the age of colonial. The Malagasy government left the food crop to the other turnover cultures. For having enough knowledge about the cotton. From 2004 this cotton activity was declined because of the different facts. Whereas this activity takes very important place in social economies and environmental in the social rural above all in the business sector. We all know that in region of Sofia. More precisely the district of Port-Bergé is included into the favorable place with the cotton culture. It is riseful for the manufacture of fabrics. It is not only industrial activity at Port-Bergé But it is trustworthy professional occupation as the main of income. However cotton die is touched many technical issues. Financier and environmental nature. That blocks the production and the quality of the cotton in the past. Ant those obstacles have facts on different actors (Upstream, central Mallon, and Downstream) the strategies would be recommended not only. The cotton culture but also operators. the popularize and the researchers wanted to work in this field for getting better the cotton cultures state the tries must be focused on the technique, followed by the management of the cotton die's development which depends about the criteria of plenty natural criterion and technique the quality of an explored space of the products improving. The manufacturing as well as the regulation of the real estate situation. The voluntary share of the peasants in the modern technique and the innovation. Through the mechanization and the means of financing for their realization depends on the intervention of the government with organism. Concerned of the cotton. Culture by practicing in rural medium for stragglng against the poverty.

Key words: Upstream, Downstream, cotton, die, Port-Bergé, Région.

LISTE DES ABREVIATIONS

A.I.D	: Association Internationale de Développement (Banque Mondiale)
AFD	: Association Française pour le Développement
AGOA	: African Growth Opportunity Act
ATV	: Accord sur Textiles Vêtement
BOA	: Bank of Africa
CCB	: Culture Cotonnière de la Bemarivo
CECAM	: Caisse d'Epargne et de Crédit Agricole Mutuel
CFDT	: Compagnie Française pour le Développement des Fibres Textiles
CIRAD	: Centre International en Recherche Agronomique pour le Développement
CMC	: Chine Madagascar Coton
CNRS	: Centre National de la Recherche Scientifique
COTONA	: Cotonnerie d'Antsirabe
CSA	: Centre de Service Agricole
CUR	: Centre Universitaire régional
DAGRIS	: Développement des Agro-industries du Sud
DRAMCO	: Dramse Coton
FAO	: Food and Agriculture Organization
FED	: Fond Européen pour le Développement
FMH	: Fikambanan'nyMpamboly miara-miasa amin'ny HasyMa
FOB	: Free on Board
FOFIFA	: Foibem-pirenena Fikarohana ho an'ny Fampanandrosoananyeny Ambanivohitra
GV	: Groupe Villageois
HASYMA	: Hasy Malagasy
HUILSUD	: Huilerie du Sud
HVI	: High Volume Instrument
INDOSUMA	: Les Industries Oléagineuses du Sud de Madagascar
IRAM	: Institut de Recherche Agronomique de Madagascar
IRCT	: Institut de Recherche sur le Coton et les Fibres Textiles
IRSM	: Institut de Recherche Scientifique de Madagascar
JAS	: Jour Après Semi
MAEP	: Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche.
ODD	: Objectifs du Développement Durable

OMC	: Organisation Mondiale du Commerce
ORSTOM	: Office de la Recherche Scientifique et Technique d'Outre-mer
PCD	: Plan Communal de Développement
PPP	: Partenariat Public Privé
SAMAF	: Société Anonyme Malgache d'Applications du Fil
SCIM	: Société Commerciale et Industrielle de Madagascar
SEIM	: Société d'Exportation et d'Importation de Madagascar
SIB	: Société Industrielle du Boina.
SICA	: Société Industrielle et Commerciale Abdillah
SOMACOU	: Société Malgache des Couvertures.
SOTEMA	: Société Textile de Madagascar
TVA	: Taxe sur la Valeur Ajoutée
UPDR	: Unité de Politique de Développement Rural
USA	: United States of America
USAID	: United States Agency International Development

INTRODUCTION

L'exploitation agricole est une unité économique dans laquelle l'agriculteur pratique un système de production en vue d'augmenter son profit. Le système de production est la combinaison des productions et des facteurs de production (terre, capital d'exploitation, travail) dans l'exploitation agricole¹.

Madagascar est un pays à vocation agricole. L'agriculture qui possède un potentiel immense est le premier moteur de son développement. Citons, à titre de référence, l'importance numérique des paysans constituant 85% de la population et l'étendue des superficies cultivables. Ces potentialités immenses doivent être mieux exploitées parce qu'actuellement, nous n'arrivons même pas à satisfaire nos besoins en produits vivriers. C'est pourquoi nous devons, en outre, augmenter nos produits de rente lesquels peuvent être exportés ou utilisés dans nos industries. Nous nous sommes ainsi penchés sur la culture cotonnière qui présente une aptitude de production élevée.

Partout dans le monde et, plus particulièrement, à Madagascar, la culture de coton est fructueuse pour les paysans et constitue l'une des sources fiscales de l'Etat. Le coton est cultivé, soit en culture pluviale soit en culture de décrue sur « *baiboho* » pendant la saison sèche. Cette dernière est pratiquée sur les plaines à alluvions qui sont charriées par les crues durant l'inondation. En sols limoneux, l'alimentation en eau d'une plante est principalement assurée par la remontée capillaire de la nappe phréatique, parfois complétée au besoin, par une petite irrigation.

Le système de culture se trouve surtout sur les « *baiboho* » du Nord-Ouest longeant les deux rives du fleuve Bemarivo allant de Mampikony à Port-Bergé qui figurent, depuis 1920, parmi les grandes zones productrices de coton à Madagascar. En effet, le District de Port-Bergé comporte des terrains naturellement favorables. Les sols fertiles à vocation culturales variées, sont particulièrement propices à la culture du coton. Depuis 1920, cette zone est reconnue, grâce au développement de la filière du coton au niveau national et international.

La campagne débute du mois d'Avril au mois de Septembre, et la récolte et l'égrenage de la fin du mois de Juillet jusqu'au mois de décembre.

Le District de Port-Bergé est situé au centre Nord-Ouest de la dépression périphérique du bassin de Mahajanga³ vers laquelle convergent l'ensemble des grands cours d'eau et la

¹CHOMBARD de (L) : *Nouvelle gestion des exploitations agricoles, Mémoire de l'agronomes*, 3^e édition, Paris 1984, pp. 1309-1340, Ministère des relations extérieures, coopération et développement

partie Nord de l'île. Géographiquement, ce District se localise entre la latitude 15°30' et 16°30' Sud et les longitudes 47°40 et 48°20 Est. Port-Bergé se trouve à 563km au Nord d'Antananarivo sur l'axe routier RN6. Elle est distante de 283km au Nord-Est de Mahajanga, ville avec laquelle s'effectue presque la totalité des liaisons commerciales.

La bordure orientale du District de Port-Bergé est dominée par le seuil d'Androna dans le District de Mandritsara. Le seuil est une surélévation des vieux socles précambriens⁴ qui ont tendance à s'affaiblir vers la Sofia⁵

Au Nord, cette dépression est discontinuée sur le plateau d'Antsohihy, généralement sédimentaire et aplani. Le fleuve Sofia constitue sa limite administrative, séparant le District de Port-Bergé avec celui d'Antsohihy. Ce couloir dépressionnaire s'agrandit vers le Sud en passant par Mampikony situé à 76km de Port Bergé .Il se termine jusqu'au District d'Ambato-Boeny, limité par le fleuve Mahajamba.

D'une manière générale, la saison de la culture de coton débute au mois d'Avril et ne se termine qu'au mois de septembre (récolte). Après la cueillette, les producteurs du coton doivent attendre le moment de l'inventaire, avec une sévère opération de conditionnement et de stockage. L'inventaire s'effectue à partir du mois de septembre et s'arrête vers la fin de février. Malgré l'existence du cycle pluvial et du cycle « *baiboho* » dans la culture du coton, les itinéraires techniques de la culture restent les mêmes pour les deux types de terrain (*baiboho* haut et *baiboho* bas). Les techniques culturales de coton sont assez compliquées. Pour cela, les paysans producteurs doivent respecter les consignes des techniciens afin d'obtenir un rendement satisfaisant.

Chaque saison de pluie, les cours d'eaux et les eaux de surface (lacs et marais) servent les plaines cultivables en matière des éléments fertilisants.

Toutefois, certains problèmes persistent au niveau de la pérennité de la production. Ces difficultés sont de deux ordres. D'une part, il y a des problèmes liés au climat et, d'autre part ceux relatifs au coût d'exploitation du coton. En effet, la production obtenue est liée étroitement au taux d'humidité du sol, c'est-à-dire que l'année où la moyenne pluviométrique est assez abondante, la production est quantitativement et qualitativement meilleure. Au contraire, quand la moyenne pluviométrique baisse, la production baisse également.

³Le flanc Ouest des Hautes Terres Malgache constitue deux bassins, de part et d'autre du cap Saint-André : le premier est désigné géographiquement « le bassin de Morondava », s'allongeant jusqu'au Sud de l'île, le second, dont il est ici question est « le bassin de Mahajanga », s'étendant jusqu'au cap d'Ambre.

⁴ Il y a plusieurs ères géologiques depuis la formation de la terre : ère précambrienne, ère primaire, ère secondaire, ère tertiaire, ère quaternaire .Le socle précambrien est un vieux socle car notre planète a 4milliards d'années,(source d'information : cours de géographie physique assuré par Michel PETIT, année 1992)

Face à ces problèmes, les petits planteurs adoptent des attitudes qui tendent à pratiquer des méthodes archaïques : en louant des terrains de culture ils évitent les énormes dépenses de culture.

Ce qui freine le rendement de coton, c'est l'insuffisance des insecticides. A cela, s'ajoute l'absence de la sécurisation foncière, ce qui limite l'accroissement de la production. Ces difficultés sont aggravées par le problème d'enclavement des terrains de culture. Il n'est pas superflu de signaler ici l'inaccessibilité des zones se trouvant sur la rive droite du fleuve Bemarivo. D'où la réticence des planteurs de ces zones à pratiquer la culture du coton, par crainte des problèmes d'évacuation des produits vers le centre d'achat.

Pour toutes ces raisons, une étude passionnée de perspective de relance offrirait une opportunité inouïe pour un apprenti- chercheur géographe.

Voilà pourquoi nous avons choisi ce thème intitulé : « **Les perspectives de relance de la filière coton dans le district de Port-Bergé région Sofia** » parait étatique, puisque ses effets ne sont pas négligeables. Beaucoup d'aspirations et d'émotions nous permettent de traiter ce sujet car il entre dans le cadre de la géographie économique du pays. Cependant, nous devons savoir **comment peut-on relancer la filière coton dans le district Port-Bergé de la région Sofia?** Au Nord-ouest malgache notamment à Port-Bergé que la majorité paysanne se consacre dans la production de ce dernier. Il est vraiment difficile de répondre cette problématique sans avoir fait l'analyse sur :

- l'étude théorique et présentation de la filière coton dans le district Port-Bergé.
- le coton : une filière en déclin
- les perspectives de relance de la filière coton

⁵Principal fleuves de la Région et où divergent les fleuves Bemarivo et Anjobony à la limite des deux districts: Port-Bergé et Analalava

PREMIERE PARTIE :
ETUDE THEORIQUE ET PRESENTATION DE LA FILIERE
COTON DANS LE DISTRICT DE PORT-BERGE

Cette première partie va diviser en trois chapitres : le premier est intitulé cadre géographique de Port-Bergé dont le second identifie la présentation générale de la filière coton du district de Port-Bergé et le dernier montre les itinéraires techniques à la culture du coton dans la zone d'étude.

CHAPITRE I : LE CADRE GEOGRAPHIQUE DE PORT-BERGE

Le milieu géographique de Port – Bergé est assez variée, et propice à des diverses cultures (vivrière et industrielle comme le coton). Dans ce premier chapitre de la première partie, nous essayerons de regarder l’historique et le milieu naturel de la zone d’étude ainsi que les traits humains.

1.1 Historique de Port-Bergé

Au temps de la colonisation, un certain colon français qui s’appelait Bergé s’est installé sur la rive droite de la rivière de Bemarivo pour exploiter les produits caractéristiques de la région comme le tabac et le coton. Il a fait porter son nom à cet endroit et c’est alors que le nom de la ville de Port-Bergé a pris naissance. A cette époque, la production agricole était simplement suffisante pour subvenir aux besoins de la population.

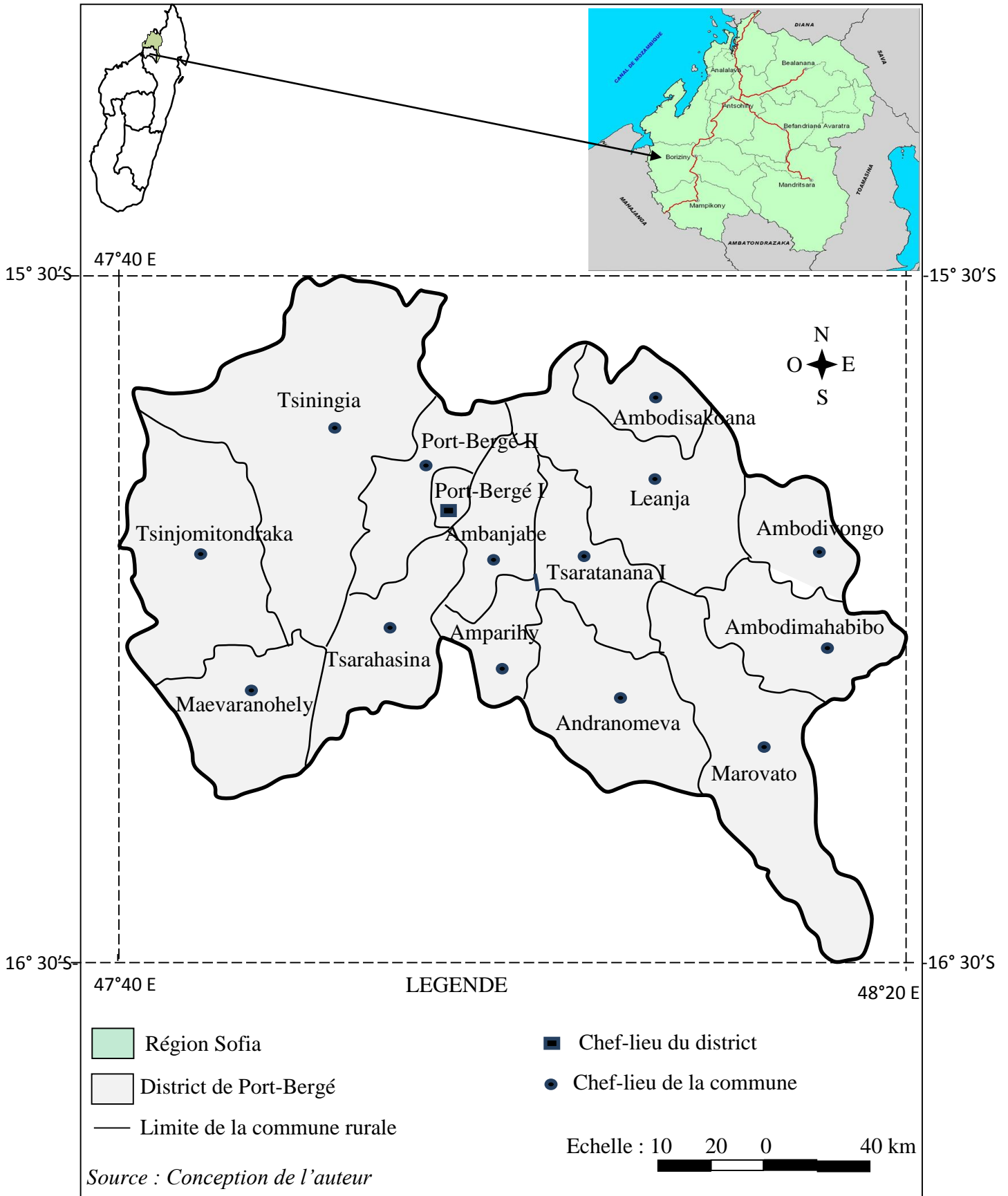
Au mois de Mai 1959, Port-Bergé ou BerizinyAmbany a été ravagée par une dépression tropicale. La moitié des eaux de la Bemarivo et celle de Marapitsaka ont inondé la ville. Le niveau des eaux atteignait un peu plus de deux mètres au-dessus des toits. L’eau stagnait pendant cinq (05) jours. Par la suite, des vedettes ont été ramenées afin d’évacuer la population, vers le sud, sur l’actuel aérogare, où de petites barques servaient d’abri de fortune.

Toute la population a été enclavée sur un îlot de la mission adventiste locale. Plus de 8 000 sinistrés étaient sans abri durant trois jours. Grâce à l’intervention de Monsieur Pierre GODRON, Chef de District de l’époque, des aides de premières nécessités en provenance de MAJUNGA, ont été acheminées par hélicoptère.

Revenu sur place dix (10) jours après, les gens ont récupéré leurs affaires, du moins ce qui en restait, une fois le niveau des eaux baissé. Le Gouverneur Général de Madagascar, en la personne de Monsieur André SOUCADEAU était venu reconforter la population de Port Bergé au bord de la dépression.

En attendant, les « Ray Aman-dReny » locaux s’étaient réunis avec les autorités locales afin de trouver l’emplacement idéal pour la construction de la nouvelle ville de Port-Bergé. A cette époque, deux endroits ont été proposés : celui de la plaine d’Amboangy et celui du plateau de Soamanavaka. Après un vote, la plaine d’Amboangy, l’actuel emplacement, a été choisi pour diverses raisons, entre autre le fait d’être à proximité d’une rivière permettant la facilité d’accès à l’eau potable, l’endroit est facilement aménageable et non loin de l’ancienne ville. Ce n’est que vers le début de l’année 60 que la ville de « Port - Bergé Vaovao » a pu accueillir sa population.

Croquis n° 1: Localisation de la zone d'étude.



1.2 Port-Bergé : une zone de savane à climat chaud et humide, à sol alluvionnaire et riche en cours d'eau

Les conditions naturelles intéressent beaucoup les agronomes pour le choix des cultures, lesquelles se répartissent et se développent selon les conditions climatiques. C'est ainsi que les conditions de développement agricole reposent, non seulement sur la pédologie, mais aussi sur les facteurs climatiques.

1.2.1 Caractéristiques climatiques de Port-Bergé

Le climat du District de Port-Bergé, lié à la grande dépression du Nord-Ouest de Madagascar, est de type tropical. Il est caractérisé par l'alternance très marquée d'une saison chaude et humide (Novembre- Mars) et d'une saison sèche et fraîche (Avril- Octobre).

Cette zone est soufflée par un vent appelé localement le « *varatraza* ». Ce climat est également favorable à l'agriculture. Parmi les facteurs climatiques, la température a une influence prépondérante sur les conditions de culture de rente.

La température optimale est approximativement de 30° C. Dans le District de Port-Bergé, la période de la culture coïncide avec la saison fraîche assez marquée, en Juin et en Juillet où les températures minimales sont parfois tombées à 14° C. Tandis que les maximales ne dépassent pas 37° C (Août-Octobre). Les conditions d'ensoleillement ne représentent aucune contrainte, pour la culture de rente, en saison sèche où la température est inférieure à la valeur optimale. La température hivernale est très favorable à l'agriculture parce qu'elle apporte l'humidité. Le tableau n° 01 ci-dessous ventile les variations des températures absolues.

Tableau n° 1: Températures absolues relevées à Port-Bergé : 2009 à 2011 (°C)

Mois Années		J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Total
		2009	Minima	20	18	20	18	16	14	15	15	16	17	18
Maxima	30		31	31	31	30	27	29	30	32	34	35	33	31°08C
2010	Minima	19	19	18	18	16	16	14	15	15	16	18	19	16°91C
	Maxima	31	28	29	31	29	27	30	29	30	36	37	32	30°75C
2011	Minima	18	19	18	18	16	15	15	15	16	15	17	19	16°75C
	Maxima	32	31	31	32	30	30	28	33	33	37	35	33	32°08C

Source : Service météorologique de Madagascar, Ampandrianomby Antananarivo 2014.

Ce tableau nous montre les températures extrêmes des années 2009 à 2011. Les minima descendent jusqu'à 14° C aux mois de Juin 2009 et Juillet 2010. Quant aux maxima, elles atteignent de 37° C au mois de Novembre 2010 et Octobre 2011.

D'après ce tableau, il existe une fraîcheur qui règne du mois de Juin jusqu'au mois d'Août. Par contre, la chaleur est très sensible de Septembre à Avril. Et si l'on considère les moyennes annuelles minima et maxima (2009 à 2011), on a une faible variation des températures dans le District de Port-Bergé. Les températures ne représentent pas encore un véritable fléau pour l'agriculture dans le District de Port-Bergé, car elles contribuent au développement des plantes et surtout à la culture industrielle.

En ce qui concerne la pluviosité estivale, le maximum relatif des précipitations qui tombent à Port-Bergé pourrait expliquer par l'effet de relief existant. Le District de Port-Bergé est un couloir dépressionnaire canalisé à l'ouest par le plateau de Bongolava (petit Bongolava). Ce plateau comporte une série de reliefs montagneux échelonnés. Les moussons du Nord-ouest s'engouffrent dans ce couloir, avec leurs frottements sur les montagnes arrosées par des pluies. A plus forte raison, le District de Port-Bergé constitue l'axe de la position moyenne de la convergence intertropicale en été. Enfin, l'abondance de pluies estivales est due à la fréquence des cyclones à Madagascar.

Pour bien expliquer cet aspect de la pluviométrie, il est intéressant de récapituler les précipitations dans le District de Port-Bergé à l'aide d'exemples des années 2009, 2010 et 2011, années où les précipitations évoluent considérablement.

Tableau n° 2: Evolution des précipitations des années 2009 à 2011 de Port-Bergé

Mois	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Total
Années et Nbre de jours	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Total
2009	500	239	338	45	59	0	4	0	3	21	126	712	2047
Nbre de jours	31	19	15	9	2	0	1	0	2	5	9	25	118
2010	296	214	221	4	14	0	7	0	0	0	43	340	1139
Nbre de jours	25	22	14	2	7	0	1	0	0	0	8	24	103
2011	279	396	245	90	3	114	6	4	0	3	232	281	1683
Nbre de jours	22	26	17	7	3	1	1	1	0	2	16	23	119

Source : Service météorologique d'Ampandrianomby Antananarivo

Ce tableau présente l'évolution des précipitations durant trois années consécutives dans le district de Port-Bergé. L'année 2009 connaît des précipitations abondantes par rapport

à celles de 2010 et 2011, où la hauteur atteint 2047 mm, en 118 jours. Durant ces trois années, l'année la plus sèche [2010] accuse une hauteur pluviométrique de 1139 mm et, cela, durant 103 jours.

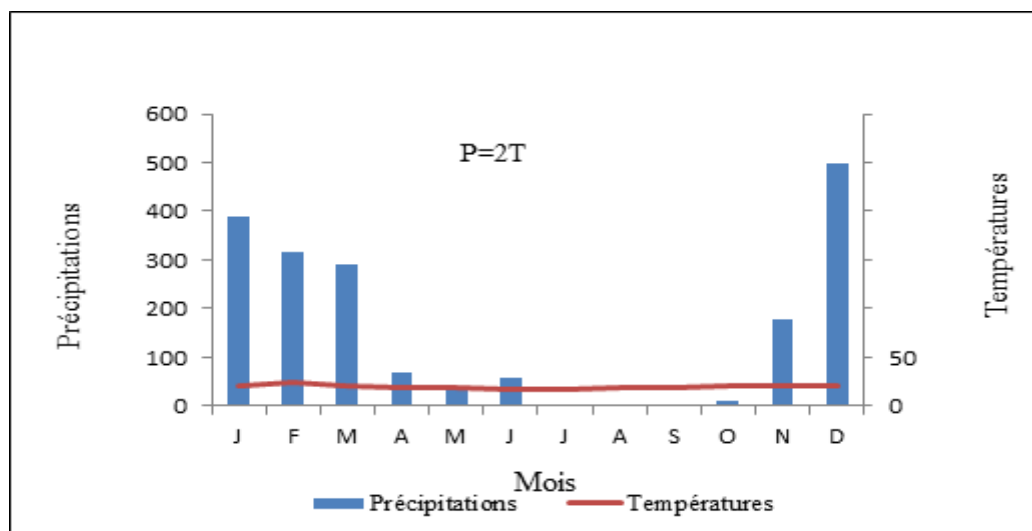
En 2011, les précipitations sont mieux réparties, comparées avec celles des années 2009 et 2010 où elles tombent en abondance durant presque toute l'année. Seul, le mois de septembre n'accuse pas la tombée de la pluie [cf. figure n° 01]. La zone de Port-Bergé comprend deux grandes saisons pluviométriques: une saison pluvieuse qui va de novembre à mars et une saison sèche allant d'avril à octobre. Presque la totalité de ces pluies tombe pendant la saison humide (novembre - mars), au cours de laquelle se produisent les crues. Le tableau n° 02 montre que, à partir du mois d'avril, la pluviométrie mensuelle descend à moins de 100 mm, permettant ainsi la mise en culture des décrues. Cette période correspond avec la descente de la nappe phréatique. Ces deux saisons très marquées sont visibles dans un diagramme ombrothermique illustré par la figure n° 01.

Tableau n° 3 : La moyenne des températures et des précipitations de 2009 à 2011.

Mois	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Précipitations	389,5	317,5	291,5	67,5	31	57	5	2	1,5	12	179	496,5
Températures	20	25,2	20	19,8	18,4	17,2	17,4	18,6	19,4	20,6	21	20,4

Source : Service météorologique d'Ampanandrianomby Antananarivo, 2014

Figure n° 1: Diagramme ombrothermique durant les années 2009 à 2011.



Source : Service météorologique

D'après cette figure n° 01, on constate que la température est importante presque toute l'année. Elle atteint son niveau maximum de 25°C en février et un minimum de 17°C en

juillet. À partir du mois d'octobre jusqu'au mois de mars, la température est généralement supérieure à 20°C. Cela explique que l'élévation importante de température coïncide avec la saison pluvieuse de la zone. Comme dans la partie Nord-Ouest de Madagascar, en été austral, le district de Port-Bergé est arrosé par des précipitations importantes. Ces dernières tombent presque tous les après-midi et sont accompagnées souvent d'éclairs et de tonnerre. Cette précipitation provoque des fois une grande inondation, surtout dans les zones basses (*baiboho*) où elle ravage différentes sortes des cultures. D'autant plus que, pendant le passage des cyclones, les cultures sont détruites. Cette destruction des cultures fait surgir la diminution du rendement agricole. Du mois d'avril jusqu'au mois de mars, la quantité pluviométrique ne cesse de diminuer considérablement. Cependant, des pluies fines (crachins) sont encore très importantes au mois de juillet. Ces crachins sont éphémères : C'est pourquoi cette région ne reçoit presque aucune forme de pluie à partir du mois de juillet jusqu'au mois de septembre [cf. figure n° 02].

1.2.2 Zone à sol alluvionnaire et riche en cours d'eau

Les plaines alluviales, qui ont fait l'objet de la présente étude, s'étendent le long des fleuves Bemarivo, Anjobony et Sofia. Désignées à Madagascar sous le terme de « baiboho », ces plaines comportent des sols fertiles, composés principalement d'alluvions légères à forte teneur en mica, provenant de décapage en amont des sols plus ou moins fertilisés sur le socle granitique. L'instabilité des apports provoque une grande hétérogénéité granulométrique des dépôts.

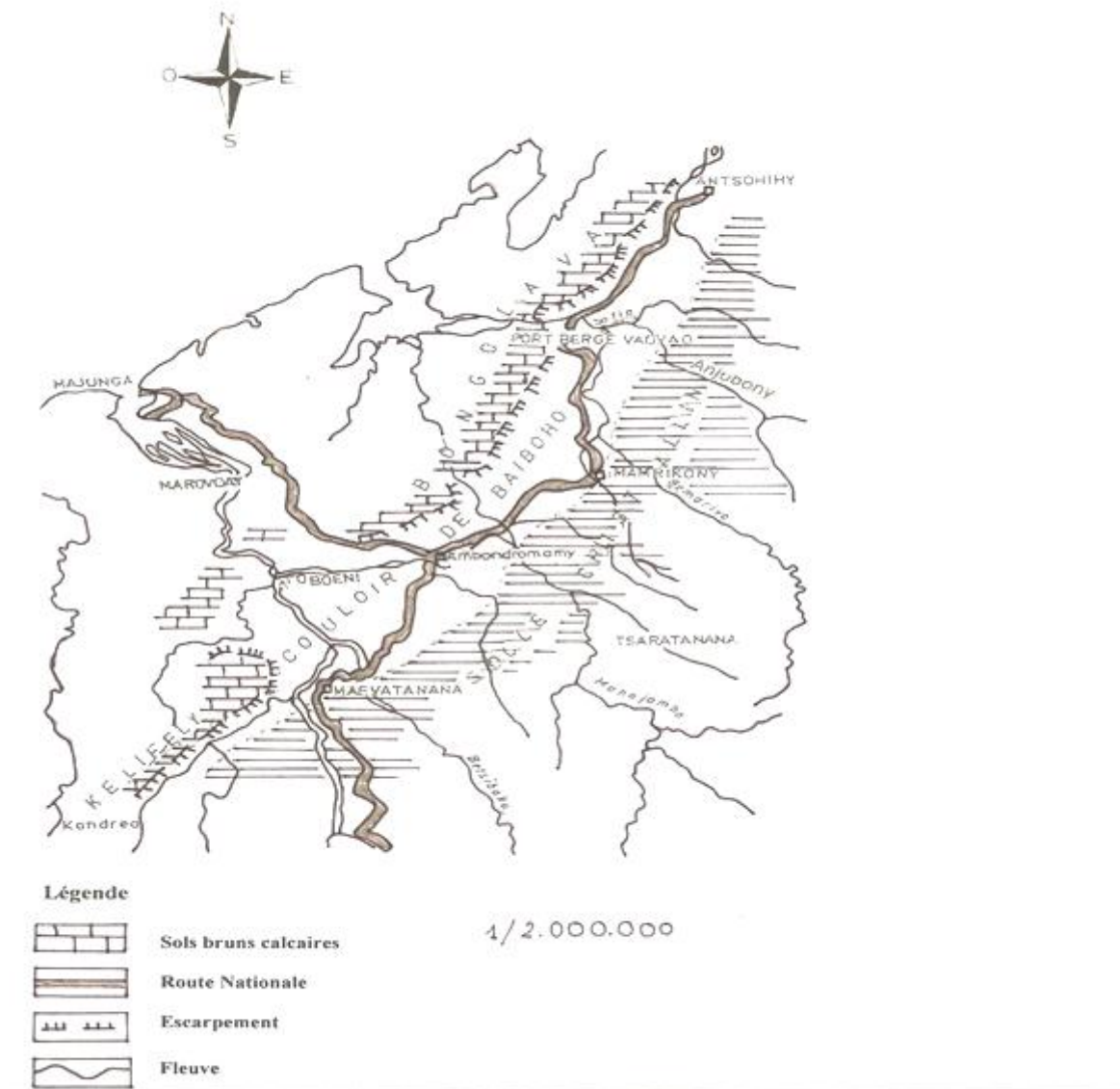
Par conséquent, Port-Bergé dispose de plusieurs textures de terrain cultivé. L'existence de ces terrains hétérogènes permet de percevoir leur vocation quand on les examine du point de vue de leurs caractéristiques pédologiques. Ces terrains peuvent également être classés en fonction de leur situation topographique. De ce fait, les « *baiboho* » sont des terres alluviales des vallées, lesquelles peuvent être inondables et non inondables.

Les terres inondables sont les bas « *baiboho* », exploitables seulement en cultures de décrue pendant la saison sèche. Par contre, les terres non inondables sont les hauts « *baiboho* », exploitables aussi bien pendant la saison de pluies que pendant la saison sèche. L'analyse des conditions de production repose ainsi, d'une part sur les possibilités d'irrigation, si cela existe et, d'autre part sur le niveau de la nappe phréatique permettant une alimentation hydrique normale des cultures.

Les analyses faites par les responsables de l'agriculture attestent que le « *baiboho* » est relativement fertile. Cette fertilité est naturellement entretenue et renouvelée par les

apports alluvionnaires déposés par les crues. Les sols sont d'aptitudes culturales variables. Selon leur texture, ils conviennent à la culture industrielle ou à d'autres cultures et surtout la riziculture. Cela ne constitue pas un inconvénient, bien au contraire, car il s'agit d'une caractéristique qui conduit naturellement à la réalisation de la production diversifiée.

Croquis n° 2 : Couloir de Baiboho



Source : LAPAIRE J.P. (1976) : Madagascar revue de Géographie n°29, p. 118.

La région de Port-Bergé est très riche en hydrologie. Le régime irrégulier des fleuves Bemarivo, Sofia et Anjobony, descend des Hautes Terres en traversant le couloir dépressionnaire de *baiboho*. Il entraîne des crues parfois très fortes de Décembre à Mars et un début d'étrange de Mai à Septembre. Les fleuves situés dans le District de Port-

Bergé, descendent du socle. A la sortie des plateaux, ils font des coudes vers l'Ouest. A la périphérie de Port-Bergé, la Sofia est grossie de Bemarivo¹ et de l'Anjobony. Ils se jettent enfin dans la baie de Mahajamba. Ces écoulements apportent des matériaux grossiers et des matériaux fins. Les matériaux grossiers constituent les bourrelets de berges, les matériaux fins se déposent dans les plaines des « *baiboho* ».

Le fleuve Bemarivo fertilise les zones de plantations du secteur de Port-Bergé I et II. Par contre, l'Anjobony et la Sofia drainent et servent les plaines de Leanja. La Sofia contribue, pour sa part, à alimenter les zones de productions de la section d'Ambalafaminty. Bemarivo donne des effets très sensibles, parce que, sans plateau, les inondations ont une dimension suffisante. Nous avons des terrains marécageux où confluent les fleuves Sofia, Anjobony et Bemarivo où les plaines alluviales s'étendent à peu près parallèle à la côte. En outre, cette région comprend de nombreux cours d'eau, des étangs et des lacs qui favorisent les sols hydromorphes des plaines alluviales : les lacs sont souvent peu profonds. Dans toutes ces plaines, l'inondation est attendue et vivement souhaitée par les paysans producteurs. En saison de pluies, toutes ces eaux augmentent de volume et inondent toutes les zones de plantation, les « *baiboho* » dans le District de Port-Bergé. Les terrains de culture se trouvent ainsi enrichis par les apports d'alluvions. Cela annonce une bonne récolte future (coton, riz arachide ...). En plus, les crues importantes de ces fleuves assurent une bonne humidification des sols, due notamment à la recharge de la nappe phréatique.

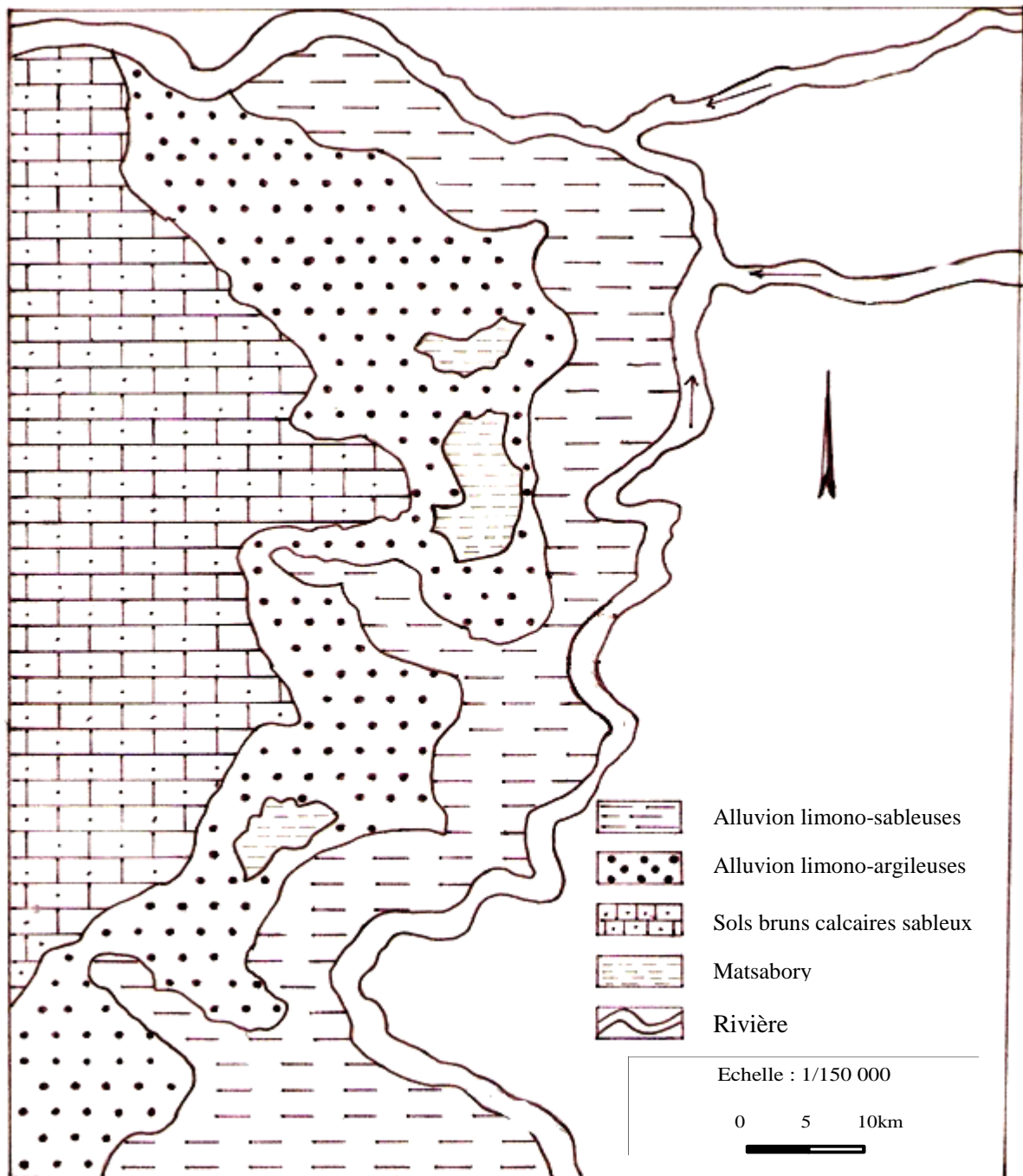
Photo 1: Fleuve de Bemarivo vers l'amont



Source : Cliché de l'auteur

¹Le fleuve de Bemarivo se trouve plus proche de la ville de Port-Bergé, comparé avec les fleuves Sofia et Anjobony

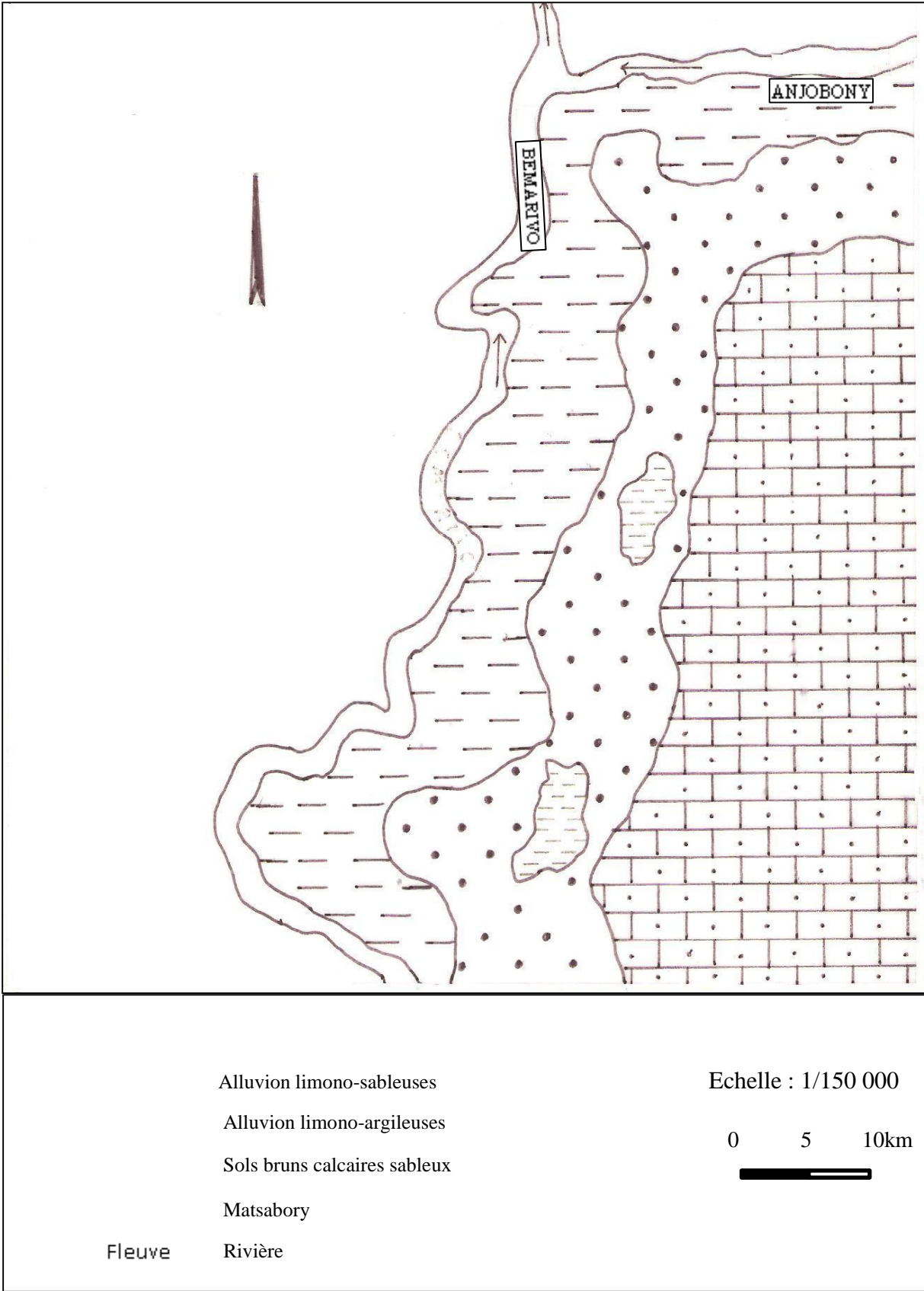
Croquis n° 3 : La plaine sur la rive gauche de Bemarivo



Source : Auteur, novembre 2015

Cette zone de plantation se trouve dans le secteur de Port-Bergé I, comportant ainsi six sections: la section d'Anahidrano II, la section d'Ampombibitika, la section d'Antsambalahy, la section de Tsarahasina, la section d'Ambodimanga II et la section d'Ambalafaminty.

Croquis n° 4 : La plaine sur la rive droit de Bemarivo



Source : Auteur, novembre 2015

Cette grande plaine se situe également à l'Est de la ville de Port-Bergé. Elle est limitée: au Nord par, le village d'Analarotra et au Sud, par le village d'Amparihikely. A l'Est, elle est limitée par le village d'Ambanjabe et prend fin, à l'Ouest, le long du fleuve Bemarivo dont Port-Bergé taloha est le centre focal de plantation.

La plaine s'étend sur la direction Nord-Sud, c'est-à-dire du village d'Amparihikely jusqu'au village d'Analarotra, formant une étendue du « *baiboho* ».

Plus à l'Est, elle est dominée par des glacis d'épandages qui se présentent sous forme de vastes surfaces en pente douce et régulière, couvertes d'épandages sableux provenant de l'érosion des reliefs qui les commandent. C'est le domaine d'élection de ruissellement en nappe pendant la saison de pluie. La végétation est la savane arbustive ou arborée. Les sols ferrugineux tropicaux rouges ou jaunes sont plus ou moins humifères suivant la couverture végétale. Les réserves en éléments fertilisants sont moyennement faibles.

Plus à l'Ouest, sur les levées alluviales, les sols sont limono sableux, limono argileux sur les « *baiboho* » et argilo limoneux sur les dépressions marginales dont la fertilité est dépendante des apports des crues. Cette plaine est alors utilisée pour les cultures de décrue, parmi lesquelles celles du coton et tabac sont les plus pratiqués.

1.2.3 La couverture végétale à dominance de savane.

La flore de notre zone d'étude est constituée par des savanes et forêts de 268 000 ha, une zone de pâturage de 24700 ha et des mangroves de 18 000 ha sur la bordure littorale. On observe un potentiel forestier relativement important sur le plan écologique. Les palissandres « *Dalbergia* » représentent 20% des espèces forestières.

Cependant la moitié des forêts se trouve sur des pentes supérieures à 15% où elles jouent un rôle de protection contre l'érosion. Entre 1987 et 1993, la couverture forestière est passée de 49% à 38%, ce qui démontre une forte pression d'exploitation et défrichage².

On trouve 5 grandes catégories de bois dans le District de Port-Bergé. Les bois d'ébénisterie fine et de grande valeur est de 24% du total de bois de la zone (Voir Tableau n° 04). Les bois de 5^{ème} catégorie sont les plus nombreux avec un taux de 37%.

² Eugène ANDRIAMINO : PROJET DE FERME PILOTE D'APICULTURE A PORT-BERGE, Juillet 1999, Pp 06

Tableau n° 4 : Les 5 catégories de bois du District de Port-Bergé :

Catégorie commerciale	Description	Espèces	% de représentation
<i>Bois de première catégorie</i>	Ce sont des bois précieux	Camphrier, bois de santal	Presque disparu de la zone
<i>Bois de deuxième catégorie</i>	Ce sont de bois d'ébénisterie fine ou de grande valeur	Bois de rose, ébènes, palissandre	24%
<i>Bois de troisième catégorie</i>	Ce sont des bois de charpente, d'embarcation, de menuiserie, de charbonnage, de traverses	Pin et eucalyptus	20%
<i>Bois de quatrième catégorie</i>	Ce sont de caisserie et de menus d'usage		19%
<i>Bois de cinquième catégorie</i>	Ce sont des bois de chauffage ou à charbon		37%

Source : Service des Eaux et forêts du district de Port-Bergé, décembre 2011

1.3 Port-Bergé : une population jeune, concentrée en milieu rural et dans le secteur primaire

Dans l'ensemble, les 84% de la population active de Port-Bergé se consacrent à l'activité agricole. Le reste dispose des revenus monétaires provenant de l'activité extra-agricole. Ils se répartissent comme suit : les 4% sont des commerçants ; les 8% sont des fonctionnaires ; les artisans représentent 1%, enfin les 3% de la population restent en chômage³. En ce qui concerne l'agriculture, les Tsimihety [79%] et les immigrants assurent cette exploitation. Il est évident qu'une telle situation sonnerait le glas de la filière agricole en compromettant rapidement la production puisque les travaux sont faits à la main.

1.3.1 La population jeune: dynamisme naturel et migratoire

La population est l'ensemble des individus coexistant à un moment donné et délimité selon le critère d'appartenance (territoire, nation, ...).L'étude de son dynamisme comporte deux branches ; l'évolution naturelle et la migration.

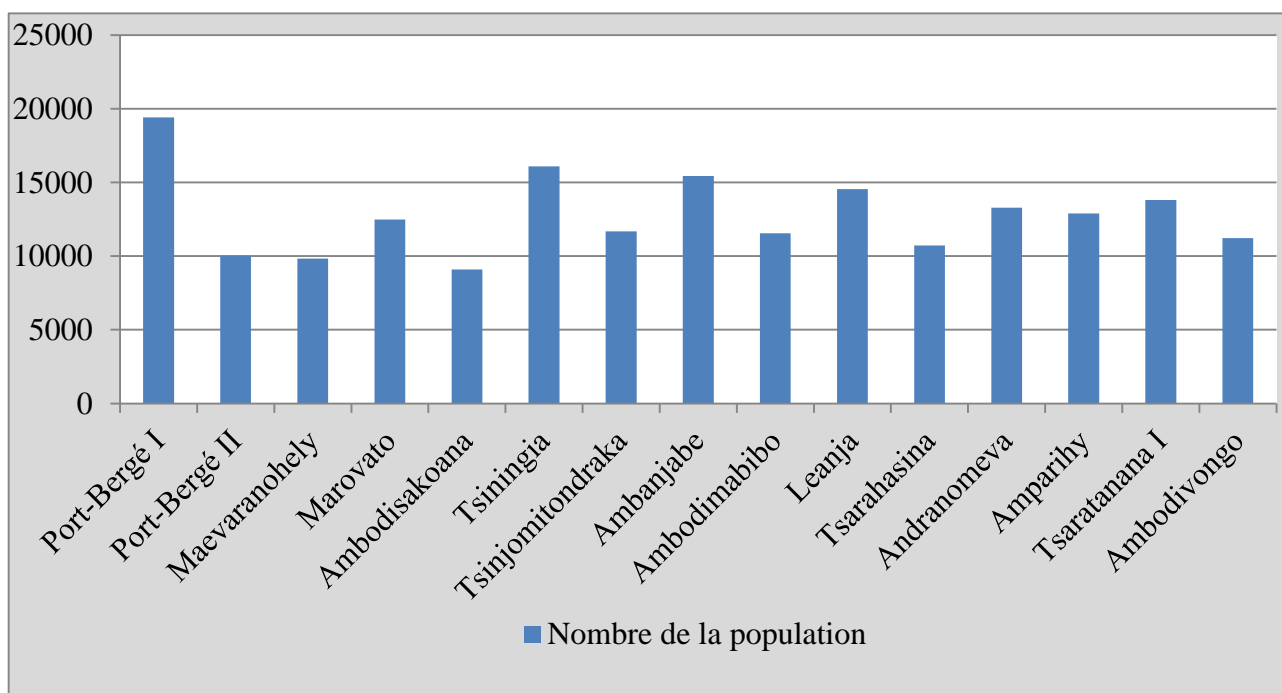
³ Monographie du district de Port-Bergé (2010)

Tableau n° 5: Nombre de la population dans le District de Port-Bergé par Commune

Communes	Nombre de la population
Port-Bergé I	19410
Port-Bergé II	10029
Maevaranohely	09828
Marovato	12477
Ambodisakoana	09101
Tsiningia	16089
Tsinjomitondraka	11676
Ambanjabe	15439
Ambodimabibo	11540
Leanja	14555
Tsarahasina	10724
Andranomeva	13290
Amparihy	12901
Tsaratana I	13802
Ambodivongo	11232
Total	192093

Source : Adjoint District de Port-Bergé 2010

Figure n° 2 : Répartition de la population de Port-Bergé par Communes



Source : Tableau n° 05

D'après le Plan Communal du Développement, population active correspond à 53% de la population totale dont le nombre ne cesse de croître à l'échelle de toutes les communes. Cette croissance démographique reflète l'importance de l'agriculture qui occupe une grande

surface dans le District de Port-Bergé. Elle est donc considérée comme la principale ressource économique du District.

L'étude du mouvement de la population est essentielle pour la démographie et comporte deux branches : le dynamisme naturel (naissance, décès) et le dynamisme migratoire (migration de la population). Le mouvement naturel fait l'objet de son solde naturel, c'est-à-dire, naissance et décès, pour une année donnée. La natalité a un effet positif sur la taille de la population. Elle dépend des comportements des femmes en âge de procréer et de l'effectif de ces femmes. Et la mortalité intervient à tous les âges des individus, mais principalement aux âges des enfants et de la vieillesse.

D'après l'étude historique de cette région, nous avons trouvé une migration interne, c'est-à-dire, une migration dont les lieux d'origine et de destination se trouvent tous les deux compris à l'intérieur d'un même territoire. La population y est venue s'installer pour deux raisons suivantes : l'une attirée par cette vaste zone non occupée à vocation pastorale et l'autre par la fertilité de la zone pour la culture de rente et l'existence de nombreux marécages à vocation rizicole. Mais actuellement, le mouvement de migration tend à diminuer et se fait d'une manière saisonnière.

Ayant un fort trait rural, les habitants du district sont, à 90 % environ, constitués des ruraux. La population urbaine est concentrée au niveau de chef-lieu de district. Le taux d'urbanisation reste encore faible et n'excède même pas les 15 % (Monographie de district de Port-Bergé, 2010). La partie la plus peuplée est la région Est du district, vient ensuite celle du moyen Ouest.

Tableau n° 6: Le taux d'urbanisation

Communes	Population Urbaine	Population Rurale	Taux d'Urbanisation (%)
Port-Bergé I	19110	-	10,70
Les 14 Communes Rurales restantes	-	159390	-
Ensemble district	19110	159390	10,70

Source : Adjoint District de Port-Bergé 2010

Le taux d'urbanisation de l'ensemble de ce district est assez faible. En réalité, il n'y a pas de véritable ville. Seul le chef-lieu de district de Port-Bergé I présente des taux d'urbanisation supérieurs à 10,70 %. Il est doté des infrastructures sociales et économiques qui permettent d'accueillir le plus grand nombre de population. A noter que les seules

activités florissantes dans les villes sont celles dans les sociétés et les diverses Entreprises, le petit commerce, l'épicerie et l'artisanat.

Tableau n° 7: Répartition de la population par classe d'âge et sexe

Classe d'âge	Urbain		Rurale		Ensemble	
	M	F	M	F	M	F
0-4	1131	1353	11618	12530	12749	13883
5-9	1020	1256	10020	10313	11040	11669
10-14	980	1100	99695	10004	10675	11114
15-19	915	935	7847	8695	8762	9593
20-24	840	850	7618	8019	8458	8869
25-29	784	817	6504	6876	7288	7643
30-34	621	780	6012	5430	6633	6210
35-39	590	575	5406	5171	5996	5746
40-44	464	421	3614	3598	4078	4019
45-49	415	392	2705	2240	2935	2632
50-54	398	304	2520	1988	3103	2292
55-59	379	260	1750	1639	2129	1899
60-64	286	192	1306	1198	1592	1390
65-69	245	125	1010	1061	1255	1186
70-74	197	101	681	573	878	674
75-79	141	85	622	551	763	636
80 et plus	106	52	373	280	479	332
Ensemble	9512	9598	79301	80089	88813	89387

Source : Adjoint District de Port-Bergé 2010

La population moins de 15 ans se chiffre à 82778, soit 46 % de la population total. Le district de Port-Bergé est caractérisé par une population très jeune. Plus de 45 % d'habitants ont moins de 15 ans. Ce qui traduit une réelle expansion démographique due essentiellement à la forte fécondité que connaît la zone. La charge familiale est assez pesante.

Au niveau sanitaire, la région dispose d'un centre hospitalier de district (C.H.D1) et de six maternités et de 19 centres de soin de base. Le soin de la santé publique est réalisé par le personnel soignant suivant : 03 médecins publics, 03 médecins privés, 05 sages-femmes, 13 infirmiers d'état et 15 aides sanitaires. La sécurité est assurée par : 02 brigades de la gendarmerie constituées d'un effectif de 45 gendarmes, soit un gendarme pour 5744 habitants ; un commissariat de police avec un effectif de 30 agents de police, soit un policier pour 400 habitants (ville de Port-Bergé) ; 730 quartiers mobiles, soit environ un quartier mobile pour 200 habitants.

1.3.2 Activité économique orientée dans le secteur primaire

La diversité des cultures manifeste la pratique de la polyculture. Mais la culture du riz est prépondérante. Toutefois, les contraintes climatiques représentent un certain handicap

dans le développement de cette région. La superficie cultivée dépend surtout de l'abondance de l'eau. Pour la campagne 2008, avec une moyenne des précipitations de 800mm, l'insuffisance hydrique est beaucoup plus ressentie. C'est pourquoi 53,90% seulement des terres cultivables sont cultivés. Dans le district de Port-Bergé, le riz constitue la base alimentaire des paysans. Mais en cas de nécessité (soin sanitaire, scolarisation, habillement,...), il est devenu un objet commercialisé. Alors que pendant la période de soudure, les paysans s'orientent vers les cultures sèches (manioc, maïs, patate douce,...), d'où la pratique de cette polyculture.

Tableau n° 8: Les principales productions (Campagne 2008)

Produits	Superficie cultivable (ha)	Superficie cultivé (ha)	Production (t)	Rendement (t/ha)
Riz	2400	1394	3600	2,5
Manioc	600	350	3500	10
Maïs	400	300	900	03
Arachide	300	100	150	1,5
Lojy	250	50	50	01
Coton	100	20	30	1,5
Tabac	150	50	50	01
TOTAL	4200	2264	8280	20,5

Source : C.S.A- Port-Bergé, 2008

Concernant la riziculture proprement dite, les systèmes de production se rattachent à d'autres activités agricoles. C'est donc grâce à l'aptitude culturale causée par l'élévation de la température annuelle, les paysans pratiquent une double culture, à savoir la culture de saison et celle de contre saison [*varyjeby*].

Les cultures sèches, comme le manioc, le maïs et la patate douce, constituent le second type d'alimentation de la population. Outre le riz, ces cultures sont de loin les cultures vivrières sèches les plus répandues.

À propos des cultures de rente, le coton, le tabac et l'arachide sont les plus pratiquées par les paysans. Le tabac, à cycle végétatif court, est semé en avril, transplanté de la mi-mai à fin juin. Il se développe de juillet en octobre. Les principaux opérateurs du coton dans le district sont CCB, HASYMA. Leur domaine d'action s'étend au sein du district. Ils prennent en charge l'encadrement et les dépenses occasionnées pour les cultures et le traitement jusqu'à l'achat des produits. Le coton est une culture de décrue. Il a un cycle de 5 mois et réclame 40 jours de travail pour 01ha. La HASYMA⁴ et la CCB⁵ prennent en charge l'encadrement, les frais de cultures, la collecte et l'achat des produits.

⁴ HASYMA : Hasy Malagasy

L'agriculture est la seule activité économique pratiquée dans la zone d'étude qui entre dans le professionnalisme : utilisation des techniques modernes. Les pratiques de la pêche et de l'élevage restent encore traditionnelles. La pêche continentale et en eau douce occupe une place de choix dans le district de Port-Bergé assure les 35 % des produits. Avec Mampikony, ces deux districts renferment près de 70 % des plans d'eau intérieurs permanents et fournissent environ 65 % de la production de poissons d'eau douce de toute la zone.

L'artisanat se limite à la pratique de petits métiers au niveau de la famille. C'est un métier complémentaire aux principales activités (agriculture et élevage). Mais il peut aussi subvenir aux besoins financiers des artisans.

En somme, le district de Port-Bergé dispose des caractères physiques bien particuliers. Cette particularité se reconnaît par l'élévation importante de la température, ainsi que par la répartition presque régulière des pluies estivales. C'est ainsi que les activités des paysans sont basées sur le secteur primaire. Dans cette agriculture paysanale, les cultures vivrières accaparent une place primordiale. Mais grâce à la culture de rente, beaucoup de paysans s'intéressent à l'économie d'échange, constituant l'objectif majeure de la production industrielle.

⁵ CCB : Culture Cotonnière de la Bemarivo. Une filiation de la COTONA d'Antsirabe, actuellement non fonctionnelles

CHAPITRE II : ETUDE THEORIQUE ET CONCEPTUELLE DE LA FILIERE COTON

1.1 La filière coton : Du contexte mondial au contexte régional

1.1.1 Historique du cotonnier

Le cotonnier (genre *Gossypium*, famille des Malvacée) est un arbuste originaire de l'Inde cultivé dans de nombreux pays chauds pour les fibres qui entourent les graines à maturité du fruit. L'appellation du coton remonterait, d'après de nombreux auteurs, en sanscrit « Karpasa-i » lui-même apparenté au grec « Karpaso » et au latin « Carbasus ». Le mot désignait un tissu fin généralement en lin. Cette observation est aussi valable pour le mot arabe « Qutun » ou « Kutun » dont descend le mot coton, « Cotton » des anglo-saxons. [<http://www.snv.jussieu.fr/bmedia/textiles/01-coton-historique.htm>]

On compte une trentaine d'espèces sauvages et quatre espèces cultivées : *Gossypium arboretum*, *Gossypiumherbaceum* (coton dit indien à fibres épaisses et courtes), *Gossypiumbarbadense* (coton Egyptien à fibres longues et fines), *Gossypiumhirsutum* (espèces la plus couramment cultivée à fibres de taille moyenne). Suivant les pays, la plante est plus ou moins arborescente mais c'est le cotonnier herbacé (50-60 cm) qui donne les plus belles fibres. Les fleurs possèdent des corolles de couleur ivoire à cinq pétales. Les fruits sont des capsules ovoïdes à quatre ou cinq loges contenant chacune de six à douze graines. Les graines sont recouvertes de longs poils unicellulaires (jusqu'à trente à quarante millimètres) d'aspect soyeux qui commencent à pousser dès la fécondation et constituent les fibres de coton formées de cellulose quasiment pure. On distingue deux types de fibres : des grandes fibres (soies ou liners), et des poils plus courts (duvet ou linters). Ces fibres sont utilisées pour la fabrication de coton hydrophile, de fil ou d'étoffe. [<https://fr.wikipedia.org/wiki/Coton>.]

1.1.2 Situation mondiale de la filière coton

Après la Chine et l'Inde, les États-Unis sont le troisième plus grand producteur de coton au monde, et le principal exportateur. L'une des évolutions majeures de ces dix dernières années est l'essor de la Chine, qui est devenue le principal importateur de coton avec une part des importations mondiales prévue à 36% en 2012-2013. Cependant, les importations de la Chine pourraient baisser au cours des années à venir si le gouvernement décide de libérer une partie de ses importantes réserves nationales. Le Bangladesh, la Turquie, l'Indonésie et le Vietnam arrivent ensuite, avec une part de marché cumulée de 30% des importations attendue en 2012-2014, en augmentation par rapport aux 28% d'il y a cinq ans,

suite à la hausse de leur consommation. En revanche, la part du Pakistan est passée de 10% en 2007-2008 à 2% en 2012-2013 suite à la baisse de sa consommation, mais est repartie à la hausse avec 5% en 2014-2015 [ICTSD, 2013].

En Afrique, avec 3 752 tonnes, la Tanzanie demeure le premier producteur africain (63,6% de la production totale), en hausse de 11%, et avec des rendements les plus élevés (317 kilos/hectare). Elle est suivie par le Burkina Faso (14,7%), l'Ouganda (11,9%), le Bénin (7,2%), le Mali (2,2%), le Sénégal (0,4%) et Madagascar (0,1%). Alors que Madagascar est devenue en 2013/14 le septième producteur africain de coton bio, l'Éthiopie devrait très bientôt rejoindre le club, quelque 4 600 hectares de terre étant en reconversion. Toutefois, Textile Exchange anticipe une légère baisse de la production africaine de coton bio pour 2014/15.

1.1.3 Situation de la filière coton à Madagascar.

La culture cotonnière a été pratiquée à Madagascar bien avant l'époque coloniale. Dans l'Ouest et dans le Sud du pays, on fabriqua à petite échelle des tissus avec les fibres de cotonniers que les différentes vagues d'immigrants avaient introduits de l'Afrique et de l'Inde. L'extension de la culture du coton était effectuée pour la première fois au début du siècle (1903-1906) sur la côte Ouest puis, à nouveau, de 1926 à 1933 dans la région du lac Alaotra s'avérée infructueuse. A la suite d'essais satisfaisants conduits depuis 1950 par l'IRCT (Institut de Recherche sur le Coton et la fibre Textile) et avec l'intervention de la CFDT (Compagnie Française pour le Développement des Fibres Textiles) en 1955 par l'utilisation d'insecticides de synthèse que la culture cotonnière Malagasy a pris vraiment un démarrage effectif. Elle est limitée dans un premier temps à la culture pluviale ou irriguée principalement dans le sud pour s'étendre par la suite au Nord-Ouest.

Au cours des années 1960, la culture cotonnière en décrue sur les alluvions des grands cours d'eau dans la province de Mahajanga (Bemarivo, Sofia, Kimangoro, Mahajamba, Kamoro, Betsiboka) et dans la région d'Ambilobe (alluvions du Mananjeba, delta du Mahavavy) sont ajoutées. En 1966, la culture de décrue prendra une grande extension dans le district de Port-Bergé après la mise en place d'une route permanente entre Port-Bergé et Mampikony. Le coton est tout d'abord cultivé dans le district de Mampikony et la culture s'intensifiait ensuite dans le district de Port-Bergé.

Bien que Madagascar ne soit pas un grand producteur du coton, il est placé aux cinquante-neuvième places des pays mondial et dix-huit sur trente-sept pays producteur d'Afrique. [FAO 2015].

1.1.4 Situation de la filière coton à Port –Bergé

Le coton tient une grande place dans l'amélioration des conditions de vie des ménages de la population. Les revenus dégagés de la culture du coton et les appuis en matière de services agricoles, mais également les ristournes perçues ont des effets positifs sur l'agriculture et sur la vie économique et sociale.

Chaque année, HasyMa offre un revenu prévisible et régulier pour les planteurs : le prix d'achat du coton graine et des intrants est fixé au début de la campagne et ne fluctue pas contrairement aux autres produits agricoles. Rien qu'en 2006, 3,3 milliards d'Ariary de revenus ont été distribués aux planteurs.

Sur le plan de la création d'emplois : la production cotonnière malgache touche environ 45 000 personnes (dont 7500 planteurs), et participe à la création de 30 000 emplois ruraux ; et de la distribution des revenus, outre les planteurs, la filière utilise au moins 500 salariés permanents et des saisonniers recrutés durant les campagnes de culture.

1.1.5 Autres atouts

Malgré les difficultés actuelles, le coton peut se développer grâce à l'existence de plusieurs facteurs plus ou moins favorables, entre autres, sa culture est avantageuse grâce à :

- un ensemble de situations agro-écologiques permettant la pratique de trois systèmes de culture : culture irriguée, culture pluviale et culture de décrue ;
- la présence de 16 zones géographiques sur l'ensemble du pays, du Nord au Sud, pouvant servir de base à une nouvelle délimitation pour l'extension et l'intensification de la culture ;
- le potentiel remarquable dans la zone Nord/Nord-Ouest où dominant des dépôts alluvionnaires dont la fertilité naturelle renouvelée périodiquement n'est plus à démontrer ;
- l'existence d'un paysannat mobilisable en cas d'amélioration des conditions de production et de rémunération ;
- la présence d'organisations paysannes encore fragiles mais pouvant s'engager progressivement dans la gestion de services à leurs membres (approvisionnement en intrants, fonctions commerciales,...) ;
- la reprise possible des activités de production par les privés, moyennant les soutiens techniques et financiers nécessaires ;
- l'existence d'un potentiel de Recherche avec la présence de la FOFIFA, et la collaboration étroite avec les organismes locale (CSA, CFPA, PROSPERER)

- l’existence du réseau HASYMA/DAGRIS d’encadrement/conseil aux producteurs et à leurs organisations,....
- l’existence d’un secteur aval intégrant tous les segments (filature/confection), et d’une demande régionale et internationale en produits issus du coton,....

1.2 Présentation du projet de recherche

1.2.1 Motivation du choix du thème.

Nous sommes attirés par ce sujet vu à l’importance de l’activité agricole dans notre pays. Puisqu’on parle de la culture d’exportation dans le district de Port-Bergé, en tant qu’activité rurale pratiquée par beaucoup de paysans dans ce district, elle tient une place importante dans le développement économique de Madagascar. Après avoir passé et fait une décente sur terrain dans notre zone de recherche pendant quelques années, nous avons constaté que la production de la filière cotonnière sait une baisse totale.

En effet, vers le déclin économique de ce secteur il y a quelque années (depuis 2004 jusqu’à nos jours) en d’autre terme « la période de silence de la société HASYMA ».

Comme nous le savons tous, le produit cotonnier fait partis des nécessités quotidiennes des êtres humains ne citons quel vêtement, le coton pharmacie, soins de visage, huile, etc...).

Enfin, étant originaire de la région et aussi paysans, il est important pour nous de contribuer à l’amélioration de l’économie régionale.

Dans cette optique même que, nous avons opté à travailler dans ce domaine pour que le district de Port-Bergé fait partis des villes miroirs économiques de Madagascar en matière du coton.

1.2.2 Problématique

Dans le temps où nous vivons actuellement, la filière coton perte en force, face à cela la question se pose : « **Comment peut-on relancer cette filière dans le district de Port-Bergé de la région Sofia** » ?

1.2.3 Hypothèses

Face à cette question nous avançons des hypothèses comme étant des réponses provisoire comme :

- le bon choix de semence
- l’intervention de l’Etat joue un rôle très important.

- le lacement de partenariats publics / privé (PPP) pour attirer les investissements.
- création des infrastructures comme entreprises textiles, zone franche.
- contributions financières au service des impôts et taxes.
- coopération des paysans (cultivateur du coton)

1.2.4 Méthodologie

Quant à la méthodologie, nous sommes à la mesure de répondre à la question « comment ? » C'est la phase dont nous allons parler de la procédure que nous allons passer afin de réaliser ce présent travail. Ainsi la première chose à faire est de choisir le thème et puis effectuer une descente sur terrain dans le but d'observer la réalité et recueillir les données dans notre zone d'étude. Nous passons par deux types d'observations, qui sont en effet : observation directe (enquêter les paysans) et observation indirecte auprès des administrations concernés (Ministre) et aux anciens directeurs de cette société (HASYMA ou Hasy Malagasy) pour savoir la cause de cette période de silence de filière cotonnière.

1.2.5 Objectifs

A part de ce que nous venons de mentionner dans notre motivation du choix du sujet, les objectifs de cette présente étude porteront sur l'intention de :

- la relance de la filière cotonnière dans le district de Port-Bergé.
- augmenter le revenu des paysans.
- développement de l'activité industrielle orientée vers l'exportation
- Intégrer l'industrie cotonnière dans ce district pour que les habitants aient leur part de travail (poste)
- contribution au développement de la filière dans la commune.

1.2.6 Résultat attendus

Une fois les (perspectives) que nous proposons sont mises en œuvres, à savoir l'intervention de l'Etat qui joue un rôle très important dans ce relacèrent, d'ici 5 ans nous aurons :

- implantation des industries textiles.
- Le non arrêt de l'activité agricole de la part des paysans.
- Beaucoup de gens retrouvent du travail d'où la diminution de taux de chômage.
- La caisse de l'Etat s'augmente (revenu, impôt).

- Enfin, on peut dire que Port-Bergé contribue activement dans l'économie de Madagascar aussi bien à l'égard des habitants qu'à celui de l'Etat.

1.3 Définition de quelques concepts clés de l'étude.

1.3.1 Concept de la filière agricole.

Un produit consommé est le résultat d'action d'une chaîne de personnes qui produisent, transforment, transportent, vendent et consomment. Ces étapes constituent la filière d'un produit.

La filière est l'ensemble constitué par succession de plusieurs stades de fabrication d'un produit reliés par des flux d'échanges⁶.

L'actualisation du concept de la filière agroalimentaire s'oriente d'une part, sur l'analyse économique en s'autonomisant comme science autour du paradigme⁷ de rationalité substantive et suprématie du marché comme format de coordination entre les agents acteurs de la filière. D'autre part, elle a pour objet, le développement de l'économie expérimentale en tenant compte de l'histoire, de l'espace, et de la technologie qui pourtant structurent aussi les coordinations humaines⁸.

Selon GOLDBERG (1957), l'industrialisation de l'activité agricole, tant au niveau de processus de production du genre mécanisation et intensification qu'au niveau de la transformation (agroalimentaire), conduit les économistes à mobiliser les canevas initiés en économie industrielle pour représenter les structures de l'agro-industrie et évaluer le rôle de l'agriculture dans l'économie. A cet égard, la filière agroalimentaire explique, facilite la représentation et la démonstration de la pertinence de notre sujet. Il met certainement en relation le rôle de la filière coton à la dynamique de l'économie urbaine et rurale ainsi que le développement local.

De façon très large, le travail de Lauret et Perez (1992)⁹ a mis l'accent sur l'orientation des travaux, le processus de coordination et les jeux d'acteurs pour optimiser les gestions de la qualité et de la quantité de production ainsi que celles du risque, du flux tout au long de la filière.

⁶ LAPEZE Jean, EL Kadiri Nacer, LAMRANI Nouzda, element d'analyse sur le developpement territorial, aspects théorique et empiriques, Ed Le Harmattan, Paris et Rabat, 2007, p 385

⁷ Paradigme, choix de problème étudié et ses techniques propres à leurs études

⁸ Actualisation du concept de la filière agricole et agroalimentaire, Ludovic, Temple, FredericLaneon, ed presses l'ISMED Paris 2011 p 517 p9 p10

⁹Actualisation du concept de la filière agricole et agroalimentaire, Ludovic, Temple, FredericLaneon, ed presses l'ISMED Paris 2011, p26 p27 p28

Si nous nous référons à notre zone d'étude, deux éléments nous conduisent à nous recourir au concept développé par ces deux chercheurs. D'abord, la qualité et la quantité de la production y constituent un des problèmes qui met en péril les équilibres des interactions entre les maillons de la filière. Ensuite l'instabilité des prix du coton et le manque de professionnalisme de certains acteurs constituent une menace pour le bon fonctionnement de la filière

En effet, d'après ces chercheurs, la coordination des travaux et le mode de fonctionnement de tous les acteurs sont primordiaux pour la vitalité et la relance de la filière. La formulation des politiques de développement dans les pays nouvellement indépendants pose de façon simultanée la question de la transformation des systèmes productifs et celle de l'articulation entre l'agriculture et le reste de l'économie. Dans un contexte où des données statistiques sont insuffisantes et peu fiable, la filière va devenir un outil privilégié d'aide à la décision publique selon GRIFFON (2002). Elle sera en particulier mobilisée pour analyser la forte croissance des marchés alimentaires urbains et les mobilités d'insertion des agricultures vivrières dans l'économie industrielle avec les travaux de sociologie sur l'organisation des marchands et ceux de l'approche de courant géographique d'échanges. Il semble que c'est à peu près égal et compatible du cas de la filière coton à Port-Bergé. La culture, la production cotonnière sont traditionnellement considérées comme une culture additionnelle et de subsistance pour les paysans. Tandis qu'aujourd'hui, dans la partie urbaine elles apparaissent comme un produit d'échange plus ou moins organisé et fonctionnel. Nombreux sont les acteurs tissés par la professionnalisation de cette filière. A la campagne, la valeur traditionnelle joue un rôle sur la vitalité et l'omniprésence de la culture du coton mais plus approché à la ville, ce sont les flux et circuits ainsi que le commerce qui en sont les priorités. En tout cas, la solidité d'une politique cotonnière conforme, fiable et à jour vis-à-vis des cours mondiaux est indispensable pour la relance de la filière.

1.3.2 La filière agro-alimentaire

Après une recension des principales méthodes utilisées pour l'analyse de filières agroalimentaires, les auteurs proposent un cadre élargi déduit du concept de chaîne globale de valeur proposé par Gereffi, en insistant sur la nécessité de procéder à une caractérisation économique quantifiée et à une étude diachronique de la filière. Ce cadre théorique et méthodologique est ensuite appliqué au cas de la filière coton à Madagascar. Si le consommateur gagne en diversité de produits, la performance économique sectorielle ne

semble pas assurée du fait de déficits informationnels et managériaux et la vulnérabilité de la filière paraît élevée en raison d'une forte dépendance externe.

Dans le champ agricole et agroalimentaire, l'analyse de filière est initiée, dès les années 1950, par R.A. Goldberg dans un ouvrage fondateur intitulé « A Concept of Agribusiness » (Goldberg and Davis, 1957)³. A l'origine, ce concept désignait plutôt des filières ou un ensemble de filières. Ainsi Goldberg (Goldberg, 1968) étudia les filières du blé, du soja et des agrumes. Aujourd'hui, il semblerait que le terme "Agribusiness" soit utilisé pour désigner principalement les activités des firmes travaillant pour le marché de l'agriculture (agrofourmiture). Les recherches de Harvard ont porté plus sur les flux reliant les différents éléments des filières que sur les agents de ces filières, faisant bien apparaître les séquences de valeur ajoutée et la distance de plus en plus grande séparant l'agriculture, "cœur technique" de l'agri business, et les marchés finaux.

Selon R.A. Goldberg, « l'approche [commodity system, ou filière en français] englobe tous les participants impliqués dans la production, la transformation et la commercialisation d'un produit agricole. Elle inclut les fournisseurs de l'agriculture, les agriculteurs, les entrepreneurs de stockage, les transformateurs, les grossistes et détaillants permettant au produit brut de passer de la production à la consommation. Elle concerne enfin toutes les « institutions », telles que les institutions gouvernementales, les marchés, les associations de commerce qui affectent et coordonnent les niveaux successifs sur lesquels transitent les produits. » (Goldberg, 1968). Cette définition n'a pas pris une ride.

1.3.4 La notion de bassin de production.

L'agriculture s'est concentrée dans de vastes bassins de production, ce qui a entraîné un recul de la polyculture. La concentration des activités agricoles concernent les régions concentrant les potentialités les plus fortes : fertilité des sols, platitude des reliefs.

On distingue plusieurs grands bassins de production. Pour le cas de bassin de production à Madagascar, la culture du coton est localisée dans deux zones: le Nord-Ouest et le sud-ouest de Madagascar. En 1996, la production se situait aux environs de 27 500 tonnes, production obtenu sur une superficie de 24 766 ha, soit un rendement moyen de 1 110 kg/ha. La culture du coton est en fait concentrée dans les provinces de Mahajanga et de Tuléar.

1.3.5 La filière

L'approche filière consiste généralement à raisonner le développement rural en centrant l'analyse sur un produit donné. En général, cette approche est liée à des produits

d'exportation (coton, café, cacao, riz...), mais peut aussi servir à mieux connaître l'écoulement de produits vivriers.

La filière est un groupement cohérent et opérationnel d'agents économiques qui ajoutent de la valeur à un produit ou à un groupe de produits. La filière comprend différents intervenants et partenaires qui pratiquent des activités économiques de production, de commercialisation et de transformation.

De manière spécifique, on entend par "filière de production" l'ensemble des agents économiques qui contribuent directement à la production, puis à la transformation et à l'acheminement jusqu'au marché de réalisation d'un produit.

Alors, le concept de filière a été imaginé par les économistes industriels pour faire référence à un ensemble d'activités liées dans un processus de production-transformation-distribution d'un bien ou d'un service. Les travaux fondateurs remontent à l'entre-deux guerres mondiales (Mason, 1939) et ont donné naissance à une branche des sciences économiques appelée Industrialorganization (économie industrielle en français), développé dans le cadre de la théorie SCP (Structure-Comportement- Performance), dont la formalisation la plus aboutie est due à Scherer (Scherer and Ross, 1990). L'économie industrielle appliquée à l'analyse de filière a fait l'objet de développements au sein de 3 courants théoriques : la micro-économie standard qui mobilise des outils mathématiques sophistiqués (Laffont et Moreaux, 1991), l'économie et la stratégie industrielle (Julien et Marchesnay, 1997) dont le représentant le plus connu est M. Porter (Porter, 1993) et enfin l'économie néo-institutionnelle, dont le courant principal est la théorie des coûts de transaction (Williamson, 1975), et dont l'une des branches, l'économie des conventions (Boltanski et Thévenot, 1987, Eymard-Duvernay, 1989) est proche de la sociologie des organisations. Pour être complet dans cette fresque épistémologique, il convient de mentionner la théorie des systèmes imaginée par les biologistes (vonBertalanffy, 1968) et ensuite transposée dans le domaine de l'économie et de la gestion (Lemoigne, 1977), même si ces travaux relèvent plus d'une méthode que d'une théorie. Ces différentes approches apparaissent aujourd'hui beaucoup plus complémentaires que concurrentes et exclusives, en dépit de vigoureuses polémiques académiques. En effet, la filière est un objet complexe qui appelle une analyse nécessairement multidisciplinaire pour déboucher sur des validations empiriques robustes. Ce foisonnement, à la fois sémantique, paradigmatique et instrumental, conduit, encore aujourd'hui, à l'absence d'une méthode d'analyse de filière unifiée et reconnue dans le monde académique.

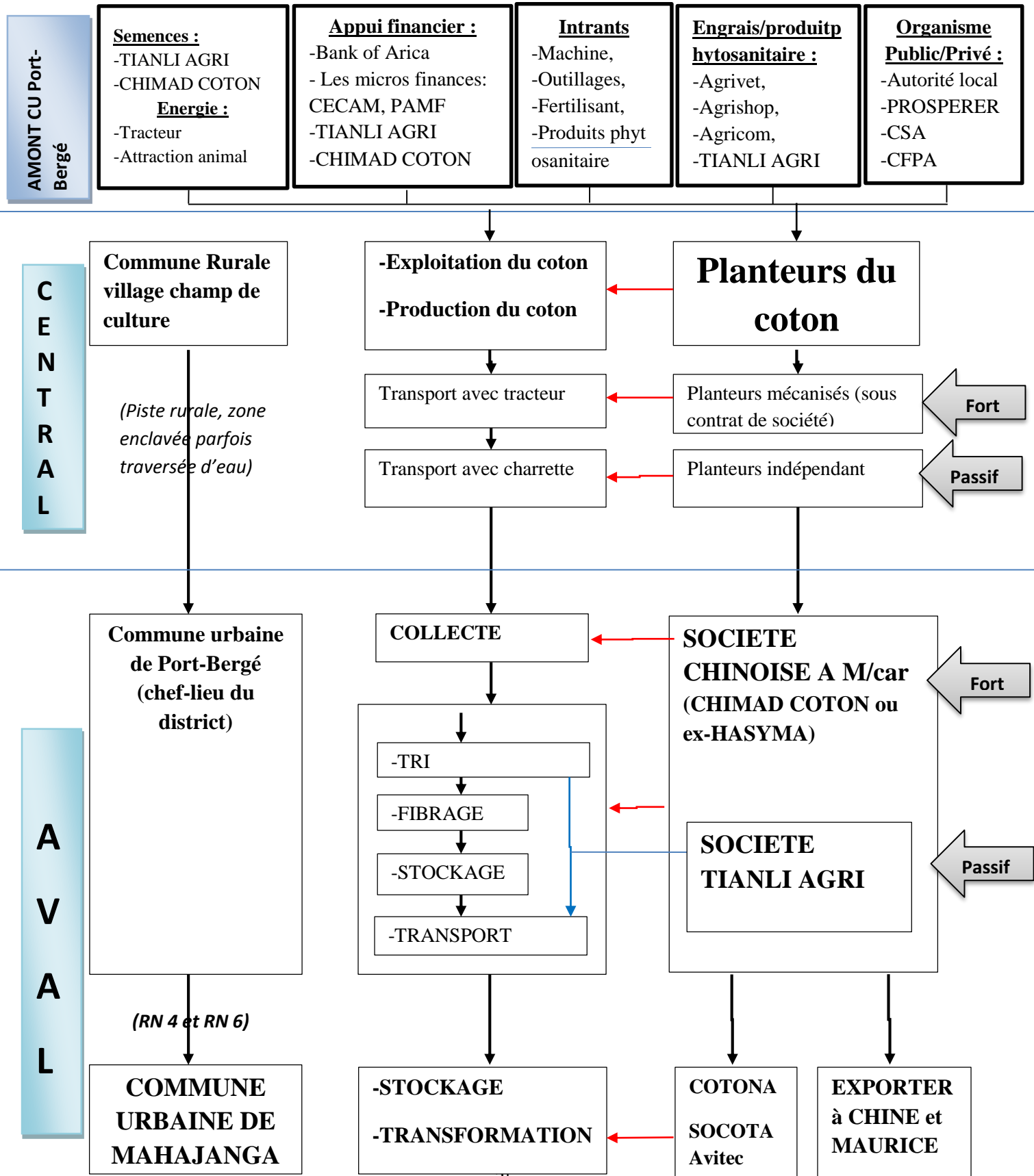
Il nous semble néanmoins que le cadre méthodologique dénommé Global Value Chain Analysis (Chaîne Globale de Valeur), dont l'un des promoteurs est G. Gereffi (Gereffi and Korzeniewicz, 1994) est une tentative intéressante pour fédérer sinon unifier les approches. En effet, la CGV, d'une part intègre les approches socio-politiques de la production et du marché (Granovetter, 1985), qui apparaissent de plus en plus prégnantes dans l'organisation des filières et, d'autre part, prend en compte la dimension géostratégique de la mondialisation. Par mondialisation (ou globalization en anglo-américain), on entend ici : internationalisation croissante des échanges de toute nature (commerce de biens et services, mouvements de capitaux, flux humains et informationnels), accompagnée d'une réorganisation de l'espace territorial à l'échelle mondiale. Comme l'a fort bien démontré S. Berger (Berger, 2005), cette réorganisation se fait à 3 niveaux : macro-économique (les accords gouvernementaux multilatéraux), méso-économique (les filières) et micro-économique (les entreprises) et s'inscrit dans le contexte général de la libéralisation économique. L'analyse de filière appliquée au système agroalimentaire, dans la perspective historique de la mondialisation, constitue la trame contextuelle, théorique et empirique.

DEUXIEME PARTIE :
LE COTON : UNE FILIERE EN DECLIN DANS LE DISTRICT DE
PORT-BERGE

Cette partie comporte deux chapitres essentiels, dont le premier montre la présentation de la filière et relate les itinéraires techniques à la culture cotonnière et le deuxième chapitre expose son déclin.

CHAPITRE I : PRESENTATION DE LA FILIERE COTON DU DISTRICT DE PORT-BERGÉ

Figure n° 3: schéma de flux general du coton de port-bergé



Ce schéma nous montre l'existence de la filière coton à Port-Bergé. Il nous présente également les acteurs forts et passifs de la filière dans cette localité. Ainsi la situation actuelle de cette filière accompagnée par la présence des difficultés des infrastructures de communication de la zone parfois traversées d'eau. Il résume aussi la caractéristique de la filière coton du district. En amont, se situent les services d'appui au niveau des intrants. Parmi les organismes privés et publics, quelques-uns œuvrent dans la vulgarisation des techniques de la culture cotonnière et d'autres opèrent dans le domaine de financement. Les maillons centraux constituent les forces motrices de la filière coton compte tenu de leurs activités productrices. Pourtant, l'augmentation de la production et le développement économique du district dépendent de l'amont et de l'aval. En aval, les sociétés, les opérateurs économiques interviennent dans la commercialisation.

1.1 Organismes intervenants de cette filière

1.1.1 Historiques de la société HASYMA

Avant 1975, la promotion de la filière coton a été assurée par la société CFDT (Compagnie Française pour le développement des Fibres Textiles) appuyée par la recherche, menée à l'époque par l'IRCT (Institut de Recherche sur le Coton et les Fibres Textiles). La CFDT appliquait un système d'encadrement et de production impliquant fortement petits producteurs, sociétés de production et industries de transformation et de tissage. [MAEP 2005].

La dénomination ou raison sociale « HASYMA » a été donné par l'Etat Malagasy après la nationalisation en septembre 1978. L'Etat était donc devenu l'actionnaire unique après une prise de contrôle assez « brutal » sur la CFDT (Compagnie Française pour le développement des Fibres Textiles). Avant ce premier changement de contrôle, le capital de la société était de 600 000,00 Ariary. Ensuite, il est passé à 1 200 000 000,00 Ariary. La société était donc une société d'économie mixte qui jouit du statut et des droits des sociétés anonymes. Pendant cette période, beaucoup de société nationalisée ont échoué et une grande partie d'entre eux étaient présent dans le Sud-Ouest malgache.

La société était donc une société d'économie mixte qui jouit du statut et des droits des sociétés anonymes. Au milieu des années quatre-vingt-dix, la HasyMa a subi les conséquences de la politique de l'Etat Malgache sur l'ajustement structurel. Cependant, contrairement aux autres sociétés ayant appartenu à l'Etat, la privatisation de la HasyMa n'a été effectuée qu'en 2005. Avant d'aboutir à cette opération, des bruits de fonds courraient déjà au sein de la société à partir de 1998 sur sa privatisation. La CFDT est devenue DAGRIS.

La société était donc rachetée par DAGRIS (Développement des Agro-industries du Sud) en 2005. Cette dernière est contrôlée par l'Etat Français qui détient la majorité des actions. Cependant, l'Etat malgache a gardé une part dans le capital lui permettant d'être informé des décisions stratégiques et de siéger à l'Assemblée Générale. 10% du capital de la HasyMa était contrôlé par l'Etat Malgache. Psychologiquement, le fait que la HasyMa ayant appartenu à l'Etat français avant d'être nationalisée puis « récupérée » par ce dernier engendre des tensions et des conflits d'intérêts latents et refoulés qui sont diplomatiquement masqués.

Au début de l'année 2008, le groupe DAGRIS a été à son tour privatisé. Il a été racheté par des consortiums internationaux à savoir, le groupe GEOCOTON. Stratégiquement, l'Etat français a gardé une part (13,7%) qu'il a confiée à l'AFD (Association Française pour le Développement). La suite logique de cette opération est donc la filiation de la HasyMa au groupe GEOCOTON.

En Juillet 2011, après le litige entre la BOA et la HASYMA, la CMC (Chine Madagascar Coton) avait acheté le site de Port-Bergé et de Tuléar.

Pour la cinquième fois, après la CFDT, l'Etat Malgache, le Groupe DAGRIS, le groupe GEOCOTON et enfin la CMC, la HasyMa a changé de propriétaire.

Tableau n° 9 : Répartition du capital de la société cotonnière Malgache depuis 1954 jusqu'aujourd'hui.

Année	Actionnaire	Répartition du capital	
		Etat Malgache	CFDT
1954 - 1978	CFDT	-	-
1979 - 2004	HASYMA	62 %	38 %
2005 - 2007	Groupe DAGRIS	10 %	90 %
2008 - 2010	Groupe GEOCOTON	Groupe Géocoton	Groupe Dagriss
		86,3%	13,7%
A partir de 2011	CHIMAD Coton	-	-
	TIALI AGRI	-	-

Source : TIANLIAGRI

Avant la privatisation, le siège de la HasyMa était à Antananarivo. Ensuite il a été déplacé à Toliara pour assurer une bonne « gouvernance de proximité », c'est-à-dire pour être plus près des planteurs. Notons que le portefeuille d'activité de la HasyMa est majoritairement reparti dans le Sud-ouest de Madagascar.

Cependant, Hasyma a gardé une antenne à Antananarivo. Cette présence dans le capital malgache lui assure une proximité auprès des différents acteurs du milieu. En effet, le siège social des institutions financières telles que les banques et les assurances sont à Antananarivo. Souvent, la négociation financière auprès des institutions locales (Toliara, Ambilobe, Antsohihy et Port-Bergé) se heurte à la limitation des pouvoirs accordés à ces agences. En effet, les besoins de la Hasyma sort du cadre conventionnel accordé par ces agences à cause de sa situation risquée. De ces faits, les banques et les assurances locales sont obligées de se référer à son siège, ce qui pénalise le dossier en termes de procédure administrative et le retour d'information pour la négociation.

En outre, les sièges des partenaires commerciaux de la Hasyma sont tous installés à Antananarivo et à Antsirabe.

La Hasyma possède aussi de trois centres situés dans la partie Nord de Madagascar. À Majunga, la société possède une usine mais suite aux besoins urgents de fonctionnement, elle a été démonté et transféré à Port-Bergé afin de pouvoir vendre les terrains. Cependant, la vente n'a pas été réalisée car les offres de prix s'avéraient largement inférieur.

L'antenne de Port-Bergé et d'Ambilobe assurent également l'engrenage des cotons graines récoltés dans les zones Nord. Ces deux centres sont doté respectivement d'une usine d'égrenage ayant une capacité potentielle totale de 67 tonnes de coton graine par heure.

Tableau n° 10 : Capacité d'égrenage des usines

Indicateur	Toliara	Port-Bergé	Ambilobe	Total
Capacité d'Egrenage/heure	60	42	25	127

1.1.2 La situation actuelle de la société « HASYMA »

Pour stimuler la production cotonnière, l'État malgache a privatisé la société cotonnière HASYMA et la société textile SUMATEX. En ce moment, ces compagnies sont à la main des investisseurs asiatiques plus précisément japonais et chinois.

L'État a choisi pour la privatisation de HASYMA, la cession d'une partie importante de ses actions soit 51,98% du capital de la société. La finalisation de cette privatisation a eu lieu le 07 octobre 2004. La Société DAGRIS (Développement des Agro-industries du Sud) qui était déjà un actionnaire minoritaire de HASYMA, est l'adjudicataire de l'appel d'offres et détient actuellement 90% des actions de HASYMA. Suivant le cahier des charges, elle devait

céder 10% de ses actions aux producteurs, or elle s'est engagée à céder aux coton cultures et opérateurs nationaux jusqu'à 40% des actions pour donner une place importante aux producteurs dans la nouvelle société. Les objectifs à court terme de la société HASYMA privatisée sont :

- l'augmentation de la production cotonnière qui passera de 14 000 tonnes pour la campagne 2004 à 23 650 tonnes pour la campagne 2005;
- un prix d'achat du coton graine incitatif aux producteurs dès la campagne 2005 ;
- la modernisation des usines d'égrenage et des matériels de classement ;
- le renforcement des Organisations de cotonculteurs pour leur permettre de jouer un rôle important en tant qu'actionnaires de la Société.

1.2.2 Les autres sociétés concernant après la privatisation de la société HasyMa

Intéressée par la filière cotonnière, la société TIANLI AGRI est l'une des sociétés qui interviennent dans le marché, en concurrence avec la société CHIMAD COTON et DRAMCO, dans la zone de Port-Bergé et ses alentours. Allons découvrir cette société, en présentant ses identités, son organisation et son fonctionnement interne, et enfin ses objectifs.

La société TIANLI AGRI Madagascar est composée de deux Antennes, dont l'une qui s'occupe de la zone sud se trouve à Tuléar, et l'autre pour la zone nord se situe à Port- Bergé. Bien que la zone sud soit plus vaste que la zone nord, chaque Antenne a la même structure d'organisation, et applique les mêmes procédures de fonctionnement. Ainsi, le fonctionnement de la société est assuré par une équipe de direction, des techniciens logistiques, des techniciens administratifs et des techniciens cultureux.

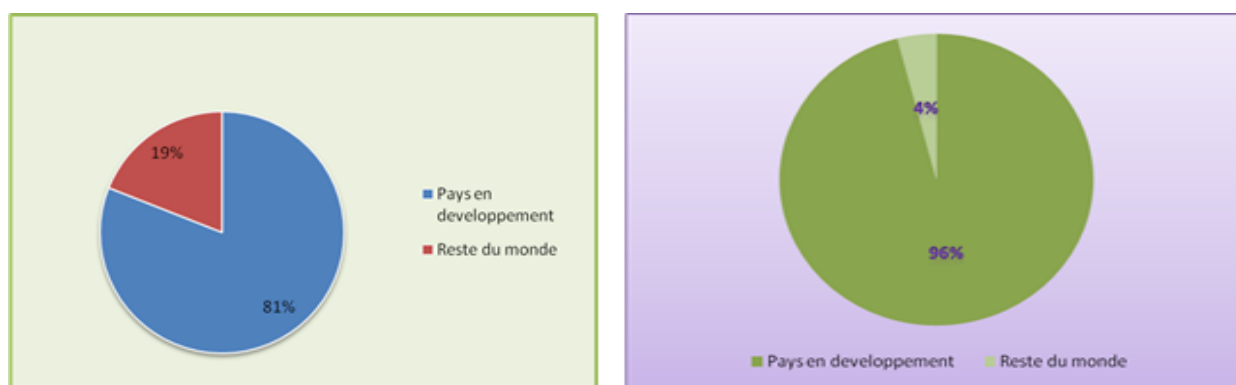
N'étant que des simples zones de production, les Antennes disposent d'autonomie restreinte, concernant les décisions techniques et les décisions financières relatives à leur fonctionnement. Toutes les décisions pouvant affectées considérablement la rentabilité globale des activités de la société nécessitent l'accord préalable d'un membre de l'équipe de direction. Chaque demande d'autorisation se fait généralement par e-mail, mais pour les décisions qui devront être prises en urgence, les communications par téléphone suivent, afin d'accélérer le processus de prise de décision. L'organigramme suivant nous illustre l'organisation structurelle de la société, et décrit les responsables hiérarchiques correspondants.

1.2.3 Les principaux pays importateurs, producteurs et exportateurs mondial du coton

Avec un prix dépassant la moyenne historique de ces dernières années, la production et le commerce du coton ont subi des changements de taille. Les pays en développement jouent un rôle de plus en plus important dans la production, la circulation et la filature du coton. En 2012-2015, les pays en développement³ seront à l'origine de la majorité de l'utilisation de coton (96%) ainsi que de ses importations (97%) et sa production (81%), alors qu'ils ne représentent que 52% des exportations mondiales. Les pays en développement sont en compétition avec les pays développés comme les États-Unis, l'Australie et la Grèce sur les marchés d'exportation. Ils ne forment pourtant pas un groupe homogène.

En effet la Chine, l'Inde, le Brésil et la Turquie jouent un rôle plus important sur le marché que la plupart des pays les moins avancés (les producteurs africains de coton et quelques pays asiatiques consommateurs de coton). Ces petites économies ne représentent que 5% de la production mondiale de coton, 11% des exportations, 5% de l'utilisation et 10% des importations.

Figure n° 4 : Production mondiale du coton **Figure n° 05 : Utilisation mondiale du coton**



Source : CCIC

Figure n° 5 : Exportation mondiale du coton **Fig n° 07 : Importation mondiale du coton**



L'une des évolutions majeures de ces dix dernières années est l'essor de la Chine, qui est devenue le principal importateur de coton avec une part des importations mondiales

prévue à 36% en 2012-2015. Cependant, les importations de la Chine pourraient baisser au cours des années à venir si le gouvernement décide de libérer une partie de ses importantes réserves nationales. Le Bangladesh, la Turquie, l'Indonésie et le Vietnam arrivent ensuite, avec une part de marché cumulée de 30% des importations attendue en 2012-2015, en augmentation par rapport aux 28% d'il y a cinq ans, suite à la hausse de leur consommation. En revanche, la part du Pakistan est passée de 10% en 2007-2008 à 2% en 2011-2012 suite à la baisse de sa consommation, mais est repartie à la hausse avec 5% en 2012-2015.

1.2 Les systèmes de production de la filière coton dans le district de Port-Bergé

1.2.1 La mode d'exploitation de la culture coton

Entant que société possédant un large terrain cultivable, et contribue en domaine de développement rural, HasyMa travaille étroitement avec paysans producteur du coton depuis la production jusqu' à la commercialisation.

Au niveau de taxation ; HasyMa a payé une taxe appelée la TVA (Taxe sur la Valeur Ajoutée) qui est incluse dans le prix du coton revendu (après achat aux paysans) soit à l'exportation, soit aux entreprises franches, mais éprouve d'importantes difficultés à la récupérer. La TVA de 20 % est prélevée sur les ventes du coton graine. C'est HasyMa qui paie cette taxe pour le compte des producteurs, ce qui revient à une baisse équivalente du prix d'achat aux producteurs qui doivent en fin de compte payer cette taxe. Il semble que ce soit la seule filière où les producteurs paient la TVA. Le tableau suivant résume les différentes taxes actuellement prélevées et leur taux.

Tableau n° 11 :Les droits de douane sur les intrants

Produit	Droits de douane	TVA
Pesticides	5%	-
Engrais boraté	5%	-
Autres engrais	00	-
Fongicides/Herbicides	5%	-
Coton graine	-	20%

Source : HASYMA

La société HasyMa participe également à la structuration du monde rural (690 groupements villageois). La culture de coton offre des avantages que n'offrent pas toujours les produits vivriers à savoir un revenu monétaire régulier, l'accès à crédit des fertilisants et pesticides.

Elle prend part aussi à la vulgarisation auprès des planteurs sur les itinéraires techniques visant l'amélioration des rendements (travail mécanique du sol, utilisation des engrais et pesticides) et ayant pour effet de développer parallèlement les autres cultures (bénéfices des engrais sur les rotations culturales). Elle favorise notamment aussi la professionnalisation du monde rural :

- création de Groupements Villageois (G.V) et d'unions de planteurs
- système de marchés autogérés, qui responsabilise les planteurs en procurant un complément de revenu.

1.2.2 La période et la saison de culture.

A Madagascar, le coton est cultivé sous trois conditions de cultures (pluviale, irriguée, décrue). A Port-Bergé, le coton est cultivé en deux période : pluviale et en décrue. Les performances de chaque type de culture sont présentées dans les tableaux ci-après.

Tableau n° 12: Performance de chaque type de culture

Régions	Type de culture	Variétés cultivées	Rendement moyenne (t/ha)
Sud-ouest	Pluvial	Guazuncho	0,6
Sud-ouest	Irrigué	D.388-8M	0,8
Nord-Ouest	Pluvial Décrue	Guazuncho ; D.388-8M, G18, PIMA	1,5

Source : HASYMA

Tableau n° 13 : Calendrier cultural dans le Nord-ouest et Port-Bergé

Région Nord-ouest, Port-Bergé	CALENDRIER : Culture de décrue											
	Nov.	Dé c.	Jan	Fév.	Mars	Avr	Mai	Juin	Jt	Août	Sept	Oct
Saison de pluie												
Défrichage												
Travail du sol												
Semis												
Sarclage												
Traitement												
Récolte												
Destruction cotonniers												
Egrenage et commercialisation												

Source : HASYMA

1.2.3 Les itinéraires techniques de la culture cotonnière du Port- Bergé

1.2.3.1 Préparation du lit de semence

Une préparation du sol adéquate est essentielle à la production du coton. Les méthodes de préparation varient considérablement en fonction du climat, de la nature du sol, de la végétation, du relief et du degré de motorisation. La démarche méthodologique la plus adoptée lors de la préparation du sol est citées ci-après.

1.2.3.2 Les défrichements

Cette étape est nécessaire car les arbres, les arbustes et les mauvaises herbes se nourrissent au détriment des cotonniers, font l'ombrage qui gêne au bon développement des plantes et abrite à la fois les insectes nuisibles. Les broussailles et les lianes sont encore éliminées et les essences sont élaguées afin de laisser passer la lumière. Qui se réalise sous deux formes soit sur savane soit sur forêt.

Sur savane : Au niveau des savanes, les hautes herbes sont généralement extirpées à la houe, étendues sur le sol, brûlées ou mises en andains lorsqu'elles soient bien séchées. Les quelques arbustes existants sont coupés à une hauteur de 50 à 60 cm.

Sur forêt : En région forestière, le défrichage est beaucoup plus laborieux. Une fois le sous-bois coupé à la machette, les arbres sont coupés à la hache. Après quelques mois, l'abattis est plusieurs fois livré au feu pour éliminer un maximum de matière ligneuse. Les semis ou plantations se font ensuite entre troncs demi-calcinés. Le débardage et l'essouchage qui exigent de gros efforts ne se font qu'au fur et à mesure des possibilités. Les champs forestiers sont par conséquent toujours forts encombrés au cours des premières saisons culturales.

Photo 2 : Défrichage avant labour



Source : Cliché de l'auteur, 2015

1.2.3.3 Labour

Le labour se fait à l'aide d'une charrue (charrues à socs et versoirs, charrues à disques, charrues rotatives...) tirée par les bœufs pour l'aérer et en éliminer le reste des mauvaises herbes avant de planter. En général, deux ou trois jours après le défrichage, les paysans commencent tout de suite le labour pour profiter de l'humidité du sol. Comme le cotonnier exige les terres profondément ameublées et rassises, le labour doit être profond. La profondeur du labour doit être comprise entre 20 et 30 cm.

Cette étape est généralement menée avec 2 charrues à la suite et certains planteurs multiplient le nombre de charrue à l'hectare pour accélérer la mise en place de la culture.

Après avoir labouré, le sol est ensuite hersé, il consiste à pulvériser les mottes de terre afin d'obtenir un excellent lit de semence. Et réalisé plus tard deux jours après labour.

Photo 3 : Labour



Photo 4: Hersage



Source : Cliché de l'auteur, 2015

1.2.3.4 Choix, préparation des semences et semis

Pour avoir des résultats fiables, il faut choisir des variétés pures, bien adaptées aux conditions culturales et répond aux caractères suivants :

- les grains provenant des capsules de la première récolte (graines lourdes bien traitées) ;
- Reproduit fidèlement les caractéristiques parentales dont la pureté variétale : 95 % ;
- Propre : pas de débris végétaux, pas de brisure, pas de graines attaquées par insectes (l'impureté ne doit pas dépasser 5%) ;
- Les graines sont bien mûres, bien pleines ;
- Taux de germination : 90% ; avec énergie de germination de : $\leq 80\%$.

Juste avant le semis, les semences ont été triées et traitées à l'aide d'un pesticide terricole pour prévenir l'attaque des insectes terricoles et maladie fongique. On prendra comme par exemple : Carbosulfan (Carbosulfan, Currater, Furadan) : 30g = 12 – 15 Kg de semences ; Semho-TL : 25g = 12 Kg de semence

La date de semis dépend des facteurs climatiques. En général, de préférence après la première pluie entre 20 à 40mm de hauteur c'est-à-dire avant les grosses pluies qui se situent entre 15 Octobre et 15 Décembre

Lorsque le sol a été préparé, le terrain est piqueté afin de marquer l'écartement entre les lignes. Les semis s'effectuent en poquets, c'est-à-dire plusieurs graines sont semées simultanément au niveau d'un trou d'accueil effectué à la houe.

Le nombre idéal de graines à semer par poquet est en fonction du pouvoir germinatif des semences. Même en cas de triage et de protection des semences (soit 6 à 8 graines par poquet) à une profondeur de 5 cm environ et avec densité de plantation : 56 000 plantes par hectare. En général, les cultivateurs ont tendance à placer un trop grand nombre de graines par poquet. Cette habitude présente plusieurs inconvénients : elle accroît la concurrence entre les jeunes plantules de cotonnier qui ont tendance à filer ; elle complique le démariage des plantules ; elle augmente les risques des fontes des semis et la consommation des semences.

Pour le poids moyen de 100 graines de coton non délitées varie entre 10 et 12 g. Pour un semis exécuté à une densité moyenne de 60000 poquets par hectare, soit à un écartement de 0,80m x 0,25m, avec cinq graines par poquets, il faut compter de 20 à 25kg de semences par hectare. Les agriculteurs ne respectent que rarement la règle de cinq graines par poquet, 30 à 35 kg de semences leurs sont généralement distribués pour les semis d'un hectare.

1.2.3.5 Entretien

Cette phase tient une place importante dans la culture cotonnière ; car sans entretiens appropriés le rendement serait nul ou totalement réduit. La première étape consiste au remplacement des manquantes (ressémiss), au démariage ; Ensuite à la lutte contre les ravageurs (insectes) et les maladies.

Ainsi on procède au sarclage ; le premier sarclage a lieu au moment du démariage et est associé à un buttage des plantes. Le second a lieu en début de floraison. Le sarclage est réalisé, à l'aide d'Angady et manuellement sur les lignes, 2 à 3 semaines après la levée des plants. Pour la réalisation de cette tâche fastidieuse, la parcelle est habituellement divisée en secteurs égaux, distribués aux différentes personnes employées.

Photo 5: Sarclage avec l'angady.



Source : Cliché de l'auteur, 2016.

1.2.3.6 Moyens utilisés pour la défense de culture

Dans la culture cotonnière, le parasite est très virulent. Sans traitement approprié, la production serait nulle. C'est pourquoi, le programme de pré-vulgarisation de la HasyMa s'était concentré sur la recherche entomologique et la mise au point de traitements efficaces contre les différentes maladies.

Les planteurs utilisent des méthodes diverses pour essayer de maintenir la population des maladies et des insectes au niveau le plus bas. Pour cette opération, ils utilisent des insecticides et des pulvérisateurs à dos de 16 litres.

Photo 6: Traitement avec Pulvérisateur à dos



Source : Cliché de l'auteur, 2016.

1.2.3.7 Les rendements et la production agricole

Bien que Madagascar ne soit pas un grand producteur de coton, il est placé au 51^e rang sur 87 pays au niveau mondial et 18^e sur 37 au niveau pays Africains en 1999 (F.A.O., 2001).

La production cotonnière de Port-Bergé est placée au premier rang sur les trois sites de production de la HasyMa qui se trouve dans le Nord-Ouest de Madagascar. Le tableau suivant nous donne des informations sur la production du coton graine dans le Nord-Ouest pendant huit ans (2000 jusqu'en 2007).

Tableau n° 14 : Evolution de la production cotonnière dans la région Nord-Ouest

Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Production (t)	15 404	16 898	2 847	6 720	5 966	3 423	3 585	3 196
Superficies (ha)	9 748	10 364	2 565	5 676	5 056	3 302	2 889	2 554
Rendement	1.58	1.63	1.11	1.18	1.17	1.03	1.24	1.25
Effectif des planteurs	9 742	10 106	2 793	6 834	7 481	4 914	4 687	4 152

Source : HASYMA

Dans le Nord-Ouest, la production était de 15 404 tonnes en 2000. Elle est montée à 16 898 tonnes en 2001 à cause du prix (420 Ar/kg) jugé intéressant par les producteurs. La baisse brutale de la production en 2002 (2 847 tonnes) est due au retard du paiement des planteurs en 2001, à la crise politique et à des difficultés de trésorerie de la HasyMa. Puis une reprise est constatée en 2003 (6 720 tonnes). A partir de 2004, on observe une légère diminution et n'est jamais remonté jusqu'en 2007.

1.3 Les secteurs amont et aval de la filière

1.3.1 Le secteur amont

L'encadrement des producteurs est assuré par HasyMa. Elle fournit les semences et les intrants agricoles nécessaires sous forme d'avance à déduire de la récolte. HasyMa assure également l'achat du coton graine, son égrenage, ainsi que la vente des fibres et des graines d'huilerie sur le marché local et extérieur.

A Madagascar, d'après les études et la recherche effectuées par l'IRAM ¹⁰(Institut de Recherche Agronomique de Madagascar) appuyées par de nombreux essais entrepris par l'IRCT (Institut de Recherche sur le Coton et les Fibres Textiles), seize zones géographiques sont jugées favorables à la culture cotonnière.

Ces zones sont regroupées dans deux grandes zones de production : le Nord et Nord-Ouest et le Sud-ouest :

- La région Nord et Nord-Ouest : elle recoupe les zones cotonnières d'Ambilobe, de Port-Bergé, de Mampikony et d'Ambato-Boeni.
- La région Sud-ouest, correspond à la région de Tuléar. Elle regroupe les zones d'Analamisampy, Ankililoaka, Bas-Fiherenana, Moyen Fiherenana et Ankazoabo.

I.3.2 Les communes rurales qui produisent le coton dans la zone d'étude.

A Port-Bergé, on produit le coton dans toute l'étendue du district à savoir la commune rurale de de Tsinengia, Andranomena, Tsarahasinha, Andranomeva, CR Boriziny, Ambanjabe, Tsaratanana, Motretry, Ambodisakoana, Leanja sauf dans la commune rurale de Marovato et celui de Tsinjomotondraka.

Le croquis sous dessous donc nous montre les communes rurales qui produisent le coton du district de Port-Bergé.

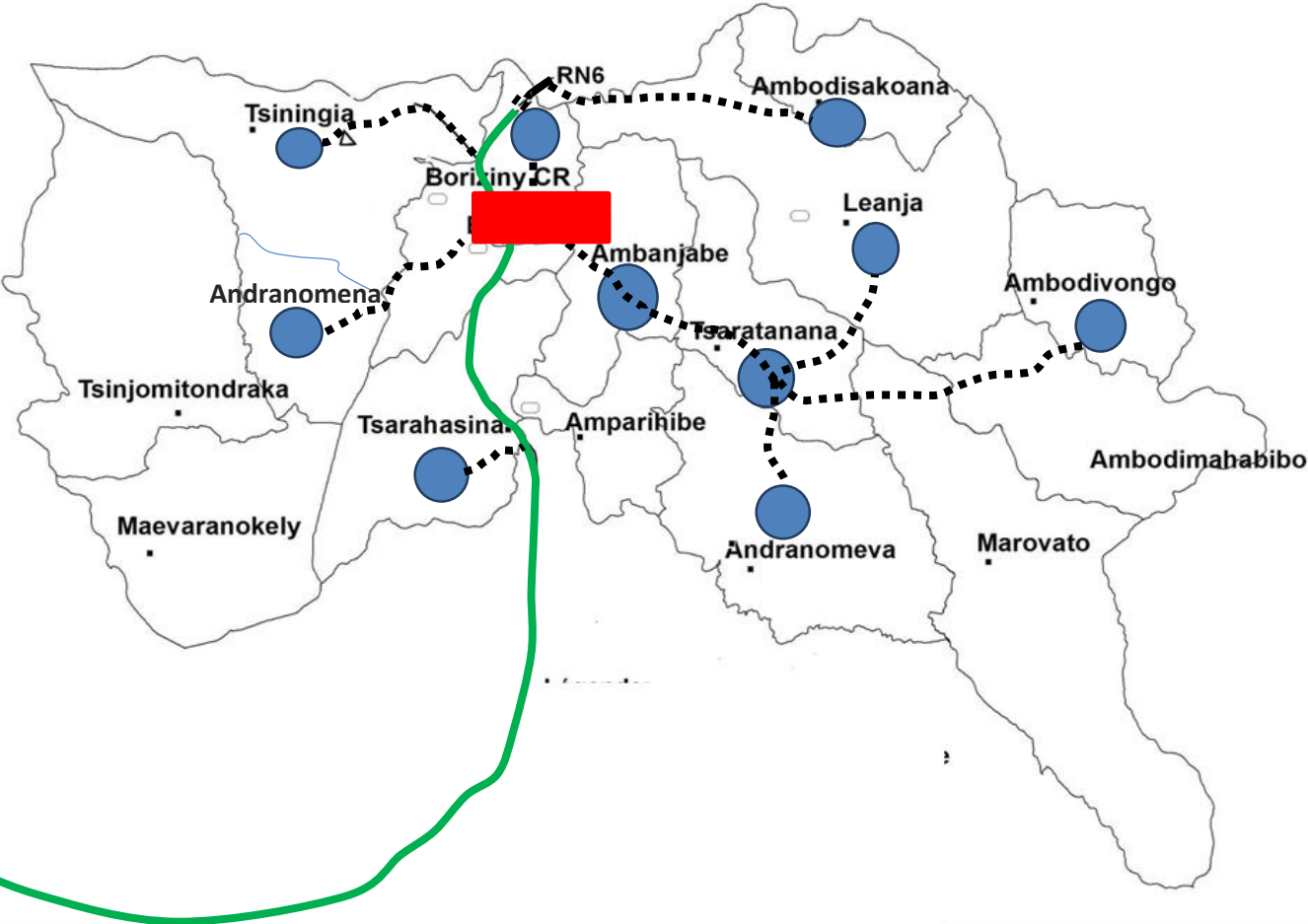
¹⁰ En 1962, l'IRAM a réalisé des cartes au 1/20 000^e qui ont beaucoup aidé à la délimitation et aux choix des terres pour la culture cotonnière.

Figure n° 6 : Croquis de la filière coton du Port-Bergé

PAYS IMPORTATEURS

CHINE MAURICE

**Mahajanga
Port
d'embarquement de
coton du Port-Bergé**



: Village (Zone de production enclavée)



: Chef-lieu du district (lieu de transformation des sociétés Chimadcompany et tianli agri)

Commune urbaine de Mahajanga

..... : Piste rurale (trajet d'évacuation de coton)

———— : Route nationale (trajet du coton)

1.3.3 Les moyens de transport utilisés

Dans le District de Port-Bergé, l'écoulement du coton s'effectue à partir de deux manières différentes à savoir : le transport terrestre et le transport fluvial.

Le transport terrestre se fait généralement par la charrette et la force humaine. Le transport des productions du coton en voiture y est presque inexistant sauf chez les grands planteurs. Les produits vont être acheminés aux Sociétés par ce type de transport. L'acheminement s'effectue par la charrette qui assure les 80% des transports vers les centres d'achat. Une charrette peut transporter huit sacs au maximum et dont chacun pèse 10 à 90kg.

Les paysans producteurs préfèrent donc d'utiliser la charrette pour deux raisons majeures. D'une part, les frais coûtent moins chers par rapport à la voiture. En effet, la quasi-totalité des paysans producteurs possède une charrette par foyer au minimum. D'autre part, elle a l'avantage d'accéder aux routes secondaires. Par conséquent, la charrette est devenue le principal moyen de transport de chaque famille paysanne.

Certains paysans producteurs n'ont pas la possibilité de déplacer leurs produits, excepté leur propre force. Ils sont donc obligés d'acheminer leurs produits par la condition physique. Pour cela, les paysans producteurs, quittent de bon matin leur maison à pied, en transportant leurs produits jusqu'au point de vente, pour éviter la forte chaleur. Il faut remarquer que les femmes participent également à ce travail.

Photo 7 : Transport du coton en charrette



Source : Cliché de l'auteur, 2015.

Le transport fluvial s'effectue avec la pirogue ou le chaland. Ce type de transport est très indispensable aux villageois vivants au-delà des fleuves ou des lacs, plus particulièrement dans quelques villages dans la section d'Ambalafaminty, de Beromba, d'Ampasimanera, d'Ambodisakoagna et dans la section de Tsaratanana durant la période de pluie (décembre, janvier et février). Le transport est très difficile durant cette période, en raison de crues d'eau qui inondent notamment les basses plaines. En réalité, ce type de transport est pratiquement plus commode durant la saison des pluies.

Photo 8 : Transport du coton en pirogue



Source : Cliché de l'auteur, 2015.

Cette photo nous montre les paysans transportés par la pirogue pour prendre le coton au champ afin de l'amener en ville. Ils sont sur la rive droite de Bemarivo, là où il y a le sol alluvionnaire qui est favorable à la culture cotonnière.

1.3 L'aval de la filière

Les dérivés du coton sont :

- les fibres, qui sont soit exportés soit utilisés comme matières premières dans les industries textiles ou industries de filature.
- les graines, matières premières des huileries.

Les différentes opérations de préparation et de traitement du coton-graine sont données ci-dessous :

Tableau n° 15: Opération de préparation et de traitement du coton

Opérateurs	Opérations
Paysans	<ul style="list-style-type: none"> - Récolte - Collecte - Transport
Sociétés	<ul style="list-style-type: none"> - Récolte - Collecte - Transport - mise en balle - égrenage - pressage, entoilage, cerclage - filature

La chaîne de commercialisation du coton commence par l'achat du coton graine au niveau des producteurs par HASYMA et par les sociétés CCB, DRAMCO¹⁴ pour les régions de Port-Bergé et Mampikony. Elle se poursuit après par la vente des fibres et des graines de coton pour l'huilerie et enfin par l'exportation des fibres.

La stratégie commerciale de la HasyMa est de toujours satisfaire en priorité les besoins des clients locaux avec un paiement assuré et d'exporter uniquement le reliquat. Les ventes sont en général, conclues au niveau FOB. Les clients s'occupant du transport, assurances et dédouanement à l'arrivée.

Les prix du coton à Madagascar ne sont pas fixes. Chaque année, le prix d'achat aux producteurs est fixé par HasyMa avant le démarrage de la campagne agricole. Ce prix sera donné selon le prix de la fibre sur le marché international.

Les planteurs assuraient eux-mêmes le transport de leur production aux centres d'achat en brousse pour les zones loin du centre Port-Bergé I. Mais pour les zones à la périphérie, ils

¹⁴ CCB (Compagnie Cotonnière de la Bemarivo) et Dramco (Dramse Coton) sont deux sociétés privées qui ont encadré des cotonculteurs, respectivement depuis 1995 et 1999, dans les régions de Mampikonyet de Port-Bergé, mais qui ont cessé leurs activités en 2002 à cause de la crise politique.

amènent directement leur production au centre d'achat de Port-Bergé I. La HasyMa assurait après le transport de ses cotons vers l'usine.

CHAPITRE II : LE COTON DE PORT-BERGE : UNE FILIERE EN BAISS

TOTALE

1.1 La place du coton sur la vie socio-économique de Port-Bergé

Depuis une dizaine d'années, la production cotonnière malgache n'a bénéficié d'aucune aide ou appui extérieur, pourtant le coton tient une place majeure dans l'économie régionale et nationale

1.1.1 Importance économique du coton

1.1.1.1 Taxes payées aux collectivités locales

Des taxes sont prélevées sur chaque kilogramme de coton graine sous forme des « ristournes » et reversées aux collectivités locales pour payer, entre autre choses, l'entretien des pistes. Ces ristournes varient selon les collectivités et les régions. Dans les régions cotonnière du pays, elles s'élevaient en 2004 à :

- 03 % de la valeur du coton graine ou 16,5 Ar/kg à Ambilobe
- 03 Ar/kg à Port-Bergé et Mahajanga et
- 05 Ar/kg à Tuléar.

Ces montants varient donc considérablement selon les régions.

Prenons à titre d'exemple en 2001, la production cotonnière du Nord-Ouest était de 16 898 tonnes soit 16 898 000 kg :

- 01kg \longrightarrow 03 Ariary
- 16 898 000 kg \longrightarrow $\frac{16\,898\,000\text{ kg} \times 03\text{ Ariary}}{01\text{kg}} = 50\,694\,000\text{ Ariary}$

En conclusion, rien qu'en 2001, la HasyMa doit verser une somme de 50 694 000 Ariary soit 25 3470 000 Fmg aux collectivités locales du Nord-Ouest.

1.1.1.2 Taxes payées à l'administration centrale

HasyMa doit payer aussi une taxe appelée la TVA (Taxe sur la Valeur Ajoutée) qui est incluse dans le prix du coton revendu (après achat aux paysans) soit à l'exportation, soit aux entreprises franches, mais éprouve d'importantes difficultés à la récupérer.

La TVA de 20 % est prélevée sur les ventes du coton graine. C'est HasyMa qui paie cette taxe pour le compte des producteurs, ce qui revient à une baisse équivalente du prix

d'achat aux producteurs qui doivent en fin de compte payer cette taxe. Il semble que ce soit la seule filière où les producteurs paient la TVA.

1.1.2 Place du coton sur la vie sociale de la population locale

1.1.2.1 Coton : une source de revenu locale

Le coton tient une grande place dans l'amélioration des conditions de vie des ménages de la population. Les revenus dégagés de la culture du coton et les appuis en matière de services agricoles, mais également les ristournes perçues ont des effets positifs sur l'agriculture et sur la vie économique et sociale.

Chaque année, HasyMa offre un revenu prévisible et régulier pour les planteurs : le prix d'achat du coton graine et des intrants est fixé au début de la campagne et ne fluctue pas contrairement aux autres produits agricoles. Rien qu'en 2006, 3,3 milliards d'Ariary de revenus ont été distribués aux planteurs.

Sur le plan de la création d'emplois : la production cotonnière malgache touche environ 45 000 personnes (dont 7500 planteurs), et participe à la création de 30 000 emplois ruraux ; et de la distribution des revenus, outre les planteurs, la filière utilise au moins 500 salariés permanents et des saisonniers recrutés durant les campagnes de culture.

1.1.2.2 Coton : une filière intègre au monde rural

La HasyMa participe également à la structuration du monde rural (690 groupements villageois). La culture de coton offre des avantages que n'offrent pas toujours les produits vivriers à savoir un revenu monétaire régulier (3,3 milliards d'Ariary en 2006), l'accès à crédit des fertilisants et pesticides. L'achat de coton graine auprès des paysans par HasyMa pour la campagne 2002 s'élevait à 61 milliards Fmg distribués à près de 8 000 planteurs.

Les chiffres d'affaire de HASYMA¹⁵ sur quatre campagnes se présentent comme suit :

- 1997-1998 : 107 milliards
- 1998-1999 : 129 milliards
- 1999-2000 : 101 milliards
- 2000-2001 : 76 milliards.

Elle prend part aussi à la vulgarisation auprès des planteurs sur les itinéraires techniques visant l'amélioration des rendements (travail mécanique du sol, utilisation des engrais et pesticides) et ayant pour effet de développer parallèlement les autres cultures (bénéfices des engrais sur les rotations culturales).

¹⁵Source : Direction générale de la HASYMA

Elle favorise notamment aussi la professionnalisation du monde rural :

- Création de Groupements Villageois (G.V) et d'unions de planteurs depuis 1989 (en 2007, 650 G.V, 100 % des planteurs au Sud contre 25 % au Nord),
- Système de marchés autogérés, qui responsabilise les planteurs en procurant un complément de revenu.

1.2 Les facteurs de déclin de la filière coton

Les causes de la crise cotonnière sont nombreuses, exogènes et interdépendantes. Il est parfois difficile d'identifier clairement les causes de cette crise parce qu'elles sont liées les unes aux autres. Sans exclure les facteurs de la crise chez HasyMa, il y a aussi les contextes locaux et nationaux qui ont entraîné le déclin de la culture cotonnière.

Nous allons évoquer ci-après les facteurs de crise chez HasyMa, les contextes locaux ainsi que nationaux qui ont entraîné le déclin de la culture cotonnière.

1.2.1 Au sein de la société HASYMA

Avant 1975, la promotion de la filière coton a été assurée par la société CFDT (Compagnie Française pour le développement des Fibres Textiles) appuyée par la recherche, menée à l'époque par l'IRCT (Institut de Recherche sur le Coton et les Fibres Textiles). La CFDT appliquait un système d'encadrement et de production impliquant fortement petits producteurs, sociétés de production et industries de transformation et de tissage.

En septembre 1978, la CFDT a été nationalisée par le gouvernement de l'époque. La recherche cotonnière a été occupée par FOFIFA et la promotion de la filière coton par la société d'Etat HASYMA (HASY Malagasy). Dès lors toute la filière est mise sous contrôle de HasyMa (production, égrenage, commercialisation). L'Etat était donc devenu l'actionnaire unique après une prise de contrôle assez « brutal » sur la CFDT (Compagnie Française pour le développement des Fibres Textiles). Avant ce premier changement de contrôle, le capital de la société était de 600 000,00 Ariary. Ensuite, il est passé à 1 200 000 000,00 Ariary. La société était donc une société d'économie mixte qui jouit du statut et des droits des sociétés anonymes. Au milieu des années quatre-vingt-dix, la HasyMa a subi les conséquences de la politique de l'Etat Malgache sur l'ajustement structurel. Cependant, contrairement aux autres sociétés ayant appartenu à l'Etat, la privatisation de la HasyMa n'a été effectuée qu'en 2005. Avant d'aboutir à cette opération, des bruits de fonds courraient déjà au sein de la société à partir de 1998 sur sa privatisation. La CFDT est devenue DAGRIS.

La société était donc rachetée par DAGRIS (Développement des Agro-industries du Sud) en 2005. Cette dernière est contrôlée par l'Etat Français qui détient la majorité des

actions. Cependant, l'Etat malgache a gardé une part dans le capital lui permettant d'être informé des décisions stratégiques et de siéger à l'Assemblée Générale. 10% du capital de la HasyMa était contrôlé par l'Etat Malgache. Psychologiquement, le fait que la HasyMa ayant appartenu à l'Etat français avant d'être nationalisée puis « récupérée » par ce dernier engendre des tensions et des conflits d'intérêts latents et refoulés qui sont diplomatiquement masqués.

Au début de l'année 2008, le groupe DAGRIS a été à son tour privatisé. Il a été racheté par des consortiums internationaux à savoir, le groupe GEOCOTON. Stratégiquement, l'Etat français a gardé une part (13,7%) qu'il a confiée à l'AFD (Association Française pour le Développement). La suite logique de cette opération est donc la filiation de la HasyMa au groupe GEOCOTON.

En Juillet 2011, après le litige entre la BOA et la HASYMA, la CMC (Chine Madagascar Coton) avait acheté le site de Port-Bergé et de Tuléar.

Pour la cinquième fois, après la CFDT, l'Etat Malgache, le Groupe DAGRIS, le groupe GEOCOTON et enfin la CMC, la HasyMa a changé de propriétaire.

Tableau n° 16: Répartition du capital de la société cotonnière Malgache depuis 1954 jusqu'aujourd'hui.

Année	Actionnaire	Répartition du capital	
		Etat Malgache	CFDT
1954 - 1978	CFDT	-	-
1979 - 2004	HASYMA	62 %	38 %
2005 - 2007	Groupe DAGRIS	10 %	90 %
2008 - 2010	Groupe GEOCOTON	Groupe Géocoton	Groupe Dagriss
		86,3%	13,7%
A partir de 2011	CHIMAD Coton	-	-

Source : HASYMA

1.2.1.1 Endettement de la HASYMA

La HasyMa a traversé de nombreuses périodes critiques, notamment en 1986, 2000 et en 2001. Mais cette dernière année, elle a rencontré de problème de trésorerie très grave car elle n'a pas pu fonctionner correctement et de payer à temps les planteurs.

L'endettement global de la HasyMa s'élève jusqu'à 32 922 Millions en 2001. Elle se compose comme suit :

- les dettes financières : emprunts à l'A.I.D, intérêts courus sur l'emprunt et les fonds de contrepartie.
- les dettes d'exploitations : fournisseurs et compte rattaché, planteurs et compte rattaché, clients (avance et acompte sur commande).
- les dettes diverses : Etat (impôts et taxes), organisme sociaux, compte de liaison fonds de stabilisation, compte des associés et autre créanciers.

HasyMa a engagé fin 2007, une lourde phase de restructuration. D'abord financière, par l'abandon de l'emprunt CURE au niveau de l'Etat malgache, avec le transfert des dettes de la HasyMa envers Dagriss au capital et l'abandon de dettes des planteurs.

1.2.1.2 Privatisation de la HASYMA

« HasyMa est une société d'Etat qui figure sur la liste des 47 entreprises publiques à privatiser »¹⁶.

Pour stimuler la production cotonnière, l'Etat malgache a privatisé la société cotonnière HASYMA. La finalisation de cette privatisation a eu lieu le 07 Octobre 2004. La Société DAGRIS (Développement des Agro-industries du Sud) qui était déjà un actionnaire minoritaire de la HasyMa, est l'adjudicataire de l'appel d'offres et détient 90% des actions de la HasyMa. Suivant le cahier des charges, elle devait céder 10% de ses actions aux producteurs, or elle s'est engagée à céder aux cotonculteurs et opérateurs nationaux jusqu'à 40% des actions pour donner une place importante aux producteurs dans la nouvelle société.

Les objectifs à court terme de la société HasyMa privatisée sont :

- augmentation de la production cotonnière;
- un prix d'achat du coton graine incitatif aux producteurs dès la campagne 2005 ;
- la modernisation des usines d'égrenage et des matériels de classement ;
- le renforcement des Organisations de cotonculteurs pour leur permettre de jouer un rôle important en tant qu'actionnaires de la Société.

¹⁶ Far EasternEconomicReview : *Interview de Monsieur Léon Razanamamonjy Directeur Général de la HASYMA*, 28 Mars 2002

L'objectif de production à moyen terme est d'atteindre 50 000 tonnes de coton graine pour assurer les besoins des sociétés textiles nationales.

1.2.1.3 Litige entre BOA et la HASYMA

Au début 2000, HasyMa a obtenu de la BOA une ligne de crédit pour les cultivateurs de coton. Il s'agit d'un crédit de campagne, octroyé à une, deux (à la mise en place et à la récolte) ou trois (la mise en place, l'entretien et à la récolte) reprise selon la région. Le crédit est remboursé après la récolte et de toute façon ne peut pas durer plus d'un an. Le taux d'intérêt sur ces crédits, qui s'élevaient avant à 22 % HT (hors taxe) est revenu à 15 % dernièrement après négociation avec HasyMa.

« Le litige entre BOA et la HasyMa commençait à la fin 2008, quand HasyMa n'a pas pu rembourser une dette de 05 milliards ariary. Le 19 novembre 2010, la BOA entame une procédure de saisie immobilière en servant une signification commandement. Mais envoi celle-ci à une adresse qui s'est avérée fausse! Aussi, HasyMa n'a-t-elle jamais pu prendre connaissance des démarches engagées par la BOA, ni des autres actes de procédures antérieurs envoyés à cette même adresse.

La banque obtient ensuite la saisie des biens de la compagnie cotonnière sur les 05 sites (Antananarivo, Majunga, Port Bergé, Tuléar, Ambilobe). La compagnie cotonnière s'est donc retrouvée dos au mur lorsqu'elle a appris l'existence de la saisie à quelques jours seulement des adjudications. D'après HasyMa, cette dette n'existe pas or BOA affirme qu'elle existe encore. Ainsi, BOA a décidé de porter plainte à Paris pour diffamation publique et à Madagascar pour dénonciation calomnieuse. Car si la dette de HasyMa n'existe plus pour la banque, celle-ci a une notoriété à préserver.

Comme la BOA n'a nullement besoin de ces biens, elle a logiquement cherché des preneurs. Ainsi fut conclu un bail emphytéotique avec des Chinois sur les sites de Tuléar et Port-Bergé »¹⁷.

1.2.2 Au niveau local

1.2.2.1 Difficulté au niveau de la production

A Madagascar comme à Port-Bergé, les paysans-producteurs ne sont pas encore en mesure d'encadrer eux-mêmes leur culture. Il leur faut encore une assistance technique de la

¹⁷ Afrique Hebdo, 05 et 20 juillet 2011

HasyMa. En plus, les routes des zones de production (du Nord au Sud) sont en mauvais état. Cela conduit à une augmentation du coût de transport interne du coton. Le coût des intrants agricoles est d'autant plus élevé car ces intrants agricoles sont soumis actuellement à la TVA alors qu'ils en ont été exemptés avant. Cette difficulté est due par plusieurs facteurs :

- défaillance de l'application de la politique semencière et de son suivi entraînant la dégradation de la qualité des semences et par conséquent des rendements ;
- complexité et inefficacité des formules d'approvisionnement en intrants, engrais et pesticides, relevant plus de la vente de détail que de la diffusion de thème de productivité ;
- désorganisation, absence de compétence de base d'une grande partie des moniteurs en nombre pléthorique et complexité des méthodes de suivi accentué par l'éloignement des différentes zones de production.

1.2.2.2 Fréquentation des produits concurrents du coton

Selon l'enquête qu'on a menée sur le terrain auprès des paysans, un certain nombre de planteurs de coton semblent attirer par les trois cultures suivantes : l'Arachide, Lojy (black eyes) et le Maïs. Les raisons de cette attirance sont les suivantes :

- les frais de la pratique culturale sont moins contraignants que le coton ;
- 100 % des paysans n'utilisent pas des engrais et emploient au maximum la main d'œuvre familiale pour quelques travaux d'entretien tels que : démariage pour le maïs, sarclage pour l'arachide et la récolte;
- retard du paiement de leur récolte pour le coton.

Le tableau ci-après nous montre les renseignements (dépense, recette et le bénéfice net) sur ses trois spéculations par rapport au coton durant la campagne agricole 2010 dans la zone Mampikony - Port-Bergé :

Tableau n° 17: Les spéculations concurrentielles du coton

Indicateurs	SPECULATION			
	Coton	Maïs	Lojy	Arachide
I- Travaux aux champs				
1.1. Location terrain	80 000	80 000	60 000	60 000
4.1. Nettoyage	40 000	40 000	40 000	40 000
4.2. Labour / Hersage	50 000	80 000	50 000	80 000
4.3. Semis / épandage engrais	0	0	0	0
4.4. Démariage	10 000	0	0	0
4.5. Sarclage	50 000	20 000	20 000	20 000
4.6. M.O ¹⁸ traitement	30 000	0	15 000	10 000
4.7. M.O récolte	90 000	30 000	75 000	50 000
4.8. Destruction des vieux plants	10 000	0	0	0
SOUS TOTAL 01	360 000	250 000	260 000	260 000
II- Intrants agricoles				
2.1. Semence	3 900	15 000	3 000	137 000
2.2. Engrais	123 000	20 000	0	0
2.3. Insecticide	193 000	0	50 000	30 000
SOUS TOTAL 02	319 900	35 000	53 000	167 000
III- Frais divers				
3.1. Location pulvérisateur	8 000	0	8 000	8 000
3.2. Transport intrants	15 000	0	2 000	2 000
4.9. Emballage et autres	20 000	28 000	14 000	14 000
SOUS TOTAL 03	43 000	28 000	24 000	24 000
TOTAL DES DEPENSES	722 900	313 000	337 000	451 000
IV- Recettes				
4.1. Production en kg en un ha	1 300	2 500	1 500	1 200
4.10. Prix de vente en Ariary	550	350	600	600
SOUS TOTAL 04	715 000	875 000	900 000	720 000
V- Résultats				
5.1. Solde Créiteur ¹⁹	-7900	562000	563000	269000

Source : Enquête personnelle, 2011 auprès du paysan local

¹⁸ Main d'œuvre

¹⁹(Total Recette – Total Dépense)

1.2.3 Au niveau national

1.2.3.1 Apparition de la fibre synthétique

Le coton est la première plante textile au monde. Sa position dominante a été cependant modifiée par l'apparition des fibres synthétiques.

Les fibres synthétiques dérivées de la cellulose naturelle sont apparues à la fin du XIX^e siècle, sous le nom de rayonne. Aujourd'hui, la plupart des fibres synthétiques proviennent de produits dérivés du pétrole et de polymères géants dont la structure ressemble à celle des matières plastiques. La première fibre plastique commercialisée avec succès, le nylon, date de 1938. Depuis, de nombreux synthétiques, dont les fibres acryliques, l'aramide, l'oléfine et le polyester, sont apparus.

L'utilisation des fibres synthétiques a apporté de nombreux changements à l'économie textile, car les méthodes de production et les caractéristiques physiques de ces fibres peuvent être adaptées à des exigences spécifiques.

Aux États-Unis, par exemple, le coton constitue aujourd'hui près de 35 % des matières employées par les fabriques textiles, contre 80 % avant la Seconde Guerre mondiale.

1.2.3.2 Non compétitivité du coton malgache sur le marché mondial

Le marché mondial du coton est une réalité dans la mesure où le coton fait l'objet d'un commerce dans le monde entier, entre différents pays producteurs et pays consommateurs.

Le coton malgache n'est pas compétitif sur le marché mondial à cause de son coût de production (intrants agricoles) et de transport élevé (transport interne et coût du fret maritime). L'incapacité des producteurs à atteindre le maximum de production rend également le coton malgache non compétitif sur le marché international.

1.2.3.3 Instabilité politique à Madagascar

Depuis l'indépendance jusqu'à nos jours, Madagascar avait rencontré quatre (04) périodes de crise politique. D'abord en 1972, 1992, 2002 et en 2009. Nous avons constaté à chaque fois qu'il y avait de crise, une conséquence grave est entrevue à la production et à la société cotonnière.

Au niveau de la production : à chaque fois qu'il y a de la crise, une baisse de la production a été observée par rapport à l'année précédente :

- En 1992 par exemple, la production cotonnière est de 14 154 tonnes. Par contre en 1991, elle était 16 635 tonnes.
- Même cas en 2002 de 2 845 tonnes contre 16 898 tonnes en 2001.

Sur la société cotonnière et l'industrie textile :

- au lendemain du mouvement populaire de 1991, la SUMATEX a fermé ses portes ;
- à cause de la crise en 2001, certaines grandes fermes ont abandonné la culture cotonnière et arrêté leur activité. C'est le cas de la C.C.B et DRAMCO dans le Nord-Ouest ;
- Et en fin en 2009, de nombreuses entreprises zones franches ont fermé leur porte à cause de la crise.

On peut dire donc que l'instabilité politique à Madagascar est l'une des causes non négligeables dans le déclin de la culture cotonnière.

1.2.3.4 Marché international du coton en situation de crise

Le commerce international de la fibre de coton a pris son essor à partir du développement de la production des Etats-Unis au début du XIXe siècle, lorsque l'invention de l'égreneuse à scies a permis de séparer la fibre de la graine.

Les fluctuations du prix mondial sont plus fréquentes et de plus grande amplitude à partir du début des années 80. La volatilité du prix mondial est devenue un phénomène structurel avec lequel les pays producteurs doivent composer. Dans cette situation, la qualité devient un facteur prépondérant pour que les pays producteurs maintiennent le niveau de prix à l'exportation.

Cette situation n'a pas permis à la HasyMa de fixer un prix du coton graine incitatif pour les planteurs malgaches. Le tableau qu'on a ci-après nous informe le prix de la fibre sur le marché mondial de l'indice Cotlook A²⁰ durant sept (06) ans.

²⁰ L'indicateur généralement adopté pour mesurer les prix au comptant du coton sur le marché mondial est constitué par les indices de Liverpool, connus sous le nom d'indices « Cotlook ». C'est l'indice A de Cotlook qui est pertinent pour le coton malgache. L'objectif de cet indice est d'être le plus représentatif possible du prix de l'offre du coton au jour le jour.

Tableau n° 18: Prix de la fibre sur le marché mondial

Campagne	Prix (cents/livre)
2001 / 2002	44,44
2002 / 2003	58.95
2003 / 2004	68.29
2004 / 2005	52.19
2005 / 2006	56.15
2006 / 2007	59.14

Source : michel.fok@cirad.fr

L'irrégularité des prix s'affiche d'une année à l'autre sur ce tableau. En d'autre terme, l'évolution du prix de la fibre sur le marché mondial est en dent de scie. Face à tous cela, il est nécessaire de présenter l'analyse SWOT de la filière coton. A travers de cet analyse, la situation de la filière coton se résume dans le tableau suivant :

Tableau n° 19 : Le résultat de l'analyse SWOT de la filière coton

Strengths(Forces)	Weaknesses(Faiblesses)
<ul style="list-style-type: none">- Potentialité d'exportation du coton fibre de bonne qualité (Variétés sélectionnées).- Potentialités en superficie et en main d'œuvre pour l'extension de la culture ;- Populations de planteurs facilement mobilisables en cas d'amélioration de la situation du marché du coton.	<ul style="list-style-type: none">- Faible productivité (production et rendement en régression) ;- Faible compétitivité à l'exportation ;- Difficultés de contrôle des pressions parasitaires (défaut d'approvisionnement en pesticides) ;- Faible capacité de stockage au niveau des producteurs pour assurer une bonne qualité des fibres.

Opportunities(Opportunités)	Threats(Menaces)
<ul style="list-style-type: none"> - Perspectives de développement des besoins en matières premières des industries locales ; - Effet moteur des industries textiles locales ; - Déclin de la production locale d'arachide pour la valorisation des graines de coton. 	<ul style="list-style-type: none"> - Baisse du cours mondial ; - État déplorable des routes et des infrastructures de communication ; - Dégradation continue de l'environnement surtout par les feux de brousse ; - Risques climatiques ; - Concurrence d'autres spéculations telles que : black eyes, maïs, Haricot.

Source : Conception personnelle de l'auteur, Juillet 2016.

TROISIEME PARTIE :
LES PERSPECTIVES DE RELANCE DE LA FILIERE COTON

Dans cette dernière partie nous allons essayer de donner quelques perspectives de relance de la filière. En premier chapitre notre travail va exposer les impacts socio-économiques de la crise de filière cotonnière à Port-Bergé. Dans le dernier chapitre nous allons voir quelques suggestions de relance de la filière.

CHAPITRE I : IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUE DU DECLIN DE LA CULTURE COTONNIERE.

1.1 Impacts sociaux sur le déclin de la culture cotonnière

1.1.1 Sur les planteurs

Les planteurs furent le plus gros perdant devant cette situation parce qu'ils perdraient une source de revenu relativement importante. Les 4 152 planteurs qui cultivent 2 554 ha de coton en 2007 seraient obligés de se tourner vers d'autres spéculations (maïs, arachide, manioc etc.).

En 2001, les planteurs du coton étaient déjà face à des difficultés de trésorerie de la HasyMa, d'où le retard du paiement de coton des planteurs. Les montants des cotons impayés¹ en 2001 pour 17 218 cotonculteurs ont été de 1018 millions Fmg qui sont répartis comme suit :

- 305 millions à Ambilobe ;
- 048 Millions à Port-Bergé ;
- 166 Millions à Majunga et
- 499 Millions à Tuléar

Mais grâce au déblocage du crédit de la Banque Mondiale en 2002 pour éponger ces impayés, une légère reprise des activités de production a pu être observée.

Ensuite en 2002, la chute du prix mondial de la fibre de coton a entraîné une baisse constante des prix d'achat du coton graine au niveau des planteurs. En conséquence, 57 % des planteurs n'ont pas cultivé le coton. C.C.B et DRAMCO ont abandonné leur culture et réduit leurs engagements auprès des producteurs. Et certaines grandes fermes cotonnières se sont reconverties vers d'autres denrées.

Et enfin en 2007, les planteurs se trouvent face à eux-mêmes car leur coton n'a pas d'acheteur. Durant toute l'année les planteurs qui consacraient leur champ et leur temps à cultiver le coton, au moment de la récolte, il n'y a pas d'acheteur. La conséquence de cela est très lourde et désastreuse car tout leur besoin en dépend directement. Ils n'ont pas les moyens d'acheter:

- des nourritures ;

¹ HASYMA, 2002, *Projet de redressement financière*, juillet 2002, 74 pages

- des produits de première nécessité ;
- du médicament en d'hospitalisations ;
- des matériels agricoles : charrue, herse, appareil pour le traitement etc.

Les cotonculteurs souffrent de la famine et vivent dans une misère indescriptible. Leurs enfants ne sont pas scolarisés et la famille n'arrive pas à payer sa dette car elle n'a pas d'argent.

1.1.2 Sur le personnel de la HASYMA

La phase de privatisation de la HasyMa a duré trop longtemps (de 1996 à 2004). Et lorsque Géocoton a pris le contrôle de l'entreprise, elle est complètement déstructurée, avec une faiblesse des investissements depuis plusieurs années et une démotivation des personnels. Pour redémarrer l'entreprise, le Groupe Géocoton a prévu de mettre en place des stratégies de relance de la filière coton. Un plan de licenciement concernant plus de 50 % des employés était lancé. Mais celui-ci est suspendu du fait de la mauvaise situation financière de l'entreprise et surtout rien de ce qui est convenu dans la Convention Collective² ne figurait sur ce plan. Cela étant donné qu'à partir de la fin de l'année 2008, le Géocoton avait arrêté totalement ses activités à Madagascar. Il n'a pas payé ni le salaire de ses employés et ni acheté aussi le coton de ses producteurs.

Depuis cette année (Décembre 2008), les salariés n'ont pas perçu leurs payes jusqu'au mois de Mars 2010. Une situation totalement inconcevable qui détruit la vie des salariés. Le salaire étant la seule source de revenu permettant à ces salariés de satisfaire leurs besoins primaires dans le sens le plus noble du terme. Leurs enfants ne vont plus à l'école, ils sont obligés de travailler pour compléter le revenu du ménage. Et il est difficile pour eux de trouver de nouveaux emplois vu leur âge car ils ont passé la moitié ou bien la totalité de leur vie active à la HasyMa. En plus, la quasi-inexistence du perfectionnement des salariés les laissent à la marge de l'utilisation des nouvelles technologies.

Devant cette situation, les salariés de la HasyMa font appel à des hauts responsables de l'Etat Malgache et à divers responsables du coton à l'extérieur. Et enfin lorsque la HasyMa a fermé ses portes, elle a mis quelques 450 employés au chômage.

²C'est une convention que les salariés ont élaboré pour préserver leurs intérêts face à l'avenir incertain de la HasyMa. Elle prévoit les indemnités des salariés en cas de licenciement, qui a déjà fait l'objet de nombreuse référence en matière de jugement et de jurisprudence. Financièrement, cette convention collective est paralysante pour la société. Et si la Direction Générale décide de mener une compression de personnel, cela coûtera 7,3 milliards d'Ariary à la société.

Photo 9 : Les salariés font appel des secours à l'Etat



Source : Ancien Directeur de la société HasyMa.

1.1.3 Sur les sociétés textiles

Les sociétés textiles ne sont pas à l'abri de cette situation. Elles sont toutefois aussi perdant car elles sont obligées d'importer tous leurs besoins en coton. Avec leurs importations, elles doivent payer le frais, les assurances, le dédouanement. Tous ses frais, elles n'encourent pas en achetant le coton localement.

Prenons à titre d'exemple le COTONA : l'impact est dramatique car il est obligé de payer au moins 10 % de plus pour ses approvisionnements en coton. Ces sociétés pourraient être contraintes de fermer ses portes.

Pour les Huiliers, ils subiraient une perte sèche également. Ils n'auraient plus accès à leur matière première essentielle, les graines, nécessaires pour la fabrication d'huile et de tourteaux. Ils seraient obligés de se tourner vers des substituts qui sont l'arachide et le soja dont la production à beaucoup de mal à démarrer actuellement à Madagascar.

Et enfin pour les Entreprises, l'expiration des accords multifibres sur les quotas textiles a été néfaste sur les exportations de base de gamme vers les Etats-Unis (en 2004, 18 millions de dollars par mois au lieu de 26 millions), d'où la fermeture de nombreuses entreprises. Rien qu'en 2005, 11 entreprises ont été fermées.

D'après l'Organisation Internationale du Travail (O.I.T), 1 000 000 de personnes par an cherchent du travail à Madagascar.

1.1.4 Sur les transporteurs

Les transporteurs souffriraient aussi dans cette situation. Ils n'auraient plus de coton à transporter. Ils sont obligés de retrouver d'autres partenaires sur le transport d'autres produits.

1.2 Impacts du déclin de la culture cotonnière sur l'économie

1.2.1 Au niveau régional

Les collectivités locales perdraient une source de revenu sous forme des ristournes payées sur les ventes de coton graine, sans pour autant être sûres de pouvoir les récupérer sur les autres spéculations qui seraient privilégiées par le paysan.

1.2.2 Au niveau national

L'Etat serait aussi un grand perdant. Il subirait des pertes de revenus : la TVA sur coton, les droits de douane sur les pesticides et l'engrais. Il a perdu les devises issues des exportations du coton et serait obligé de dépenser des devises pour les importations en remplacement des ventes locales de HasyMa. Ceci aggraverait le déficit de sa balance de paiement. Il est possible que la production accrue des produits comme le manioc et le maïs puissent mener à une substitution pour des produits alimentaires actuellement importés, le riz par exemple. Ils pourraient améliorer la balance de paiement mais il est très peu probable que ce gain compenserait les pertes subies par la disparition des exportations et les importations accrues de coton.

« Les pertes de devises sont chiffrées à 2,9 millions d'Euros au titre des exportations et 3,3 millions d'Euros au titre des importations de remplacement des ventes locales, soit une perte nette de 6,2 millions d'Euros »³.

Globalement, ce scénario implique une situation où presque tout le monde perd. Il est donc vital de trouver des solutions. Si cette production disparaissait totalement, les entreprises pourraient être contraintes à fermer leurs portes ou à se délocaliser. Or, la filière textile emploie 120 000 salariés soit 30 % du secteur industriel formel malgache, à travers une centaine d'entreprises. C'est également le premier secteur d'exportation à Madagascar.

³ MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE, 2004, *Etude de la filière coton*, Rapport provisoire, juillet 2004, page 149

CHAPITRE II : LES PERSPECTIVES DE RELANCE DE LA FILIERE COTON

Etant donné l'importance de la filière coton en termes économiques et sociaux, il est urgent de trouver des solutions pour relancer cette filière.

D'après Encyclopédie Larousse, la relance est une action de donner un élan, une nouvelle impulsion à quelque chose.

La production du coton a considérablement baissée à Madagascar ; Mais cette culture est importante pour l'économie des paysans et des industries textiles.

Comment relancer la filière de production du coton à Madagascar ?

Ce dernier chapitre de la troisième partie traite des solutions et des suggestions qui permettent de résoudre les problèmes handicapant la culture cotonnière de Port-Bergé en particulier et à Madagascar en général.

1.1 ODD (Objectif du Développement Durable)

A travers le monde, et notamment dans les pays en développement, la vie de millions de personnes dépende directement de la culture du coton. Intensive et fortement consommatrice de ressources naturelles, celle-ci doit continuellement se renouveler grâce à de nouvelles solutions permettant une culture plus durable.

Comment faire évoluer une industrie comme celle du coton ?

1.2 Amélioration du niveau technique

1.2.1 Développement de la culture attelée

Dans le Nord-Ouest, il existe de nombreuses zones de décrue abandonnées par la culture motorisée, car difficiles d'accès, mais où la culture attelée serait possible. Il est nécessaire donc d'apporter des appuis au développement de la culture attelée avec la fourniture de matériel à crédit. De toute façon, cet appui était déjà déployé par HasyMa pendant de nombreuses années, avec de gros efforts en matière de vulgarisation et de fourniture d'équipements à crédit dans les zones cotonnières. A cette époque, elle a obtenu des résultats important : 60 % des surfaces labourées avec la culture attelée en 1990, on est ainsi passé à 87 % en 2000 et 92 % en 2003. Cette action est interrompue à cause de difficulté de la trésorerie de la HasyMa.

1.2.2 Introduction de nouvelle variété de coton

Parmi les variétés existant en collection, il est possible qu'il existe des variétés aux performances supérieures à celles des variétés actuellement vulgarisées.

Il est préférable d'introduire de nouvelles variétés de coton, en particulier les variétés adaptées aux conditions climatiques des zones cotonnières et des variétés performantes comme dans les autres pays d'Afrique.

On peut prendre à titre d'exemple : la variété du coton PIMA. Et compte tenu de la prime dont bénéficie ce type de coton sur le marché mondial et l'existence d'un marché local (des achats de COTONA de l'ordre de 240 tonnes à l'heure actuelle), il est recommandé que la production de ce type de coton soit lancée à Madagascar.

1.2.3 Augmentation des surfaces du coton

L'augmentation des surfaces cultivées en coton sera en très grande partie directement liée à l'intérêt des producteurs et pour l'usine pour cette culture, en particulier du point de vue de sa rentabilité par rapport à d'autres spéculations concurrentes. Certaines actions peuvent également contribuer à ce redressement des surfaces cultivées en coton.

1.2.4 Amélioration du rendement

Dans ce cadre, l'objectif est d'atteindre le rendement au minimum pour le paysannat de 850 kg/ha dans la région Sud et de 1400 kg/ha dans la région Nord. Pour y parvenir, il faut respecter les techniques culturales préconisées suivantes :

- Amélioration des ratios qui ont une forte influence sur le rendement tels que la taille d'exploitation, les doses d'engrais et les doses d'insecticides,
- Action sur la protection et maintien de la fertilité des sols en conseillant par exemple d'enfouir les vieux cotonniers au lieu de les brûler,
- Conseils et formations des planteurs sur les techniques de localisation d'engrais sur les lignes de semis pour avoir une réponse optimum et
- Sur la protection intensive pour une meilleure maîtrise des insectes surtout le *Helicoverpa* et l'Aphis.

Augmenter significativement la productivité et les superficies de la culture dans les zones actuelles de production. Cela supposerait également de faire jouer la concurrence entre sociétés cotonnières.

1.2.5 Réduction des coûts de la production

Dans la réduction des coûts de production des planteurs, HasyMa ou CHIMAD Coton a réduit dans la mesure de ses possibilités le prix d'engrais et insecticides, d'où la diminution des coûts relatifs aux intrants.

Il est aussi nécessaire de pratiquer les conditions culturales plus économiques :

- Application des techniques douces n’entraînant pas des frais supplémentaires (bonne densité de semence pour éviter le démariage, soin dans l’application des herbicides pour éviter le sarclage...);
- Utilisation maximum de la main d’œuvre familiale et des entraides pour réduire les apports financiers intenses.

1.3 Amélioration de la qualité de coton (graine et fibre)

Afin d’atteindre ce but, il est nécessaire de faire :

- la collaboration avec FOFIFA dans le domaine de la recherche pour améliorer la qualité des fibres ;
- respect des règles de production des semences pour une amélioration de la qualité ;
- incitation des planteurs d’utiliser des herbicides, d’engrais mieux adaptés aux techniques d’application paysannes et des insecticides malgré le prix élevé ;
- formation des planteurs sur le soin de la récolte et le stockage à l’abri ;
- meilleure gestion du transport pour évacuer rapidement le coton graine stocké en brousse et contrôle de la propriété des camions ;
- continuer à mettre à la disposition des producteurs des sacs de récolte en jute pour lutter contre la contamination des fibres par la présence des fils en propylène ;
- maintenir le contrat déjà organisé par HasyMa entre les producteurs, les agents d’encadrement et les filateurs pour une sensibilisation sur l’impact des baisses de qualité des fibres sur le produit finis ;
- et enfin pour réduire le déclassé du coton graine livré à l’usine dû au miellat qui est invisible sans un appareil testeur adéquat lors des achats en brousses : il faut poursuivre et intensifier les contrôles du miellat au champ par les encadreurs avec des rapports écrits à destinations des équipes d’achats.

1.4 Relance sur la commercialisation

1.4.1 Classement du coton graine, des fibres et des graines

Pour y parvenir, il faut :

- éviter le transport du coton graine en provenance de plusieurs planteurs, de qualité et de variété différente dans un même chargement ;
- contrôler fréquemment des entrées de coton graine au pont bascule avec ré pesage par sondage systématique du coton graine entré à l’usine ;

- classer le coton graine et la fibre suivant les normes internationales. Ce classement sera indépendant de celui de la fibre obtenue ;
- bien séparer le stock du coton graine par qualité ;
- stocker les fibres de manière à savoir des lots de fibres de qualité homogène et enfin
- revoir les conditions de vente aux filatures et huileries nationales qui ont jusqu'à ce jour bénéficié d'une priorité et de faveurs concernant les enlèvements et le paiement et qui ces derniers temps ont montré une mauvaise foi dans la réalisation des contrats.

1.4.2 Actions diverses

1.4.2.1 Préservation de l'environnement

Puisqu'on parle de la relance, l'environnement joue un rôle majeur pour le développement durable. Alors pour parvenir à cet objectif, il faut le préserver afin d'avoir une fasciation du sol contre érosion. Lutter contre la dégradation de l'environnement car cela entraîne les conditions pluviométriques instables, érosion des bassins versants et provoque aussi l'ensablement de certaine zone de production. Ce problème est déjà évoqué par Eudoxie (R), 1996⁴ « l'ensablement est un problème récent dans le district de Port-Bergé ».

1.4.2.2 Développement du système de culture

La présence des trois systèmes de culture constitue un avantage pour Madagascar mais il faut signaler que chaque type a ses contraintes et nécessite des solutions spécifiques pour en tirer profit au maximum :

Par exemple, le cas du système de décrue sur laquelle utilise Port-Bergé, il est nécessaire d'une intervention rapide dès le retrait des eaux (préparation du sol, semis) pour faire profiter au maximum le cotonnier de la nappe phréatique, besoins d'équipements adéquats et suffisants pour l'exécution correcte et en temps voulu des différents travaux.

Et enfin, dernier obstacle à lever et pas des moindres : la capacité de réponse de l'offre malgache de coton à la demande nationale. Si le secteur textile est une opportunité pour la production de coton, celle-ci doit pouvoir rapidement répondre à cette demande, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

⁴Eudoxie (R) : *Perspective d'avenir de la culture du coton dans la région de Port-Bergé*, 1996, page 43.

1.5 Suggestions

1.5.1 Avenir de la culture cotonnière

Nous pensons qu'il y a deux scénarios limites pour l'avenir de la filière coton à Port-Bergé en particulier et à Madagascar en général. On les appellera :

- le scénario « catastrophe » - la disparition de cette production et
- le scénario « espoir » - la relance.

- le présent objectif dans cet ouvrage, c'est d'aboutir à celle du second scénario. Pour y parvenir, tout le monde devrait prendre ses responsabilités : l'Etat, la HasyMa, les Cotonculteurs etc.

1.5.2 Disparition de la culture cotonnière

Dans ce premier scénario, le coton disparaît tout simplement du paysage agricole malgache. Ce n'est pas un cas impossible, compte tenu de la situation assez dramatique dans laquelle se trouve la filière coton entre 2007 et 2010. Les producteurs quittent le coton en substituant le maïs, le manioc, l'arachide ou le niébé. En quelque sorte, c'est le prolongement logique de la baisse du prix de coton sur le marché mondial. L'Etat, la HasyMa, les producteurs, les sociétés textiles, les transporteurs seraient tous des perdants dans ce scénario. Il est donc préférable de l'éviter.

1.6 Relance de la filière

Dans ce second scénario, le prix sur le marché mondial retrouve son niveau à celui de l'année 2003/2004, au-delà de 60 cents/livres. Dans cette condition, HasyMa peut proposer des prix d'achat compétitifs pour le coton et les producteurs répondent en cultivant plus de coton. Les coûts moyens de production baissent et HasyMa retrouve sa compétitivité sur le marché mondial. A partir de 2011, la CHIMAD Coton est en cours de réaliser le deuxième scénario sur les deux sites cotonniers de Madagascar (Tuléar et Port-Bergé).

1.7 Rôle de l'Etat

Le développement du secteur coton est un choix politique. L'Etat devrait à tous prix prendre des mesures et si nécessaire, le secteur coton doit s'inscrire dans le Document de Stratégie de Lutte contre la Pauvreté.

1.7.1 Le lancement de partenariats public/privé (PPP) pour attirer les investissements

Le Gouvernement a lancé un certain nombre d'initiatives visant à encourager les investissements comme, par exemple, la proposition de mettre à disposition des terrains à des termes concessionnels et l'exemption de taxes sur les machines agricoles importées, mais ces

initiatives ont souvent manqué de transparence, et les avantages qu'elles ont générés ont souvent été capturés par une élite. Ces initiatives n'ont pas été suffisamment partagées et ne résultent pas d'un consensus, ce qui apparaît d'autant plus préjudiciable que le secteur est sensible, tant culturellement que socialement. Les efforts pour attirer les investissements dans le secteur devraient toutefois s'accroître pour profiter de l'intérêt national et étranger grandissant, en accordant la priorité à la mise en place de règles du jeu claires pour les investisseurs, à la réduction des obstacles à l'entrée, et à la stabilisation de l'environnement politique. La clarification des politiques relatives à l'acquisition de terrain par les investisseurs (au moyen d'achats ou de baux emphytéotiques) se révélera particulièrement cruciale, puisque le manque d'accès à la terre constitue un obstacle majeur.

L'introduction d'instruments financiers, pour préserver les investisseurs des pertes issues de facteurs climatiques ou biologiques imprévisibles et essentiellement non maîtrisables, réduirait les risques auxquels s'exposent les investisseurs dans le secteur. L'expérience réussie de partenariats public/privé (PPP) dans d'autres pays en développement a permis de montrer qu'il est possible de trouver l'équilibre entre une exploitation commerciale rentable et le développement régional, par la création d'emplois et les synergies avec les petits agriculteurs; par exemple, par l'utilisation des systèmes transitionnels de production et l'établissement de contrats entre l'agro-industrie et les producteurs »⁵.

1.7.2 Priorités et choix pour une politique de développement de la filière coton

Les priorités et choix pour une politique de développement de la filière coton seraient orientés principalement sur les points suivants :

- politique participative ;
- diminution du coût de l'énergie ;
- subvention de la HasyMa et des Producteurs ;
- application d'une TVA à taux 0 sur le coton et une augmentation équivalente du prix au producteur ;
- maintien et extension de l'exonération des droits de douane sur l'ensemble des intrants agricoles importés (engrais boratés, pesticides) ;
- amélioration des conditions d'accès aux crédits de campagne, en particulier pour l'accès aux intrants. Cela passe par le renforcement des relations du secteur bancaire

⁵Randrianarison.L, Andrianirina N, et Ramboarison. R : Dimensions structurelles de la libéralisation pour l'agriculture et le développement rural. Phase II, EPP - Ministère de l'Agriculture, de L'Élevage et de la Pêche, Antananarivo 2009, page 12

avec le secteur de la production et une meilleure adaptation des produits à la situation des producteurs (bonification des taux d'intérêt, mécanisme de garantie/couverture des risques,...) ;

- amélioration des infrastructures portuaires et routières qui renchérissent considérablement les produits ;
- amélioration des formalités administratives en matière de commerce, mais aussi d'investissements ;
- amélioration du cadre réglementaire régissant la fiscalité locale (rationaliser les ristournes payées aux collectivités locales, prendre en considération les investissements consentis par HASYMA pour réhabiliter les pistes) ;
- stimuler les projets et les investissements visant à valoriser les sous-produits du coton (Tourteaux, huile,...).

1.7.3 Politique participative

Cette politique consiste à réunir toutes les parties prenantes de la filière coton afin de trouver des solutions rapides et durables face aux problèmes du coton actuellement exposés, d'où la constitution d'une plate-forme de coton.

Cette plate-forme rassemblera toutes les parties concernées, tant publiques que privée sous la protection du Ministère de l'Agriculture. Un des objectifs majeurs de cette plateforme est de définir un plan d'action (à court et à long terme) pour le secteur cotonnier à Madagascar. Ce plan d'action sera un des produits issus de l'étude financée par la Banque Mondiale et dont le rapport sera discuté lors d'un atelier de restitution.

Elle sera constituée :

- deux représentants des producteurs (01 de la région du Sud et 01 à celui du Nord),
- un représentant de la recherche (FOFIFA)
- un représentant de HASYMA
- un représentant des usines Textiles
- trois représentants des autorités locales (Tuléar, Majunga et Ambilobe)
- un représentant du syndicat des entreprises des zones franches
- un représentant du secteur bancaire
- trois représentants du Ministère (01 Ministère de l'Agriculture, 01 Ministère de Commerce et 01 Ministère de Finances)
- un représentant du PSDR

Cette plateforme devait se réunir à chaque fois qu'il est nécessaire en prévoyant toute sorte de crise cotonnière. Il est nécessaire aussi que les partenaires techniques et financiers, notamment la Délégation européenne, la Coopération française, la Banque Mondiale et l'USAID soient conviés à participer aux réunions de la plate-forme.

1.7.4 Subventionnement de la HasyMa et des Producteurs

A court terme, pour que HasyMa puisse reprendre ses activités, l'Etat devait rembourser la dette qu'elle a avec la BOA.

Certains pays accordent actuellement des soutiens directs à la production à travers les revenus de leurs producteurs. Ils accordent des subventions soit directement à leurs producteurs par le biais de transferts de revenus, soit à travers le prix d'achat subventionné. Cette assistance est connue sous le nom : **Assistance à travers des programmes de production**. Nous recommandons à l'Etat malgache aussi de le faire surtout face au déclin de la culture cotonnière. Ces subventions permettent d'augmenter la production locale et, de ce fait, contribuent à l'exclusion des compétiteurs étrangers du marché local.

Le tableau ci-dessous donne les détails des soutiens de quelques pays à leurs producteurs pour les campagnes 2002/2003 et 2003/2004 :

Tableau n° 20: Aides accordées aux producteurs de coton

Année Pays	2002/2003		2003/2004	
	Production (milliers de tonnes)	Montant global de l'Assistance (\$EU millions)	Production (milliers de tonnes)	Montant global de l'Assistance (\$EU millions)
Etats-Unis	3.747	1.941	3.975	877
Chine	4.916	1.850	4.870	1.585
Turquie	900	57	900	22
Egypte	170	33	-	-
Mexico	41	7	68	6
TOTAL	9774	3888	9813	2490

Source : MAEP, *Etude de la filière coton*, Rapport final, Octobre 2006, page 109

1.7.5 Annulation des taxes

Les montants des taxes payées par HasyMa varient considérablement à travers le pays surtout celle qu'on paie aux collectivités locales. Ce dernier devrait être normalisé, si les différences ne peuvent pas être justifiées objectivement. Il est aussi suggéré d'appliquer le

taux 0 à la TVA appliquée sur les achats de coton graine. Ceci permettrait à HasyMa de mieux payer le coton aux producteurs plus cher. Et surtout, comme la réhabilitation de piste cotonnière demeure jusqu'aujourd'hui à la charge de la HasyMa, elle devrait être remboursée par les collectivités locales pour les frais engagés car ils ne sont pas de son ressort d'entretenir les pistes. Ce remboursement devrait se faire par la rétrocession d'au moins une partie des ristournes actuellement payées aux collectivités locales. Cela suppose des réunions de concertations sur ce sujet dans chacune des régions.

1.7.6 Rôle de la HASYMA

La HasyMa aura sans doute aussi la responsabilité de promouvoir la filière coton malgache à tous les niveaux et auprès de tous les interlocuteurs potentiels de la filière et de défendre les intérêts des membres par des actions de promotion et de lobbying.

Comme la plupart des missions nécessaires au fonctionnement de la filière coton sont sous la responsabilité de la HasyMa, on la suggère d'adopter les grands axes d'actions suivantes :

A court terme, cette étude vise spécifiquement à faire une analyse technico-économique de la filière coton-fibre en particulier autour des points suivants :

- identifier les contraintes actuelles à l'amélioration quantitative et qualitative de la production, ainsi que de la productivité. Evaluer le potentiel d'extension (analyse au niveau des actuelles et des anciennes zones de production) et établir des projections de production. Une analyse spécifique du potentiel des variétés à fibre longue (de type PIMA) sera menée en relation avec la demande et les conditions techniques de production (irrigation).
- analyser la place du coton dans les exploitations et dans les différents systèmes de production cotonnière ainsi que les pratiques culturales,
- analyser les coûts de production, les marges des producteurs, et les coûts d'opportunité du coton par rapport aux autres spéculations possibles et les gains de productivité accessibles,
- analyser le fonctionnement et l'organisation institutionnelle de la filière en particulier: les services aux producteurs (fournitures d'intrants, de conseils, financement), la recherche, la commercialisation, le système de fixation des prix, le rôle des organisations de producteurs, l'environnement fiscal et incitatif (taxes, subventions),

- analyser les possibilités d'une gestion du fonctionnement de la filière par les professionnels
- analyser les coûts d'égrenage, de transports (locaux et internationaux),
- identifier les actions permettant d'améliorer l'environnement de la production et les résultats économiques des opérateurs.

Cette étude vise également à situer les performances de la filière par rapport aux principaux pays producteurs africains. Il s'agit d'étudier la compétitivité des différents secteurs de la production (coton graine, coton fibre) en intégrant les différents paramètres (coût de production, transport, fret, mesures d'incitation, fiscalité,...). Situer les forces et faiblesses de la filière malgache par rapport à ces pays (évaluation des avantages comparatifs). Analyser l'intégration actuelle de la filière coton dans la filière textile malgache et préciser les opportunités et les conditions d'une plus grande intégration par un accroissement de l'utilisation et de la transformation locale de la coton fibre (analyse du segment de la filature: demande, coûts, qualité de la fibre, etc.). Définir des scénarios de développement de la filière incluant les aspects de relance de la production, d'amélioration de la compétitivité, d'intégration verticale, d'organisation des services aux producteurs, de gestion et d'organisation de la filière, de démarche de qualité et d'amélioration de l'organisation de la commercialisation et de l'environnement de la filière. Améliorer la formation d'une main d'œuvre qualifiée et promouvoir une production de coton et de textile malgache de qualité. Fixer le prix d'achat du coton au producteur au plus trois mois avant la récolte pour éviter l'éventuel changement du coton sur marché mondial.

A long terme, pour l'améliorer la production du coton graine et la compétitivité de l'égrenage, il faut :

- mener des recherches sur les systèmes de culture pour comprendre ce qui pourra inciter les cultivateurs à produire du coton graine plutôt que d'autres cultures ;
- approfondir la compréhension du potentiel et des contraintes pour étendre la production de coton graine à Madagascar ;
- effectuer des recherches sur les aspects économiques de la production de coton à longue fibre.

Au fur et à mesure que la production augmente, HasyMa serait alors obligée d'augmenter sa capacité d'égrenage et cela pourrait être le signal pour d'autres sociétés cotonnières de s'installer.

1.7.7 Information et Communication

On suggère à la HasyMa de mettre en place un système d'information basé sur un outil statistique dont l'objet sera la collecte, l'analyse et la diffusion de toutes les informations relatives à la filière. Un tel système assurera une transparence au sein de la filière, et tous les acteurs disposant des mêmes informations. La collecte de l'information sera aussi réalisée auprès des différents acteurs de la filière ainsi qu'auprès de sources extérieures (évolution du marché mondial du coton par exemple).

1.7.8 Innovation technologique

Pour rendre les fibres compétitives, nous recommandons les investissements ci-après :

- encourager la participation des privés au capital dans le secteur de l'égrenage (évaluer le pour et le contre des différentes options de répartition du capital pour augmenter la participation privée locale et étrangère dans le secteur du coton graine/égrenage).
- rénover les matériels d'égrenage déjà vétustes pour améliorer la qualité des fibres
- remplacer les matériels d'analyse des fibres déjà dépassés par des matériels plus performants appelés HVI⁶ (High Volume Instruments) dans les deux directions régionales (Tuléar et Mahajanga). La valeur unitaire de ces appareils est d'environ 40 000 000 Ariary. Leur acquisition permet d'éliminer l'erreur ou la malversation humaine sur les classements du coton graine et des fibres et de se mettre au niveau des clients pour la vente des fibres.

Notons que selon le plan d'action pour la mise en œuvre du Partenariat UE-Afrique sur le coton, il est envisagé d'inclure un système de classement automatique à installer dans les pays africains. Dans ce contexte, il sera nécessaire d'élaborer un programme pour l'équipement des salles de classement en chaînes HVI (High Volume Instruments). La Chine demandera d'ici quelques années que toutes ses importations soient classées à l'aide d'instruments (HVI). Il est devenu clair qu'il est nécessaire pour l'Afrique d'introduire rapidement un classement par instruments dans sa commercialisation du coton.

⁶ C'est une machine qui peut produire toute la gamme des résultats du classement du coton sur la base de la présentation de l'échantillon sur l'écran de la machine. Elles sont particulièrement adaptées aux normes de classement américain.

CONCLUSION

Malgré l'apparition des fibres synthétiques, le coton reste encore la fibre textile la plus largement utilisée dans le monde. Il est l'un des produits dont le commerce a contribué à la mondialisation de l'économie. Cultivé depuis plus de cinq mille ans dans le sous-continent indien, l'arbuste exige des températures supérieures à 15 °C durant la plus grande partie de son cycle¹. Pour les pays Africains francophones, y compris Madagascar, l'initiation à la culture a été démarrée dès le début du XX^{ème} siècle, sous l'impulsion des industriels français du textile.

Outre les zones Sud, les zones Nord-Ouest de Madagascar constituent les principales zones de production de coton. Ainsi, compte tenu des caractéristiques géographiques et des conditions climatiques favorables, la région Sofia et plus précisément le district de Port-Bergé a bénéficié de cette exploitation sous la domination de la société HASYMA. Depuis la privatisation de cette société, et malgré la tentation des autres sociétés, la filière coton a connu des difficultés non négligeables.

La culture du coton nécessite une saison végétative longue, beaucoup de soleil et d'eau pendant la période de croissance et un temps sec pour la récolte. En général, ces conditions climatiques se rencontrent sous les latitudes tropicales et subtropicales chaudes des deux hémisphères. Le coton supporte cependant les climats tempérés pourvu que les gelées lui soient épargnées. Dans les pays à faible pluviométrie, le coton doit être irrigué.

En un moment donné, la HasyMa se retrouve toute, sans exception, dans une situation catastrophique tant sur le plan social-économique que sur le plan financier.

Les difficultés que rencontre la filière coton ne sont pas dues au hasard et ne datent pas d'aujourd'hui. Si la culture cotonnière se décline, ce n'est pas simplement à cause d'une défaillance de la part de la HasyMa, mais aussi à la suite d'un ensemble de facteurs défavorables dont les effets néfastes retombent de l'amont jusqu'en val : les industries textiles, les sociétés cotonnières, les planteurs, les transports, etc....

Cependant, elles sont encore aggravées par le contexte économique aussi bien sur le plan national qu'international:

- la situation financière de la HasyMa qui ne lui permet plus depuis longtemps d'envisager de faire des investissements afin d'améliorer ses moyens de production.
- baisse du cours du coton sur le marché international qui oblige la HasyMa à réduire le prix d'achat du coton aux producteurs. Cela entraîne le découragement des planteurs.
- une industrie textile locale fortement concurrencée par l'importation massive des friperies et des produits Asiatiques.

- le problème de trésorerie ne permettant plus à la HasyMa de faire face à ses engagements : payer le salaire des personnels, payer à temps les planteurs, assurer les achats des intrants etc....

A tout cela s'ajoute l'instabilité sans cesse dans le cadre politique et qui n'est pas du tout favorable au développement de la culture cotonnière.

Ses situations auraient inévitablement des impacts socio-économiques. Pour éviter la disparition totale de culture cotonnière à l'échelle de la surface du sol de Port-Bergé aussi bien que de Madagascar, diverses solutions ont été envisagés à tous les niveaux. Toutes ces solutions seront vaines si l'Etat n'intervient pas.

Il est donc indispensable aujourd'hui, pour l'avenir de la filière, d'identifier des soutiens forts aux différents organismes, aux unions de planteurs de se professionnaliser afin d'être autonomes et d'assurer une gestion de leurs besoins. Ces actions doivent faire l'objet d'un accompagnement progressif de la part de projets bien ciblés sur le court et moyen terme. Bien que le coton soit la fibre textile la plus communément utilisée aujourd'hui, elle fut la dernière fibre naturelle à prendre une importance commerciale.

BIBLIOGRAPHIES

OUVRAGES

1. A. RALAIMIHAOTRA, 1981, *SOTEMA, une usine qui ‘file’ bien ... mais pour combien de temps*, Madagascar matin, samedi 25 juillet 1981
2. A.CHAVANCY, J.CANAT, 1965, *Une expérience malgache de mise en valeur : la SAMANGOKY*, coopération et développement, 07 pages
3. ALLARD (M), LACOSTE (P), 1970, *Géologie de Madagascar*, Editions de l'école. Paris, p.p. 36-40
4. ANDRIAMAMPIANINA Rina Hajasoa, 2001, *Etude de la variabilité de certaines caractéristiques biochimiques de cotonniers hybrides*, mémoire de DEA, Rapport de mission, 24 septembre 2001, 87 pages
5. B. ESTEULLE, 2005, *Hasyma Madagascar : Rapport de mission du 02/06 au 16/06/2005*, 100 pages
6. B. PETIT JEAN, *Contrat CFDT-COTONA : vente de fibre campagne 1970-Madagascar, Terre malgache 19*, Tome2 i EESSA, Annexe2-F, p.p. 634-636
7. BADOUL (A), DE CASCO, 1972/1973, *Note sur le développement de la production cotonnière de 1972 à 1975 à Madagascar*, Direction de la vulgarisation agricole, programme FAC, 32 pages
8. BATTISTINI René, 1958, *Géographie humaine in Population et Economie paysanne du Bas-Mangoky*, édition Paris ORSTOM, p.p. 2-50
9. BERNARD (M), octobre 1953, *Institution et Coutumes des Tsimihety, bulletin de Madagascar n°89*
10. CABOT et J.M HORNER, 1981, *Les activités rurales du sud-ouest face à l'aménagement, cahiers d'Outre –Mer 34(136)*, p.p.306-320
11. ELLER (E), 1989, *Le caractère problématique de la pédologie et de l'écologie de Port-Bergé*, Mémoire de maîtrise, p.p. 100-131
12. ESOAVELOMANDROSO (E), 1983-1984, *La région de Port-Bergé dans les années trente, un foyer d'opposition à la colonisation, revue d'étude historique n°17-20*
13. Frank KUKLINSIKI, 2000, *Les ravageurs de la culture cotonnière Malagasy*, 196 pages
14. G. ANDY, 1965, *Manuel d'agricultures tropicales Afrique*
15. G. DONQUE, 1962, *Le développement de la culture cotonnière*, COM. Juillet-Septembre

16. RAVOMANANA PRADEL Gisèle Hajasoa , Sept 2004, *les dimensions géopolitiques de la coopération Allemande dans le Nord-Ouest de Madagascar*, 102 pages
17. MARINDRAZANA HILAIRE Adrien, 2008, *Production et Commercialisation du tabac dans le district de Port-Bergé*, Mémoire de maîtrise, 137 pages
18. J. LETEUIL, 1962, *Etudes préliminaires sur le périmètre du bas-fiherenana*, IRAT-IRAM 20 pronéo
19. J.M HORNER, 1976, La plaine du bas-fiherenana Tuléar, *Revue du CUR de Toliara*, p.p.37-71
20. J.M HORNER, 1977, La dépression d'Anketa Tuléar, *Tsiokantimon°III-IV Revue du CUR Toliara*, p.p.117-128
21. J.P TROUCHAUD, 1975, *La basse plaine de Mangoky*, Paris, cahiers de l'ORSTOM
22. LE PRAIRE (JP), 1976, Evolutions récentes des baibofo du Nord-Ouest, région de Mampikony Port-Bergé, *Madagascar revue de géographie n°29*, Juillet-Décembre, p.p. 117-154
23. LES SALARIES DE LA HASYMA, *Lettre ouverte aux dirigeants et aux responsables du groupe GEOCOTON*, Madagascar, le 28 avril 2009
24. MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE ET MINISTERE DE L'ECONOMIE, DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE, 2008, *Programme tous ACP relatif aux produits de base agricoles*, 10 juin 2008, 08 pages
25. MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE -UPDR - OCEAN CONSULTANT, 2004, *Filière de la filière coton*, Rapport provisoire, juillet 2004, 171 pages
26. MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE -UPDR, Juin 2003, *Monographie de la région Sofia*, 116 pages
27. MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE, 2005, *Situation et perspectives de la filière coton et textile à Madagascar*, 22 février 2005, 14 pages
28. MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE, 2006, *Etude de la filière coton*, Rapport final, Octobre 2006, 184 pages
29. MINISTERE DE L'AGRICULTURE, SERVICE DE LA STATISTIQUE AGRICOLE, *Annuaire 2005-2006-2007-2008*, 107 pages
30. MINISTERE DE LA COOPERATION ET DU DEVELOPPEMENT, 1989, *L'Avenir du coton en Afrique*, Actes de Paris. 24 cm, 144 pages
31. P.HUBERT, 1971, Le cotonnier, *fiche technique, février 1971*, p.p.173-202

32. P.OTTINO, 1963, *Les économies paysannes du Bas-Mangoky*, Paris Ed. Berger-Levrault.Th.éco, 375 pages
33. PAMARD C.B, 1998, *A L'Ouest d'Analabo, une agriculture en marche dans le Masikoro(sud-ouest de Madagascar)*, CNRS Centre d'Etude Africain, GEREM-ORSTOM CNRE, 84 pages
34. PARRYG, 1982, *Le cotonnier et les produits*, Ed-GP Maison neuve et LAROSE, Paris, p.p. 11-129
35. R. BATTISTINI, 1959, *L'Agriculture autochtone et les déplacements agricoles saisonniers dans le delta du Mangoky*, Mémoire de IRSM, T.5
36. R. DOUSSIN, 1979, *Le coton à Madagascar*, Mad. *Revue de géographie n°34*, janvier-juin1979, p.p. 09-81
37. R. FAVEL, 1962, *Activités de la SEDEFITA*, Campagne 1963-1964
38. R. LAGIERE, 1966, *Le cotonnier*, Librairie G.P. Maisonneuve – La Rose 11, rue Victor - Cousin, Paris 5è, 306 pages
39. RAKOTO RAMIARANTSOA (C), 1983, *Les sols de la plaine d'Ampasimatera, Madagascar*, *revue de géographie n°42*
40. RAKOTOARIMANANA Zafimahery G., RAKOTOMALALA Jean Jacques R., *Programme coton : Convention FOFIFA/HASYMA Nord-Ouest*, Juillet 1995, 09 pages
41. RAKOTONDRALAMBO Roger Christian, Octobre 1988, *Impact des actions dedéveloppement agricole sur les paysans*, Mémoire de DEA AMENAGEMENT, 81 pages
42. RAMANANTSOA Erneste, 2000, *La culture cotonnière et ses conséquences socio-économiques*, Mémoire de maitrise, 155 pages
43. RANDRIAMBOLA Patrice Bonbon D., RAKOTOMALALA Jean Jacques R., *Programme coton : Expérimentation variétale/Région Nord-Ouest*, Rapport de campagne 2000, Mars 2001, 26 pages
44. RASOATSIANGIZINA E., 1996, *Perspective d'avenir de la culture du coton dans laplaine de Port-Bergé*, Département de Géographie Université de Tuléar, 125 pages
45. RATSIMANDRESIARISOA Landy Aimée, 03 Décembre 2005, *Hasyma et la culture du coton dans les zones rurales d'Ambilobe*, 109 pages
46. RAVOHITRARIVO Clet Pascal, 2002, *L'intégration du marché domestique et mondial comme unestratégie de réduction de la pauvreté*, Juin 2002, 148 pages
47. SOLO J.R, 1982, *Etude géographique de la culture cotonnière dans la plaine de Miary*, Mémoire de maitrise, Département de Géographie CUR de Tuléar, 152 pages

48. SOLO JR., 2010-2011, *Cours géographie de coton 3^{ème} année*, 96 pages
49. SUMITOMO CHEMICAL, 1987, *Principaux Insectes Nuisibles du Coton*, CO., LTD.OSAKA, JAPON, 40 pages
50. TROUCHAUD J.P, 1966, *Contribution à l'Etude géographie de Madagascar ; la basse plaine du Mangoky*, cahiers de l'ORSTOM, Sc. Humaines, II, n°3, 94 pages
51. Y. GUILLIOU, (1974), *Deux exemples d'aménagement à Madagascar : Bas-Mangoky –ANDAPA*, in Terre Malgache n°16.

JOURNAUX :

1. Afrique Hebdo, *HASYMA : Plainte contre BOA*, mardi, 05 juillet 2011- 05 : 31
2. Afrique Hebdo, *Litige BOA-Hasyma : La banque demeure ouvert au rachat des biens saisis*, vendredi, 22 juillet 2011- 07 : 50
3. Far EasternEconomicReview : *Interview de Monsieur Léon Razanamamonjy Directeur Général de la HASYMA*, 28 Mars 2002

SITES WEB :

- sites web <http://www.Africaneconomicoutlook.org>, 05 juillet 2016 à 09h 30
- <https://fr.wikipedia.org/wiki/Coton>, 11 Août 2016 à 10h 15.
- www.capfida.mg/km/cosop/rapports-régionaux/sofia.html, 21 Septembre 2016 à 15h.
- www.sofia-sim.org, 03 Juillet 2016 à 15h 30
- <http://www.memoireonline.com/09/09/2006>, Armel Joël LAWSON, Ingénieur Agronome, 2008, 30 Juillet 2016 à 08h 30

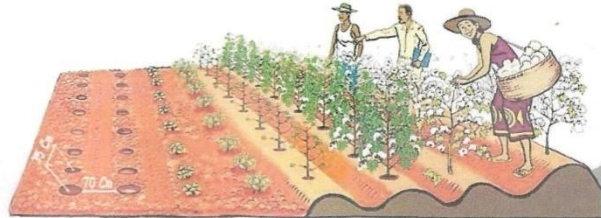
ANNEXES

ANNEXE I : FOMBA FAMBOLENA HASY VAOVAO.

TEKNIKA FAMBOLENA HASY VAOVAO



**TIANLI AGRI
MADAGASCAR CO LTD**



**FAMPIVADINA
(Mariage)**

Atao mariazy ny hasy rehefa mitsiry dimy andro.



Fototra roa (2) matanjaka isaky ny lavaka sisa avela eo.



**FANASARAHANA
(Demariage)**

Rehefa ahitana ravina telo (3) na efatra (4), dia sarahana indray.

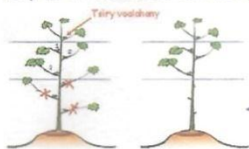


Fototra iray (1) tena matanjaka isaky ny lavaka sisa avela eo.

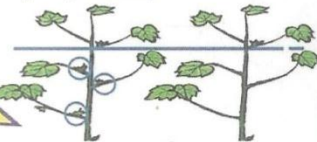


**FANITSIANA (Taillage)
40 Andro aorian'ny fitsiriany**

Feno valo (8) na folo (10) ny ravina dia manisa rantsana telo eo ambanin'ny tsiry no ho midina dia esorina ny ambiny.

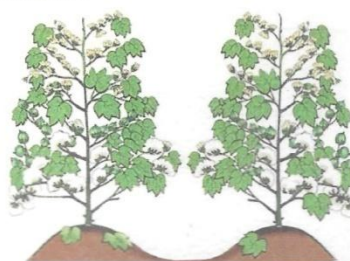
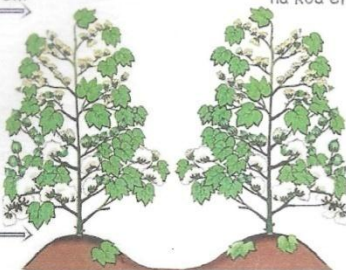


Esorina ihany koa ireo sampana madinika mitsiry rehetra ankoatry ny tsiry voalohany.



Tapahana ny lohany rehefa feno 80 na 90cm ny haavony; na koa efa misy rantsany (tige) 12-14 no miakatra.

90cm



RAHA LATSAKY NY 1 Taonina isaky ny Hektara (1T/Ha) NY VOKATRA, DIA AVERIN'NY ORINASA NY VOLA LANY (Raha nanaraka tsara ny TEKNIKA ilay tantsaha)

SHAN XI PROVINCE AGRICULTURE SCIENTIFIC COLLEGE COTTON RESEARCH INSTITUTE

ANNEXE II : LE PESAGE DU COTON



ANNEXE III : L'EMMAGASINAGE DU COTON



ANNEXE IV : COTON MÛR



ANNEXE V : FILATURES/TESSAGES

Filatures/Tessages :

Deux (02) grandes sociétés de filature sont en activité actuellement : la COTONA et la SOMACOU. Chacune de ses sociétés dispose de son domaine de spécialité ; elles ne sont en conséquence pas en concurrence. Ces sociétés sont également les principales sociétés de tissage encore en activité à Madagascar, avec la SAMAF.

1. COTONA

C'est une société de filature qui est en activité depuis 1957. Cette société a été reprise il y a deux ans par un groupe franco-malgache. Elle comprend une unité intégrée de filature, de tissage et d'ennoblissement.

Jusqu'en 2002, la COTONA disposait de ses propres plantations de coton. Jusqu'à 3500 ha ont été exploités par la CCB (les Culture Cotonnières de la Bemarivo). Elle utilise deux types de coton fibre; le coton ordinaire et le coton PIMA. Aujourd'hui la matière première provient de 03 origines ; les importations, la société cotonnière HASYMA et la société RAZAFIMAHATRATRA (Coton PIMA).

En 2006, la demande de COTONA est de 4800 tonnes de fibres, dont 4400 tonnes de qualité première. A cela s'additionne une demande de 400 tonnes de Coton PIMA (dont environ 80% sont importés).

A l'horizon 2009/2010, en fonction des investissements réalisés et de l'ouverture du marché de la SADC, les besoins en fibre passeraient à 5900 tonnes (4900 tonnes de variété ACALA dont 70% de qualité première, 100 tonnes de coton équitable, 100 tonnes de coton organique et 800 tonnes de coton PIMA).

COTONA fonctionne actuellement à pleine capacité (20 à 25 millions de m² de tissu/an). Les principaux clients de la COTONA sont les usines en Zone Franche. Une partie de la production est exportée directement.

Adresse : COTONA (La Cotonnière d'Antsirabe)

Pk. 169, Route d'Ambositra ; B.P. 45 Antsirabe (110)

Tél.: (261-4) 494-22 / 257-93

Fax: (261-4) 492-22

2. SOMACOU

La SOMACOU intervient à différents segments de la filière : filature, tissage, confection, distribution. Ses produits sont très diversifiés :

- Couvertures en coton, en laine, acrylique, langes, plaids de voyage ;
- Filés de coton pour bonneterie et artisanat (cardés, peignés), fils à coudre polyester/coton mercerisé ;
- Linges de lit, chamoisines, serpillières ;
- Fils à tricoter pour tricotage manuel et machine ;
- Coton et gaze hydrophile, et mèches à bougies.

La SOMACOU s'approvisionne en coton fibre chez HasyMa. Elle consomme annuellement 600 tonnes, répartis à égalité entre du coton premier choix et du coton de second choix. Les colorants et autres fibres textiles, utilisés par la SOMACOU sont importés. 200T de la production de filés/tissés sont vendus aux usines en zone Franche, le reste est vendu localement sous différentes formes: tissus, couvertures, draps, linges de maison, tissus d'ameublement.

Adresse : SOMACOU (Société Malgache de Couverture)

Pk. 8 Route d'Ambohimanga IIafy ; B.P. 1032 Antananarivo (103)

Tél.: (261-2) 424-82

Fax: (261-2) 424-86

3. SAMAF

La SAMAF a arrêté les activités de filature en 1999. Elle se concentre aujourd'hui sur le tissage et la confection. Elle consomme 20 tonnes de fils par mois. 80% des produits de la SAMAF sont en coton. Les fils utilisés par la SAMAF sont soit importés du Pakistan et de l'Inde (90%), soit achetés localement (10%). La SAMAF estime avoir moins de problèmes de qualité sur le fil importé que sur le fil produit à Madagascar. La SAMAF exporte la plupart de ses produits aux USA, mais vend également localement.

Adresse : SAMAF (Société Anonyme Malgache d'Applications du Fil)

Pk. 8 Route d'Antsirabe Tongarivo ; B.P. 1089 Antananarivo (101)

Tél.: 462-95 Fax: 465-43

ANNEXE VI : HUILLERIES

1. DRAMCO

A partir de 2003, Dramse Coton est devenu une entreprise d'huilerie qui produit du savon à partir de l'huile de palme et l'huile de coco, plus de l'huile de l'arachide et de l'huile de coton. Le savon représente plus de 80% de son chiffre d'affaires, l'huile de coton étant un produit assez secondaire pour cette entreprise.

Toutefois, cette entreprise déclare avoir reçu 408 tonnes de graines de HASYMA pendant l'année 2004, ce qui lui aurait permis de produire 60 tonnes d'huile de coton et 142 tonnes de tourteaux. Ces tourteaux auraient été vendus à un prix de 260 à 300 Ar/kg à la SOPRAMAT (Tana) pour la fabrication de la provende et aux éleveurs locaux.

2. SIB

Société Industrielle du Boina, cette usine, installée sur la route vers Tana à la sortie de la ville de Mahajanga, a une capacité de trituration de 10.000 tonnes par an de graines de coton. Elle a reçu 2.700 tonnes de graines de HASYMA au cours de l'année 2004 à Avril 2005. Ces graines lui ont permis de produire 945 tonnes de tourteaux.

Les ventes de la SIB ont été réparties comme suit (avec un reliquat de l'année 2003)

Les éleveurs : 455 tonnes

Exportation : 1112 tonnes

Total : 1567 tonnes

Le prix de vente local variait en général entre 260 et 300 Ar/kg et le prix à l'exportation était de l'ordre de 360 Ar/kg. Les tourteaux sont exportés vers l'Ile Maurice, uniquement si le marché ne peut pas absorber la production disponible. Les prix sont alignés sur ceux de l'Ile Maurice ou de l'Afrique du Sud.

Adresse : SIB (Société Industrielle du Boina) Antanimasaja

B.P. 174 Mahajanga (401)

Tél.: (261-6) 222-09 / 227-90 ; Fax: (261-6) 293-56

3. SEIM

Cette entreprise malgache, installée sur la route de l'aéroport de Mahajanga, est actuellement en chômage technique, n'ayant pas de graines à triturer. Toutefois, l'année passée, elle a produit 350 tonnes de tourteaux. Ces tourteaux ont été vendus principalement (200 à 250 tonnes) aux éleveurs de la région de Tana, 10 à 20 tonnes à TIKO et le reste aux

éleveurs locaux. Le prix de vente variait entre 240 et 270 Ar/kg. Elle n'exporte pas de tourteaux.

4. **INDOSUMA**

L'entreprise Indosuma est la seule source d'huile et de tourteaux de coton de la région de Tuléar. Elle vend ses tourteaux à TIKO, aux sociétés de provende locales, aux éleveurs, à des institutions religieuses (pour leurs vaches laitières) et à l'exportation. Le prix de vente en provendes locales varie entre 280 et 400 Ar/kg. Cependant, le marché des provendes locales est assez limité (de l'ordre de 75 à 100 tonnes/an), tandis qu'Indosuma a produit, au cours de l'année 2004, 800 tonnes de tourteaux, à partir de 2.300 tonnes de graines achetées. Une bonne partie de cette production pourrait être exportée vers Maurice ou La Réunion.

Adresse : INDOSUMA (Les Industries Oléagineuses du Sud de Madagascar)

Route de Beleboka ; B.P. 378 Tuléar (601)

Tél.: (261-9) 419-56 / 410-22

Fax: (261-8) 427-63

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	i
REMERCIEMENTS	ii
DÉDICACE.....	iii
LISTE DES ILLUSTRATIONS	iv
GLOSSAIRE.....	vi
RÉSUMÉ.....	vii
ABSTRACTS.....	viii
LISTE DES ABREVIATIONS	ix
INTRODUCTION.....	1
PREMIERE PARTIE : ETUDE THEORIQUE ET PRESENTATION DE LA FILIERE COTON DANS LE DISTRICT DE PORT-BERGE	4
CHAPITRE I : LE CADRE GEOGRAPHIQUE DE PORT-BERGE	6
1.1 Historique de Port-Bergé	6
1.2 Port-Bergé : une zone de savane à climat chaud et humide, à sol alluvionnaire et riche en cours d'eau	8
1.2.1 Caractéristiques climatiques de Port-Bergé	8
1.2.2 Zone à sol alluvionnaire et riche en cours d'eau	11
1.2.3 La couverture végétale à dominance de savane	16
1.3 Port-Bergé : une population jeune, concentrée en milieu rural et dans le secteur primaire	17
1.3.1 La population jeune: dynamisme naturel et migratoire.....	17
1.3.2 Activité économique orientée dans le secteur primaire	20
CHAPITRE II : ETUDE THEORIQUE ET CONCEPTUELLE DE LA FILIERE COTON .	23
1.1 La filière coton : Du contexte mondial au contexte régional	23
1.1.1 Historique du cotonnier	23
1.1.2 Situation mondiale de la filière coton	23
1.1.3 Situation de la filière coton à Madagascar.	24
1.1.4 Situation de la filière coton à Port –Bergé	25
1.1.5 Autres atouts.....	25
1.2 Présentation du projet de recherche	26
1.2.1 Motivation du choix du thème.	26
1.2.2 Problématique.....	26
1.2.3 Hypothèses	26

1.2.4 Méthodologie	27
1.2.5 Objectifs	27
1.2.6 Résultat attendus	27
1.3 Définition de quelques concepts clés de l'étude.....	28
1.3.1 Concept de la filière agricole.	28
1.3.2 La filière agro-alimentaire.....	29
1.3.4 La notion de bassin de production.....	30
1.3.5 La filière	30
DEUXIEME PARTIE : LE COTON : UNE FILIERE EN DECLIN DANS LE DISTRICT DE PORT-BERGE	33
CHAPITRE I : PRESENTATION DE LA FILIERE COTON DU DISTRICT DE PORT-BERGÉ	35
1.1 Organismes intervenants de cette filière.....	36
1.1.1 Historiques de la société HASYMA	36
1.1.2 La situation actuelle de la société « HASYMA »	38
1.2.2 Les autres sociétés concernant après la privatisation de la société HasyMa.....	39
1.2.3 Les principaux pays importateurs, producteurs et exportateurs mondial du coton	40
1.2 Les systèmes de production de la filière coton dans le district de Port-Bergé	41
1.2.1 La mode d'exploitation de la culture coton.....	41
1.2.2 La période et la saison de culture.	42
1.2.3 Les itinéraires techniques de la culture cotonnière du Port- Bergé.....	43
1.2.3.1 Préparation du lit de semence	43
1.2.3.2 Les défrichements.....	43
1.2.3.3Labour.....	44
1.2.3.4 Choix, préparation des semences et semis.....	44
1.2.3.5 Entretiens	45
1.2.3.6 Moyens utilisés pour la défense de culture.....	46
1.2.3.7 Les rendements et la production agricole	47
1.3 Les secteurs amont et aval de la filière.....	47
1.3.1 Le secteur amont	47
1.3.3 Les moyens de transport utilisés	50
1.3 L'aval de la filière	51
CHAPITRE II : LE COTON DE PORT-BERGE : UNE FILIERE EN BAISSSE TOTALE ...	53

1.1 La place du coton sur la vie socio-économique de Port-Bergé.....	53
1.1.1 Importance économique du coton	53
1.1.1.1 Taxes payées aux collectivités locales.....	53
1.1.1.2 Taxes payées à l'administration centrale.....	53
1.1.2 Place du coton sur la vie sociale de la population locale	54
1.1.2.1 Coton : une source de revenu locale.....	54
1.1.2.2 Coton : une filière intègre au monde rural.....	54
1.2 Les facteurs de déclin de la filière coton	55
1.2.1 Au sein de la société HASYMA	55
1.2.1.1 Endettement de la HASYMA	56
1.2.1.2 Privatisation de la HASYMA	57
1.2.1.3 Litige entre BOA et la HASYMA	58
1.2.2 Au niveau local.....	58
1.2.2.1 Difficulté au niveau de la production	58
1.2.2.2 Fréquentation des produits concurrentes du coton.....	59
1.2.3 Au niveau national	61
1.2.3.1 Apparition de la fibre synthétique	61
1.2.3.2 Non compétitivité du coton malgache sur le marché mondial	61
1.2.3.3 Instabilité politique à Madagascar	61
1.2.3.4 Marché international du coton en situation de crise	62
TROISIEME PARTIE : LES PERSPECTIVES DE RELANCE DE LA FILIERE COTON .	65
CHAPITRE I : IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUE DU DECLIN DE LA CULTURE	
COTONNIERE.....	67
1.1 Impacts sociaux sur le déclin de la culture cotonnière	67
1.1.1 Sur les planteurs	67
1.1.2 Sur le personnel de la HASYMA	68
1.1.3 Sur les sociétés textiles.....	69
1.1.4 Sur les transporteurs	70
1.2 Impacts du déclin de la culture cotonnière sur l'économie.....	70
1.2.1 Au niveau régional	70
1.2.2 Au niveau national	70
CHAPITRE II : LES PERSPECTIVES DE RELANCE DE LA FILIERE COTON	71
1.1 ODD (Objectif du Développement Durable)	71
1.2 Amélioration du niveau technique	71

1.2.1 Développement de la culture attelée	71
1.2.3 Augmentation des surfaces du coton.....	72
1.2.4 Amélioration du rendement.....	72
1.2.5 Réduction des coûts de la production.....	72
1.3 Amélioration de la qualité de coton (graine et fibre).....	73
1.4 Relance sur la commercialisation	73
1.4.1 Classement du coton graine, des fibres et des graines	73
1.4.2 Actions diverses	74
1.4.2.1 Préservation de l'environnement	74
1.4.2.2 Développement du système de culture	74
1.5 Suggestions.....	75
1.5.1 Avenir de la culture cotonnière	75
1.5.2 Disparition de la culture cotonnière	75
1.6 Relance de la filière.....	75
1.7 Rôle de l'Etat.....	75
1.7.1 Le lancement de partenariats public/privé (PPP) pour attirer les investissements	75
1.7.2 Priorités et choix pour une politique de développement de la filière coton	76
1.7.3 Politique participative	77
1.7.4 Subventionnement de la HasyMa et des Producteurs	78
1.7.5 Annulation des taxes	78
1.7.7 Information et Communication	81
1.7.8 Innovation technologique	81
CONCLUSION	82
BIBLIOGRAPHIES	84
ANNEXES	88